

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE  
ET DE LA DECENTRALISATION

+==+==+==+==+

SECRETARIAT GENERAL

+==+==+==+==+

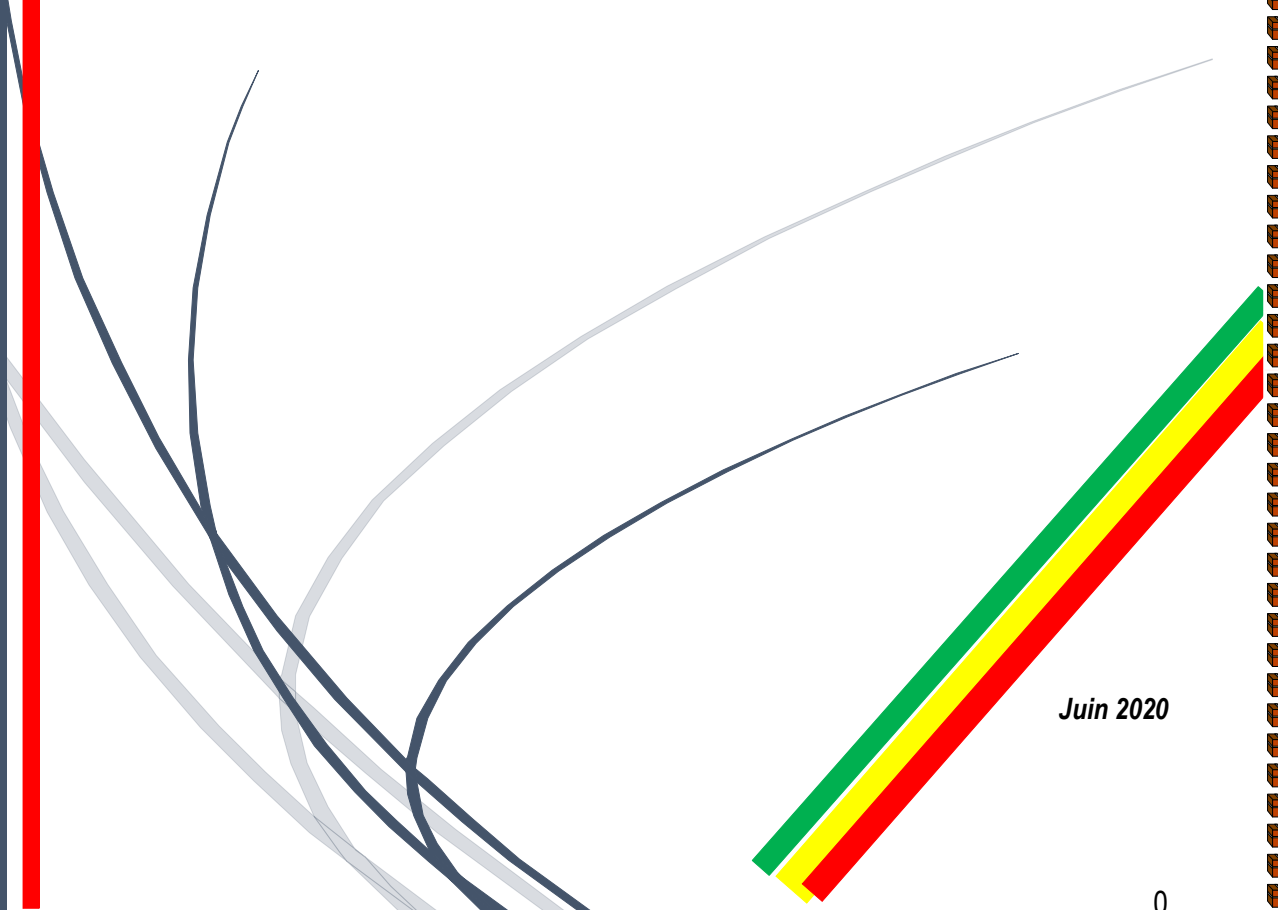
CELLULE DE PLANIFICATION ET DE STATISTIQUE  
DU SECTEUR ADMINISTRATION TERRITORIALE,  
FONCTION PUBLIQUE ET SECURITE INTERIEURE  
(CPS/SATFPSI)

REPUBLIQUE DU MALI  
Un-Peuple - Un But - Une Foi



## RAPPORT DE LA 9<sup>ème</sup> REVUE SECTORIELLE

SECTEUR ADMINISTRATION TERRITORIALE, FONCTION  
PUBLIQUE ET SECURITE INTERIEURE



Juin 2020

0

## Table des matières

LISTE DES TABLEAUX .....	3
SIGLES ET ABREVIATIONS .....	4
INTRODUCTION .....	9
CONTEXTE : .....	11
I. BILAN .....	13
<b>1.1. PRESENTATION DES POLITIQUES / STRATEGIES ET PROGRAMMES DU BUDGET PROGRAMME</b> .....	13
<b>1.1.1. POLITIQUES ET STRATEGIES</b> .....	13
<b>1.1.2. PROGRAMMES DU BUDGET PROGRAMME</b> .....	23
<b>1.2. MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES/STRATEGIES ET PROGRAMMES DU BUDGET PROGRAMME</b> .....	30
<b>1.2.1. POLITIQUES ET STRATEGIES</b> .....	30
<b>1.2.2. PROGRAMMES DU BUDGET PROGRAMME</b> .....	43
<b>1.3. DESCRIPTION DU CADRE PARTENARIAL: ELEMENTS SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA     CONCERTATION ENTRE LES DIFFERENTS ACTEURS</b> .....	54
<b>1.3.1. POLITIQUES ET STRATEGIES</b> .....	54
II. EVOLUTION DES INDICATEURS .....	56
<b>2.1. LES INDICATEURS PAR DEPARTEMENT</b> .....	56
<b>2.2. EVOLUTION DES INDICATEURS SECTORIELS INSCRITS DANS LE CREDD 2019-2023</b> .....	72
III. PRESENTATION DE L'ETAT D'EXECUTION BUDGETAIRE DU SECTEUR .....	81
<b>3.1. ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DES P/P DU DEMARRAGE AU 31 DECEMBRE 2019</b> .....	81
<b>3.2. ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DES PROJETS/PROGRAMMES PAR DEPARTEMENT</b> : .....	83
<b>3.2.1. MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION (MATD) :</b> .....	83
<b>3.2.2. MINISTERE DU DIALOGUE SOCIAL, DU TRAVAIL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE (MDSTFP)</b> .....	87
<b>3.2.3. MINISTERE DES REFORMES INSTITUTIONNELLES ET DES RELATIONS AVEC LA SOCIETE         CIVILE (MRIRSC)</b> .....	88
<b>3.2.4. MINISTERE DE LA COHESION SOCIALE, DE LA PAIX ET DE LA RECONCILIATION NATIONALE         (MCSPRN)</b> .....	89
<b>3.2.5. MINISTERE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE (MSPC)</b> .....	90
<b>3.2.6. MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DU CULTTE (MARC)</b> .....	90
<b>3.3. SITUATION DES P/P PAR SECTEURS DE PLANIFICATION</b> .....	91
<b>3.3.1. ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DES P/P PAR SECTEUR DE PLANIFICATION</b> .....	91
<b>3.4. REPARTITION DES P/P PAR SOURCE DE FINANCEMENT</b> .....	93

3.4.1. FINANCEMENT INTERIEUR.....	93
3.4.2. FINANCEMENT EXTERIEUR .....	93
3.4.3. FINANCEMENT MIXTE .....	94
3.5. ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DES PROJETS/PROGRAMMES AU TITRE DU BSI 2019 .....	95
3.5.1. ETAT D'EXECUTION DES P/P DU MATD AU TITRE DU BSI 2019 .....	96
3.5.2. ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DES P/P DU BSI 2019 DU MDSTFP .....	99
3.5.3. ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DES P/P DU MRIRSC AU TITRE DU BSI 2019 .....	100
3.5.4. ETAT D'EXECUTION DES P/P DU MCSPRN AU TITRE DU BSI 2019 .....	101
3.5.5. ETAT D'EXECUTION DES P/P DU MSPC AU TITRE DU BSI 2019 .....	102
3.5.6. ETAT D'EXECUTION DES P/P DU MARC AU TITRE DU BSI 2019 .....	102
IV. DIFFICULTES ET CONTRAINTES.....	103
4.1. POLITIQUES ET STRATEGIES.....	103
4.1.1. DANS LE DOMAINE DE LA GESTION AXEE SUR LES RESULTATS : .....	103
4.1.2. DANS LE DOMAINE DE LA DECENTRALISATION : .....	103
4.1.3. DANS LE DOMAINE DES FRONTIERES : .....	103
4.1.4. DANS LE DOMAINE DU TRAVAIL : .....	103
4.1.5. DANS LE DOMAINE DE LA TRANSPARENCE : .....	104
4.1.6. DANS LE DOMAINE DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE L'EXTREMISME VIOLENT ET LE TERRORISME .....	104
4.1.7. DANS LE DOMAINE DE L'ETAT CIVIL .....	104
4.1.8. DANS LE DOMAINE DE LA REDUCTION DES RISQUES ET CATASTROPHES : .....	104
4.2. PROGRAMMES DU BUDGET PROGRAMME .....	104
4.2.1. DANS LE DOMAINE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE : .....	104
4.2.2. DANS LE DOMAINE DE LA FONCTION PUBLIQUE : .....	104
4.2.3. DANS LE DOMAINE DES REFORMES ADMINISTRATIVES ET INSTITUTIONNELLES : .....	105
4.2.4. DANS LE DOMAINE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE : .....	105
4.2.5. DANS LE DOMAINE DE LA RECONCILIATION NATIONALE : .....	105
4.2.6. DANS LE DOMAINE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DU CULTTE ; .....	105
V. PERSPECTIVES.....	106
5.1. POLITIQUES ET STRATEGIES.....	106
5.1.1. DANS LE DOMAINE DE LA GESTION AXEE SUR LES RESULTATS (GAR) .....	106
5.1.2. DANS LE DOMAINE DE LA DECENTRALISATION .....	106
5.1.3. DANS LE DOMAINE DES FRONTIERES.....	108
5.1.4. DANS LE DOMAINE DU TRAVAIL .....	108
5.1.5. DANS LE DOMAINE DE LA TRANSPARENCE .....	108

5.1.6. DANS LE DOMAINE DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE L'EXTREMISME VIOLENT ET LE TERRORISME (PNLEVT) .....	109
5.1.7. DANS LE DOMAINE DE L'ETAT CIVIL .....	109
5.1.8. DANS LE DOMAINE DE LA GESTION DES CATASTROPHES .....	109
5.2. PROGRAMMES DU BUDGET PROGRAMME .....	109
5.2.1. DANS LE DOMAINE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE .....	109
5.2.2. DANS LE DOMAINE DE LA FONCTION PUBLIQUE.....	110
5.2.3. DANS LE DOMAINE DES REFORMES INSTITUTIONNELLES ET DES RELATIONS AVEC LA SOCIETE CIVILE .....	110
5.2.4. DANS LE DOMAINE DE LA SECURITE ET DE PROTECTION CIVILE.....	110
5.2.5. DANS LE DOMAINE DE LA RECONCILIATION NATIONALE .....	111
5.2.6. DANS LE DOMAINE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DU CULTE .....	111
VI. RECOMMANDATIONS : .....	112
5.1. EAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE LA REVUE 2019 .....	112
5.2. RECOMMANDATIONS DE LA REVUE 2020 .....	112

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Présentation des objectifs et indicateurs du MATD .....	56
Tableau 2: Présentation des objectifs et indicateurs du MDSTFP.....	64
Tableau 3: Présentation des objectifs et indicateurs du MRIRSC .....	67
Tableau 4 : Présentation des objectifs et indicateurs du MSPC .....	69
Tableau 5 : Présentation des objectifs et indicateurs du MCSPRN .....	69
Tableau 6 : Présentation des objectifs et indicateurs du MARC .....	70
Tableau 7 : Indicateurs sectoriels inscrits dans le Cadre de Mesure de Performance du CREDD 2019-2023 ....	72
Tableau 8: Exécution financière des P/P du secteur : .....	82
Tableau 9 : Etat d'exécution financière des P/P du MATD: .....	84
Tableau 10: Etat d'exécution financière des P/P du MDSTFP .....	87
Tableau 11: Etat d'exécution financière du Programme du MRIRSC .....	88
Tableau 12: Etat d'exécution financière du MCSPRN.....	89
Tableau 13: Répartition des P/P par secteur de planification.....	91
Tableau 14: Etat d'exécution financière globale par secteurs de planification .....	92
Tableau 15: Etat d'exécution financière des P/P du secteur des Infrastructures..... <b>Erreur ! Signet non défini.</b>	
Tableau 16: Etat d'exécution financière des P/P du secteur des Ressources Humaines..... <b>Erreur ! Signet non défini.</b>	
Tableau 17: Situation des p/p sur financement intérieur .....	93
Tableau 18: Situation des p/p sur financement mixte .....	95
Tableau 19: Situation des p/p sur financement extérieur.....	94

## SIGLES ET ABREVIATIONS

ACCM	ASSOCIATION DES COLLECTIVITES CERCLES DU MALI
AGEMPM	:Association des Groupements d'Eglises et Missions Protestantes au Mali)
CEM	: Conférence des Eglises du Mali
ADR	: AGENCE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL
AGETIPE	AGENCE D'EXECUTION DES TRAVAUX D'INTERET PUBLIC POUR L'EMPLOI
AMAM	AGENCE MALIENNE DE MÉTROLOGIE
AMAP	AGENCE MALIENNE DE PRESSE ET DE PUBLICITE
AMAPAR	: PROJET D'APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DES ACCORDS DE PAIX ET DE RECONCILIATION
AMM	: ASSOCIATION DES MUNICIPALITES DU MALI *
AMRTP	SOCIETE MALIENNE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS DES TECHNOLOGIE DE L'INFORMATIONN ET DE LA COMMUNICATION DES POSTES
ANADEB	: AGENCE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DES BIOCARBURANTS *
ANCD	AGENCE NATIONALE DE COMMUNICATION POUR LE DEVELOPPEMENT
ANICT	: AGENCE NATIONALE D'INVESTISSEMENT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
APL	: ASSOCIATION DES POUVOIRS LOCAUX
ARM	: ASSOCIATION DES REGIONS DU MALI
ASACE	: ASSOCIATION SIGNATAIRE D'ACCORD CADRE AVEC L'ETAT
AT	: ASSISTANCE TECHNIQUE
BAD	: BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT *
BCS	: BUREAU CENTRAL DE LA SOLDE *
BIT	: BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL
BOA	BANQUE OF AFRICA MALI
BRAMALI	BRASSERIE DU MALI
BRH	: BUREAU DES RESSOURCES HUMAINES *
BSI	: BUDGET SPECIAL D'INVESTISSEMENT
BT	: BRIGADE TERRITORIALE *
CAAT	: CELLULE AEROPORTUAIRE ANTI TRAFIC
CADB	: CELLULE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT A LA BASE
CADD	: CELLULE D'APPUI A LA DECENTRALISATION/ DECONCENTRATION
CARFIP	: CELLULE D'APPUI A LA REFORME DES FINANCES PUBLIQUES
CCLMT	: CELLULE DE COORDINATION DE LA LUTTE CONTRE LES MOUCHES TSE-TSE ET LES TRYPANOSOMIASSES ANIMALES
CDI	: COMMISSARIAT AU DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL
CDPE	: CENTRE DE DEVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE *
CEDEAO	: COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST *
CFCT	: CENTRE DE FORMATION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
CGSP	: CONTROLE GENERAL DES SERVICES PUBLICS
CICR	: COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX ROUGE *
CIM	: COMPAGNIE D'INFANTERIE MOBILE *
CIR	CARTES D'IDENTITES POUR LES REFUGIES
CLGDRNT	: CONVENTION LOCALE DE GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES TRANSFRONTALIERES *

CLOCSAD	: COMITE LOCAL D'ORIENTATION, DE COORDINATION ET DE SUIVI DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT *
CMA	: COORDINATION DES MOUVEMENTS DE L'AZAWAD *
CMC	LE CONSEIL MALIEN DES CHARGEURS
CNCFP	: CENTRE NATIONAL DES CONCOURS DE LA FONCTION PUBLIQUE *
CNPS	: COMITE NATIONAL DE PLANIFICATION STRATEGIQUE *
CPER/D	: CONTRAT PLAN ETAT REGION/DISTRICT
CPS/SATFPSI	: CELLULE DE PLANIFICATION ET DE STATISTIQUE DU SECTEUR ADMINISTRATION TERRITORIALE, FONCTION PUBLIQUE ET SECURITE INTERIEURE
CRADAT	CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGIONAL AFRICAIN D'ADMINISTRATION DU TRAVAIL
CREDD	: CADRE STRATEGIQUE POUR LA RELANCE ECONOMIQUE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE
CROCSAD	: COMITE REGIONAL D'ORIENTATION, DE COORDINATION ET DE SUIVI DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT *
CRVS	SYSTEMES D'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ETAT CIVIL ET DES STATISTIQUES VITALES
CSCR	: CADRE STRATEGIQUE POUR LA CROISSANCE ET LA REDUCTION DE LA PAUVRETE
CT-CSLP	: CELLULE TECHNIQUE -CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE
CSTM	: CONFEDERATION SYNDICALE DES TRAVAILLEURS DU MALI
CT	: COLLECTIVITES TERRITORIALES
CTB	: COOPERATION TECHNIQUE BELGE *
CTDEC	: CENTRE DE TRAITEMENT DES DONNEES DE L'ETAT CIVIL
CTDL	: COLLECTIVITES TERRITORIALES ET DEVELOPPEMENT LOCAL *
CTDS	CONSEIL DU TRAVAIL ET DE DIALOGUE SOCIAL DE L'UEMOA
CTM	: COMMISSION TECHNIQUE MIXTE *
CVJR	COMMISSION, VERITE, JUSTICE ET RECONCILIATION
DCPNAT	: DOCUMENT CADRE DE POLITIQUE NATIONALE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE
DCPND	: DOCUMENT CADRE DE POLITIQUE NATIONALE DE DECENTRALISATION
DER	: DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL
DERK	: DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL DE KOULIKORO *
DFM	: DIRECTION DES FINANCES ET DU MATERIEL
DGAT	: DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE
DGCT	: DIRECTION GENERALE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
DGGN	: DIRECTION GENERALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE
DGI	: DIRECTION GENERALE DES IMPOTS *
DGPN	DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE
DID	: DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET DECENTRALISATION *
DIN	: DELTA INTERIEUR DU NIGER *
DNAT	: DIRECTION NATIONALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE *
DNEC	: DIRECTION NATIONALE DE L'ETAT CIVIL
DNF	: DIRECTION NATIONALE DES FRONTIERES
DNFPP	: DIRECTION NATIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DU PERSONNEL
DNPD	: DIRECTION NATIONALE DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT
DNT	: DIRECTION NATIONALE DU TRAVAIL
DNUH	: DIRECTION NATIONALE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT *
DRH	: DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DRH-SS	: DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR SECURITE

DRPC	: DIRECTION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE
DRPN	: DIRECTION REGIONALE DE LA POLICE NATIONALE
DRT	: DIRECTION REGIONALE DU TRAVAIL
DSRP	: DOCUMENT STRATEGIQUE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE *
DTF	: DOCUMENT TECHNIQUE ET FINANCIER
EEI	: ENGIN EXPLOSIF IMPROVISE *
ENA	: ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION *
ENPC	: ECOLE NATIONALE DE LA PROTECTION CIVILE *
ENSUP	ECOLE NORMALE SUPERIEURE
EUCAP-SAHEL	MISSION CIVILE DE L'UNION EUROPEENNE POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES FORCES DE SECURITE INTERIEURE DU MALI ET DANS LE SAHEL
FAMA	: FORCES ARMEES MALIENNES *
FNACT	: FONDS NATIONAL D'APPUI AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES
FPCT	: FONCTION PUBLIQUE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES *
FSP	: FONDS DE SOLIDARITE PRIORITAIRE *
GAR	: GESTION AXEE SUR LES RESULTATS
GIZ	: COOPERATION TECHNIQUE ALLEMANDE
GLCT	: GROUPEMENT LOCAL DE COOPERATION TRANSFRONTALIERE *
GRH	: GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
GURM	GROUPE D'UNITE DE RESERVE MINISTERIELLE
HCC	: HAUT CONSEIL DES COLLECTIVITES *
HCR	: HAUT COMMISSARIAT POUR LES REFUGIES
IFES	: FONDATION INTERNATIONALE POUR LES SYSTEMES ELECTORAUX
MARC	: MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DU CULTE
MARN	MISSION D'APPUI A LA RECONCILIATION NATIONALE
MATD	: MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION
MATDRE	: MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DE LA REFORME DE L'ETAT
MCSPRN	: MINISTERE DE LA COHESION SOCIALE, DE LA PAIX ET DE LA RECONCILIATION NATIONALE
MEF/SG	: MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES /SECRETARIAT GENERAL
MINUSMA	: MISSION INTEGREE DES NATIONS UNIES POUR LE SOUTIEN DU MALI
MOPOD	: MOBILISATION DE LA POPULATION POUR LE DEVELOPPEMENT *
MSPC	: MINISTERE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE
MTFP	: MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
ND	NON DISPONIBLE
NINA	: NUMERO D'IDENTIFICATION NATIONALE
NRC	CONSEIL NORVEGIEN POUR LES REFUGIES
OCI	L'ORGANISATION DE COOPERATION ISLAMIQUE
OCS	: OFFICE CENTRAL DES STUPEFIANTS
ODD	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE
ODPA	: OFFICE DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE *
OHM	OFFICE MALIEN DE L'HABITAT
OIM	: ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA MIGRATION
OIT	: ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL
OISE	: OUTIL INFORMATISE DE SUIVI EVALUATION
OMD	: OBJECTIF DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT

ONG	: ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE
ORTM	: OFFICE DE RADIO TELEVISION DIFFUSION DU MALI *
PADDER	: PROJET D'APPUI A LA DECENTRALISATION ET AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL *
PADK	: PROGRAMME D'APPUI DECENTRALISATION DE KOULIKORO
PADKII	: PROJET D'APPUI A LA DECENTRALISATION DANS LA REGION DE KOULIKORO PHASE 2 *
PADREGIZ	: PROGRAMME D'APPUI AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES *
PAEC	: PROJET D'APPUI A L'ETAT CIVIL
PAEC SIS	PROGRAMME D'APPUI AU FONCTIONNEMENT DE L'ETAT CIVIL ET A LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'INFORMATION SECURISEE
PAGAM/GFP	: PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL POUR L'AMELIORATION DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES *
PAI	: PROGRAMME D'APPUI INSTITUTIONNEL
PAM	: PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIALE *
PANETEM	: PLAN D'ACTION NATIONAL POUR L'ELIMINATION DU TRAVAIL DES ENFANTS AU MALI
PAO	: PLAN D'ACTION OPERATIONNEL *
PAPDR	: PROJET D'APPUI AU PROCESSUS DIALOGUE ET RECONCILIATION *
PAPEM	: PROJET D'APPUI AU PROCESSUS ELECTORAL DU MALI
PARADDER	: PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME ADMINISTRATIVE, A LA DECENTRALISATION ET AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL
PARC	: PROGRAMME D'APPUI AU RENFORCEMENT DES CAPACITES
PASEC	: PLAN D'AMELIORATION DE L'ETAT CIVIL *
PDESC	: PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL
PDI	: PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL
PFUA	: PROGRAMME FRONTIERE DE L'UNION AFRICAINE
PIGN	: PELOTON D'INTERVENTION DE LA GENDARMERIE NATIONALE *
PIRATE	: PELOTON D'INTERVENTION RAPIDE TERRESTRE *
PNACT	: PROGRAMME NATIONAL D'APPUI AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES *
PNACT	: PROGRAMME NATIONAL D'APPUI AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES *
PNACT III	: PROGRAMME NATIONAL D'APPUI AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES PHASE 3 *
PNAT	: POLITIQUE NATIONALE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
PNE	: POLITIQUE NATIONALE DE L'EMPLOI
PNEC	: PROGRAMME NATIONAL EDUCATION A LA CITOYENNETE AU MALI
PNF	POLITIQUE NATIONALE DES FRONTIERES
PNFP	: POLITIQUE NATIONALE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
PNLEVT	POLITIQUE NATIONALE DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE L'EXTREMISME VIOLENT ET LE TERRORISME
PNPS	: POLITIQUE NATIONALE DE PROTECTION SOCIALE
PNT	: POLITIQUE NATIONALE DU TRAVAIL
PNUD	: PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT
PO	: PLAN OPERATIONNEL
PP	: PROJET/PROGRAMME
PPTD	: PROGRAMME PAYS DE TRAVAIL DECENT
PRESA	: PROJETS DE RENFORCEMENT DE LA SECURITE ALIMENTAIRE *
PRIA	: PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE AFIN DE LUTTER CONTRE L'INSECURITE ALIMENTAIRE AU MALI *
PTDL	: PROGRAMME TRANSFRONTALIER DE DEVELOPPEMENT LOCAL

PTF	: PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS
PTG	PROGRAMME DE TRAVAIL GOUVERNEMENTAL
RAC	: RESEAU ADMINISTRATIF DU COMMANDEMENT *
RAT	: RESEAU ADMINISTRATIF DE TRANSMISSION *
RAVEC	: RECENSEMENT ADMINISTRATIF A VOCATION D'ETAT CIVIL
RH	: RESSOURCES HUMAINES
RIM	: REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE *
RRC	: REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES
S.A	SOCIETE ANONYME
SA	: SOCIETE ANONYME
SDER	: STRATEGIE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL *
SDRH	: SECTEUR DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SG	: SECRETAIRES GENERAUX
SGF	: STATUT GENERAL DES FONCTIONNAIRES *
SGG	: SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT *
SIG	: SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE *
SIJ	SERVICE D'INVESTIGATION JUDICIAIRE
SITMA	SYSTEME D'INFORMATION SUR LA TRANSPARENCE AU MALI
SKBO	: SIKASSO, KORHOGO, BOBO DIOULASSO *
SMTD	: SOCIETE MALIENNE DE TRANSMISSION ET DE DIFFUSION *
SNAT	: SCHEMA NATIONAL D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE *
SNEC	STRATEGIE NATIONALE DE L'ETAT CIVIL
SNRRC	: STRATEGIE NATIONALE DE REDUCTION DES RISQUES DES CATASTROPHES
SOMAGEP	: SOCIETE MALIENNE DE GESTION DE L'EAU POTABLE *
SOMAPEP	: SOCIETE MALIENNE DE PATRIMOINE DE L'EAU POTABLE *
SOMISY	: SOCIETE MINIERE DE SYAMA
SRAT	: SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE *
SSE	: SYSTEME DE SUIVI EVALUATION *
STDE	: SERVICES TECHNIQUES DECONCENTRES DE L'ETAT *
SYNABEF	: SECTION SYNDICALE DES BANQUES ET ETABLISSEMENTS FINANCIERS *
SYNACOR	: SYNDICAT NATIONAL DES CHAUFFEURS ET CONDUCTEURS ROUTIERS *
TDR	: TERMES DE REFERENCE *
UCN	: UNITE DE COORDINATION NATIONALE *
UE	: UNION EUROPEENNE *
UEMOA	: UNION ECONOMIQUE MONETAIRE OUEST AFRICAINE *
UNDAF	PLAN-CADRE INTEGRE DES NATIONS UNIES POUR L'AIDE AU DEVELOPPEMENT AU MALI
UNICEF	: FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE
UNMAS	: UNITED NATIONS MINE ACTION SERVICE
UNTM	: UNION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DU MALI
USAID	: AGENCE AMERICAINE POUR LE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL
VFQ	: VILLAGES/FRACTIONS /QUARTIERS *

## INTRODUCTION

---

Le Mali a connu une crise politico-sécuritaire consécutive à l'occupation, à partir de 2012, des régions du Nord par des groupes armés et le coup d'Etat du 22 Mars 2012. Pour la première fois depuis l'indépendance, l'intégrité territoriale du Mali a été menacée, remettant en cause la capacité interne du Mali à faire face aux innombrables défis, en premier lieu la garantie de sécurité physique des biens et des personnes. L'élection présidentielle de 2013 et la signature de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, entre le Gouvernement et les groupes armés, le 15 mai et parachevé le 20 juin 2015 ont constitué le point de départ d'un nouveau processus d'engagement en faveur de l'unité et d'un développement équilibré entre les régions du Mali. D'un point de vue économique, cette crise a eu un impact négatif sur la création de richesse, avec notamment une croissance en berne en 2012 (-0,8%) et en 2013 (2,3%). A partir de 2014, le pays a renoué avec le dynamisme économique avec un taux de croissance de 7% permettant de jeter les bases d'un développement économique et social, inclusif et durable.

Pour consolider cette tendance, le Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD 2016-2018) a été élaboré pour prendre en charge, en plus des orientations du CSCRP 2012-2017, celles de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, et des autres documents de politique. Il est arrivé à son terme en décembre 2018.

Pour capitaliser les résultats du CREDD 2016-2018 en vue d'une stratégie proactive de transformation économique et sociale du Mali, le Gouvernement du Mali et ses partenaires ont décidé d'élaborer une nouvelle stratégie nationale de développement (CREDD 2019-2023) et de réaliser par la même occasion une nouvelle vision de développement de long terme à travers l'Etude Nationale Prospective Mali 2040, vingt ans après l'Etude Nationale Prospective Mali 2025.

Adopté en Conseil des Ministres le 29 mai 2019, et formellement approuvé par le Décret N° 2019-00488/P-RM du 05 juillet 2019, comme document de politique nationale, Le CREDD 2019-2023 est le cadre de référence pour la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des différentes politiques et stratégies de développement tant au niveau national que sectoriel. Il constitue le principal instrument de négociation avec les partenaires au développement

Le Décret N°2018-0623 /PM-RM du 08 août 2018 fixant les mécanismes institutionnels de pilotage et de suivi-évaluation du CREDD et des ODD prévoit chaque année l'organisation d'une revue qui alimente le processus de préparation du Budget de l'Etat. Ce dispositif s'articule autour des revues sectorielles au niveau national et revues régionales du CREDD au niveau régional.

Cette 9<sup>ème</sup> revue sectorielle a pour objectif de faire le point de la mise en œuvre des politiques et stratégies du secteur au 31 décembre 2019 ; d'identifier les principales contraintes et d'étudier les perspectives 2020-2022. Pour ce faire, les différents acteurs concernés, à savoir l'Etat et ses démembrés, les organisations professionnelles, la société civile ainsi que les partenaires techniques et financiers doivent être impliqués.

Le présent rapport s'inscrit dans ce cadre et porte sur la contribution du secteur « Administration territoriale, Fonction publique et Sécurité intérieure » à l'élaboration du rapport de mise en œuvre du CREDD 2019-2023 pour l'année 2019.

Selon le décret N°2019-0332/PM-RM du 13 mai 2019 portant répartition des services publics entre la Primature et les Départements ministériels, le secteur couvre le ministère ci-après :

1. Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation ;
2. Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile ;
3. Ministère de la Cohésion Sociale, de la Paix et de la Réconciliation Nationale ;
4. Ministère du Dialogue social, du Travail et de la Fonction Publique ;
5. Ministère des Réformes institutionnelles et des Relations avec la Société civile ;
6. Ministère des Affaires Religieuses et du Culte ;

Le présent rapport s'inscrit dans les axes stratégiques suivants du CREDD 2019-2023 :

- **AXE STRATEGIQUE 1** : Consolidation de la démocratie et amélioration de la gouvernance ;
- **AXE STRATEGIQUE 2** : Restauration de la paix, de la sécurité et renforcement du vivre ensemble ;
- **AXE STRATEGIQUE 4** : Protection de l'environnement et renforcement de la résilience au changement climatique
- **AXE STRATEGIQUE 5** : Développement du capital humain

De façon méthodologique, la présente revue s'articule autour de trois activités majeures :

1. la collecte des données auprès des structures du secteur;
2. le traitement des données collectées/réceptionnées : ces données ont été traitées par la CPS/SATFPSI et consolidées sous la supervision des points focaux du secteur ;
3. la validation du rapport provisoire de la 9<sup>ème</sup> revue sectorielle par les acteurs du secteur.

Le présent rapport est structuré comme suit :

Contexte

- I. Bilan
- II. Evolution des indicateurs.
- III. Etat d'exécution budgétaire
- IV. Difficultés et contraintes rencontrées
- V. Perspectives

## CONTEXTE :

---

L'organisation de la 9<sup>ème</sup> revue sectorielle fait suite à la lettre circulaire N°00676/MEF-SG du 07 février 2020 du Ministre de l'Economie et des Finances relative à la préparation et à la tenue des Revues des Budgets-programmes, des Revues des Projets-programmes, des Revues sectorielles, des Revues régionales, de la Revue CREDD et des ODD et de la Revue Budgétaire conjointe pour l'année 2020.

La revue sectorielle s'inscrit donc dans le processus de la revue du CREDD et de la préparation du budget de l'année 2021.

Le CREDD constitue le cadre de référence pour la conception, la mise en œuvre et le suivi des différentes politiques et stratégies de développement, tant au niveau national que sectoriel pour la période 2019-2023. Sa mise en œuvre fait l'objet d'un suivi régulier en application du décret N°2018-0623/PM-RM du 8 août 2018 fixant les mécanismes institutionnels de pilotage et de suivi-évaluation du CREDD et des ODD.

L'année 2019 constitue la première année de mise en œuvre du CREDD 2019-2023, après celui de 2016-2018. A cet effet, cette 9<sup>ème</sup> revue sectorielle permettra de faire le bilan du secteur, à la fois sur le plan budgétaire, opérationnel et stratégique pour l'année 2019. Les différentes revues sectorielles contribueront donc à alimenter le rapport de suivi-évaluation de la mise en œuvre du CREDD 2019-2023 pour l'année 2019.

La revue sectorielle comme instrument institutionnel permet à tous les acteurs de participer au processus et d'être informés du niveau de mise en œuvre des politiques et des stratégies, afin de pouvoir vérifier si les stratégies adoptées sont efficaces et permettent de réduire la pauvreté. Le pilotage de la revue repose donc sur un suivi sectoriel assuré par la CPS, qui s'appuie sur les services centraux, régionaux et subrégionaux des Départements ministériels du Secteur. Ainsi, les données collectées sur l'état d'exécution annuelle des différentes politiques et des stratégies font l'objet de validation par les acteurs du Secteur (ateliers de consolidation et atelier de validation du rapport provisoire).

La revue sectorielle étant considérée comme l'une des activités régaliennes de la CPS, cette 9<sup>ème</sup> revue s'inscrit, à cet effet, dans le cadre de l'exécution du Programme d'activités 2020 de la CPS.

Elle se tient dans un contexte marquée par :

- la persistance de l'insécurité notamment dans les régions du centre du pays ;
- la poursuite de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger ;
- la tenue du dialogue national inclusif.

Elle constitue également une des étapes du suivi de la mise en œuvre des différentes politiques/stratégies et Programmes du Budget Programme du Secteur, à savoir :

- Politique nationale de la Décentralisation ;
- Politique nationale des Frontières ;
- Politique nationale du Travail ;

- Politique nationale de la Gestion Axée sur les Résultats (PN-GAR) ;
- Politique nationale de Transparence (PNT) ;
- Politique nationale de Prévention et de Lutte contre l'extrémisme violent et le Terrorisme (PNLEVT) ;
- Stratégie nationale de l'Etat Civil (SNEC) ;
- Stratégie nationale de Réduction des Risques et Catastrophes
- Programmes du Ministère de l'administration territoriale et de la Décentralisation ;
- Programmes du Ministère du Dialogue social, du Travail et de la Fonction publique ;
- Programmes du Ministère du des Réformes institutionnelles et des Relations avec la Société civile ;
- Programmes du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile ;
- Programmes du Ministère de la Cohésion sociale, de la Paix et de la Réconciliation nationale ;
- Programmes du Ministère des Affaires religieuses et du Culte.

- ajouter au contexte les éléments suivants : insécurité, mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger et mise en œuvre des recommandations du Dialogue national inclusif ;

## I.BILAN

### 1.1. PRESENTATION DES POLITIQUES / STRATEGIES ET PROGRAMMES DU BUDGET PROGRAMME

La gestion axée sur les résultats (GAR) correspond à une tendance internationale difficilement contournable en matière de bonne gouvernance. Elle est au cœur des initiatives de modernisation qui ont marqué les administrations de plusieurs pays du monde depuis le début des années 1980, et dans certains cas bien avant cette date. Il s'agit d'une approche de gestion qui a pour objet l'amélioration continue des performances de l'administration. La GAR permet à l'Administration d'avoir une perspective plus large, orientée vers l'impact de ses actions sur les populations. Pour maintenir le cap sur les résultats, la GAR prône la responsabilisation des structures et des personnes au regard des résultats attendus. Elle appelle également à une plus grande transparence dans la gestion des affaires publiques afin que les citoyens soient des parties prenantes informées et capables d'interpeller leur Gouvernement par rapport à ses engagements.

Le Gouvernement du Mali, à travers son Programme de Développement Institutionnel (PDI), s'est fixé comme objectif d'entreprendre une démarche systémique et coordonnée d'institutionnalisation de la gestion axée sur les résultats (GAR) dans l'Administration publique en vue de la modernisation de la gestion publique.

Cette Institutionnalisation de la politique nationale GAR va offrir un cadre cohérent dans la gestion des affaires publiques. Elle permettra alors une meilleure harmonisation des pratiques GAR.

La Gestion Axée sur les Résultats (GAR) intègre les politiques publiques notamment dans la perspective de la budgétisation par objectif.

En résumé, la vision de l'Administration malienne recherchée par la politique nationale de GAR est la suivante : « Une Administration publique performante, responsable et redevable aux citoyens ».

#### 1.1.1. POLITIQUES ET STRATEGIES

##### 1.1.1.1. POLITIQUE NATIONALE DE LA GESTION AXEE SUR LES RESULTATS (PN-GAR)

Le Mali dispose d'un document de politique à moyen terme, la politique de la Gestion axée sur les Résultats, adopté en juin 2015 mais approuvé par le Conseil des ministres en janvier 2017.

#### **L'objectif global**

L'objectif global est d'implanter la Gestion Axée sur les Résultats dans l'Administration publique en vue de la rendre plus efficace dans sa capacité de servir les populations et à même d'assurer un meilleur contrôle de l'utilisation des ressources publiques au regard des exigences du développement.

#### **Objectifs Spécifiques**

La GAR appliquée au secteur public est une approche de gestion qui aide l'Administration à :

- clarifier les priorités de politique et concentrer les dépenses publiques en conséquence ;
- planifier les politiques/programmes/projets publics conformément aux principes GAR ;

- faire le suivi et l'évaluation de leur efficacité et de leur efficience à obtenir des produits et à atteindre ses résultats généralement mesurés en termes d'indicateurs de résultats et d'impact sur les groupes cibles;
- ajuster les politiques, les programmes ainsi que les systèmes de gestion internes en fonction des résultats obtenus pour ainsi devenir une organisation apprenant de son expérience (learning organization);
- accroître la transparence et l'imputabilité des gestionnaires envers les citoyens.

#### 1.1.1.2. POLITIQUE NATIONALE DE LA DECENTRALISATION

Le Mali dispose d'un document de planification stratégique à moyen terme, le Document Cadre de Politique nationale de Décentralisation (**DCPND**), approuvé en conseil des ministres suivant le décret n°2017- 0818/P-RM du 26 septembre 2017, ce document sert de cadre de référence depuis 2005, date de sa première génération (2005-2014).

##### A. Les principes directeurs

La politique de décentralisation du Mali, mise en œuvre à partir de 1992, a été bâtie autour des principes directeurs suivants :

- le respect de l'unité nationale et de l'intégrité du territoire ;
- le respect de la libre administration des collectivités territoriales ;
- le respect des spécificités locales dans la réorganisation territoriale ;
- la gestion démocratique et transparente des collectivités territoriales ;
- la subsidiarité ;
- la progressivité et la concomitance dans le transfert des compétences et des ressources ;
- la maîtrise d'ouvrage du développement régional et local par les collectivités territoriales.

##### B. Objectifs de la politique nationale de décentralisation :

La Politique nationale de Décentralisation DCPND 2017-2021 s'articule autour des 5 objectifs généraux suivants, déclinés en objectifs spécifiques :

- **Objectif Général n°1 : Promouvoir le développement territorial équilibré des régions et des pôles urbains.**
  - Objectif spécifique n°1.1 : Réorganiser le territoire pour asseoir la cohérence du développement régional ;
  - Objectif spécifique n°1.2 : Développer une économie régionale et territoriale afin de créer des richesses et des emplois au niveau régional et local ;
  - Objectif spécifique n°1.3 : Promouvoir une politique volontariste et anticipatrice de la ville fondée sur la détermination du statut, de la vocation et des fonctions des différents types d'agglomérations sur le territoire.
- **Objectif Général n°2 : Améliorer la qualité des services rendus par les collectivités territoriales.**
  - Objectif spécifique n°2.1 : Rendre la fonction publique territoriale attractive ;
  - Objectif spécifique n°2.2 : Développer les capacités des ressources humaines des collectivités territoriales ;
  - Objectif spécifique n°2.3 : Accélérer les transferts de compétences et de ressources en vue d'améliorer l'offre de services aux citoyens.

- **Objectif Général n°3 : Renforcer l'accompagnement de l'Etat.**
  - Objectif spécifique n°3.1 : Rendre plus efficace la déconcentration ;
  - Objectif spécifique n°3.2 : Systématiser le contrôle interne et l'évaluation externe des collectivités territoriales afin d'accroître la redevabilité des élus.
- **Objectif Général n°4 : Renforcer la gouvernance inclusive du territoire.**
  - Objectif spécifique n°4.1 : Renforcer l'implication des chefs de village, de fractions et de quartiers dans le processus de gestion des affaires publiques locales
  - Objectif spécifique n°4.2 : Améliorer la gouvernance de la sécurité au niveau régional et local ;
  - Objectif spécifique n°4.3 : Améliorer la transparence, la redevabilité et la collégialité de la gestion publique ;
  - Objectif spécifique n°4.4 : Améliorer l'intégration du genre dans la gestion des collectivités territoriales.
- **Objectif Général n°5 : Améliorer le financement de la décentralisation.**
  - Objectif spécifique N°5.1 : Procéder à une allocation substantielle et garantie des dotations budgétaires de l'Etat aux collectivités territoriales ;
  - Objectif spécifique N°5.2 : Renforcer la fiscalité locale ;
  - Objectif spécifique N°5.3 : Améliorer la mobilisation de l'Aide publique au Développement.

### **C. Pilotage et coordination :**

Le pilotage de la politique nationale de décentralisation requiert un engagement fort du Gouvernement. La politique nationale de décentralisation est en cohérence avec le Programme de Développement Institutionnel et de la réforme des finances publiques. Il est donc indispensable qu'ils fassent l'objet d'un pilotage stratégique au plus haut niveau de l'Etat. Ainsi, le Comité Interministériel de Suivi de la Réforme de l'Etat servira de cadre de pilotage. Le Ministère chargé des collectivités territoriales conduit et anime la Politique Nationale de Décentralisation.

Le « Panel décentralisation et développement institutionnel » s'impose comme le cadre de coordination et de concertation entre l'Etat et l'ensemble de ses partenaires autour de la mise en œuvre de la politique nationale de décentralisation. Il pourra faire appel à l'expertise des organisations et/ou personnes ressources reconnues.

Au niveau régional et local, les représentants de l'Etat dans les régions et cercles assureront la coordination de la mise en œuvre des actions retenues dans le cadre des CROCSAD, CLOCSAD et CCOCSAD.

#### **1.1.1.3. POLITIQUE NATIONALE DES FRONTIERES**

La Politique Nationale des Frontières relue est le fruit d'un effort collectif, surtout avec la participation des Autorités Administratives, des Collectivités Territoriales, de la Société Civile, du Secteur Privé, des Syndicats, etc., aux trois niveaux : national, régional et local, mais aussi avec l'accompagnement et l'appui technique des PTF dont: i) l'Assistance Technique du PARADDER auprès du MATDRE et ii) la contribution financière des Partenaires Techniques et Financiers de la Coopération Allemande (GIZ), de l'OIM, de la MINUSMA, de EUCAP-SAHÉL et du PNUD.

### **A. Objectif global**

La Politique Nationale des Frontières est le document cadre ayant comme objectif global de servir de référence en matière de gestion des frontières pour la préservation de la souveraineté nationale, la sauvegarde de l'intégrité du territoire, la restauration de l'autorité de l'Etat, la mise en œuvre des politiques sectorielles et stratégies de développement des espaces frontaliers et transfrontaliers.

Elle s'articule autour de six grands objectifs stratégiques :

- **Objectif stratégique 1** : Poursuivre et accélérer le processus de délimitation/ démarcation des frontières ;
- **Objectif stratégique 2** : Promouvoir la coopération transfrontalière par l'impulsion de la coopération administrative frontalière, des initiatives locales d'investissements pour le développement des espaces frontaliers et transfrontaliers ;
- **Objectif stratégique 3** : Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la Stratégie de sécurisation des zones frontalières ;
- **Objectif stratégique 4** : Renforcer les capacités des acteurs dans les différents domaines de la PNF ;
- **Objectif stratégique 5** : Assurer le financement pérenne pour la mise en œuvre de la PNF et du Plan d'Actions ;
- **Objectif stratégique 6** : Renforcer le cadre institutionnel en vue d'impulser la coordination, le pilotage et le suivi- évaluation de la mise en œuvre de la PNF.

## **B. Pilotage :**

### **1.1.1.4. POLITIQUE NATIONALE DU TRAVAIL**

En vue de promouvoir les relations entre les acteurs du monde du travail afin d'assurer la protection des salariés d'une part et de renforcer la compétitivité et la rentabilité des entreprises, d'autre part, le Gouvernement a adopté une Politique Nationale du Travail (PNT).

#### **A. Objectif général**

La politique Nationale du Travail est un cadre conceptuel et pratique de toutes les interventions nationales dans le domaine du travail.

Son objectif général est d'améliorer les conditions de travail et la gouvernance du marché du travail en vue d'accroître l'efficacité du marché du travail au plan économique et social.

Elle s'inscrit intimement dans le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable du Mali (CREDD 2019-2023) et sa mise en œuvre nécessite une forte articulation avec d'autres politiques sectorielles comme la Politique Nationale de l'Emploi (PNE), la Politique Nationale de Protection Sociale (PNPS) et la Politique Nationale de Formation Professionnelle (PNFP).

#### **Objectifs spécifiques :**

Ainsi, la PNT est bâtie autour des quatre (04) objectifs spécifiques suivants :

- **objectifs spécifiques N°1** : Promouvoir un cadre juridique et institutionnel favorable à la réalisation du travail décent : il s'agit d'améliorer le cadre juridique et institutionnel du travail et de renforcer les capacités opérationnelles des intervenants du monde du travail ;

- **objectifs spécifiques N°2** : Promouvoir la santé et la sécurité au travail : dans ce cadre l'accent est mis sur la prévention des risques professionnels, la lutte contre les pires formes de travail des enfants, ainsi que la lutte contre le VIH/SIDA et la tuberculose en milieu de travail ;
- **objectifs spécifiques N°3** : Promouvoir l'égalité au travail, en mettant en place des mécanismes de lutte contre la discrimination dans l'emploi et la profession ;
- **objectifs spécifiques N°4** : Promouvoir le dialogue social à travers le renforcement du cadre de dialogue social par la consolidation des instruments de concertation et la mise en place de nouveaux instruments pertinents, la sensibilisation, la formation et l'information des partenaires sociaux en vue de développer une culture de dialogue social au niveau national.

Cependant, force est de reconnaître que le Plan d'Actions Opérationnel 2013-2015 n'a pas été mis en œuvre faute de financement. Il est donc impératif d'actualiser le Plan d'Actions Opérationnel pour une mise en œuvre effective de la Politique Nationale du Travail.

Par ailleurs, pour faire face à la recrudescence du travail des enfants, le Gouvernement a adopté, en Conseil des Ministres le 08 juin 2011, le Plan d'Actions National pour l'Élimination du Travail des Enfants au Mali (PANETEM). L'objectif général de ce plan décennal est l'éradication de toute forme de travail non autorisée des enfants au Mali durant la période 2011-2020. Il est réparti en deux phases principales de cinq ans chacune :

- une première phase de 5 ans (2011-2015) focalisée sur l'élimination des pires formes de travail
- une deuxième phase de 5 ans (2016-2020) focalisée sur l'abolition de toutes les formes de travail des enfants non autorisées, soit 40%.

Pour atteindre cet objectif, le PANETEM est articulé autour de six axes stratégiques suivants :

- 1) le renforcement des cadres juridique et réglementaire cohérents en matière de lutte contre le Travail des Enfants ;
- 2) le renforcement du cadre institutionnel ;
- 3) le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des acteurs ;
- 4) la mise en œuvre d'actions directes de lutte contre les pires formes de travail des Enfants dans les secteurs et domaines transversaux suivants : agriculture, l'élevage, pêche, agroforesterie ; artisanat, tourisme et hôtellerie ; orpaillage traditionnel et carrières artisanales ; travail domestique ; économie informelle urbaine ; exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales et la traite des enfants ;
- 5) la collaboration, partenariat et mobilisation des ressources ;
- 6) les mécanismes de suivi – évaluation.

Cette stratégie nationale, conçue pour être le seul cadre d'intervention en matière de lutte contre le travail des enfants, renforce les acquis obtenus depuis 1998 dans la lutte contre les Pires Formes de Travail des Enfants. Elle permet au Gouvernement de respecter ses engagements suite à la ratification des conventions de l'OIT sur le Travail des Enfants et la Convention n° 182 sur l'interdiction des Pires Formes de Travail des Enfants et l'action immédiate en vue de leur élimination, le 14 juillet 2000 et la Convention n°138 sur l'âge minimum d'admission à l'emploi, le 11 mars 2002.

Egalement, afin de contribuer à la lutte contre la pauvreté et à la relance durable du Mali dans le contexte post-crise, le Gouvernement a adopté en avril 2015 le Programme Pays de Promotion du Travail Décemment (PPTD 2016-2018).

Le PPTD-Mali constitue à la fois le document de référence du Gouvernement et des partenaires sociaux pour la promotion du travail décent et le principal cadre à travers lequel les avantages comparatifs de l'OIT sont mis à profit pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et le renforcement des capacités dans ce domaine.

Le PPTD-Mali tire ses orientations de l'analyse participative du contexte socio- économique et de la situation du pays en matière de création d'emploi et de développement des entreprises, de protection sociale, de dialogue social et de respect des normes internationales du travail.

Sur la base de l'identification des déficits de travail décent et en tenant compte des documents de stratégie nationale (PRED-2013, CSCR 2012-2017, PAG 2013-2018) et le Plan-cadre intégré des Nations Unies pour l'Aide au Développement au Mali 2015-2019 (UNDAF), la mise en œuvre du PPTD découle du choix de trois (03) axes d'intervention prioritaires qui sont :

- promouvoir l'emploi décent pour les jeunes filles et garçons en vue de la relance durable du Mali ;
- renforcer et étendre la protection sociale, en particulier pour les populations les plus affectées par la crise ;
- contribuer à la concrétisation progressive du travail décent par un dialogue social dynamique favorable à la relance durable du Mali.

L'ensemble de ces politiques s'inscrit dans l'axe stratégique 5 : Développement du capital humain du Cadre pour la Relance Economique et le Développement Durable du Mali (CREDD 2019-2023).

## **B. Pilotage**

### **1.1.1.5. POLITIQUE NATIONALE DE TRANSPARENCE (PNT)**

Le Mali possède un document cadre de politique Nationale de Transparence PNT, approuvé par le Conseil des ministres en janvier 2015.

L'élaboration de la Politique nationale de Transparence s'inscrit dans le cadre de la promotion de la transparence et de l'accès du public à l'information sur la gestion des affaires publiques. Elle trouve son fondement dans la Constitution et dans les instruments juridiques comme le Protocole de la CEDEAO sur la lutte contre la corruption du 21 décembre 2001, la Convention multilatérale des Nations Unies contre la Corruption, la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption, les directives de l'UEMOA relatives entre autres à la transparence dans la gestion des finances publiques ainsi qu'à la réforme des marchés publics. La Politique nationale de Transparence définit un cadre référentiel pour toutes les initiatives visant à promouvoir la transparence dans la gestion publique ainsi que les principes directeurs devant les encadrer et les guider. Elle propose dans cette perspective, des dispositifs législatifs, institutionnels et opérationnels, assortis de plan d'actions, pour la mise en œuvre de ses activités.

#### **Objectif général**

La politique nationale de transparence vise à poser les fondements d'une « culture de la transparence » dans l'administration publique en vue de parvenir à terme à un « Gouvernement ouvert. » Elle vise à mettre l'accent

sur les mesures préventives par la valorisation de l'accès du public à l'information sur la gestion des affaires publiques.

### **Objectifs spécifiques**

De façon spécifique, la politique nationale de transparence vise à :

- définir et proposer un cadre de mise en cohérence des initiatives antérieures, actuelles et à venir visant à promouvoir et améliorer la transparence et l'accès du public à l'information sur la gestion des affaires publiques ;
- définir des principes directeurs devant encadrer et guider la politique ;
- compléter les actions menées jusqu'à jour par la promotion de mesures de prévention en renforçant l'efficacité des outils existants pour un meilleur accès des citoyens à l'information ;
- proposer les adaptations et évolutions nécessaires du cadre existant (juridique, institutionnel, etc.) et le cas échéant son renforcement par des mesures nouvelles telles que suggérées par le présent document (par exemple par la mise en œuvre d'un système d'information intégré et accessible aux citoyens) ;
- sur la base d'un examen critique des meilleures pratiques internationales en matière de transparence, proposer un niveau raisonnable de performance à court, moyen et long terme tout en capitalisant sur les initiatives antérieures ;
- proposer un plan d'actions pragmatique et réaliste (assorti de mesures ciblées d'accompagnement) de déploiement du dispositif opérationnel.

#### **1.1.1.6. POLITIQUE NATIONALE DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE L'EXTREMISME VIOLENT ET LE TERRORISME (PNLEVT)**

Le Mali dispose d'un document de politique à moyen terme, la Politique nationale de Prévention et de Lutte contre l'extrémisme violent et le Terrorisme (PNLEVT) et son plan d'actions action (2018-2020) approuvés par le Conseil des ministres du 26 février 2018.

La PNLEVT s'appuie sur les principes suivants :

- le caractère sacré de la vie humaine et l'inviolabilité de son intégrité physique ;
- la garantie de la laïcité de l'Etat, de la liberté de religion et du culte, de la liberté d'expression ;
- l'égalité de tous les citoyens devant la loi et l'égal accès pour tous à la justice ;
- le droit pour tout citoyen de participer à la production de la richesse nationale et d'en jouir conformément aux lois et règlements ;
- la coopération avec les Etats voisins et la communauté internationale dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme.

### **OBJECTIFS :**

#### **a) Objectif général :**

Mettre en place un cadre inclusif de concertation et de coordination inter sectoriel pour la mise en œuvre des actions du gouvernement et ses partenaires en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme.

#### **b) Objectifs spécifiques :**

De l'objectif général ci-dessus, découlent les objectifs spécifiques suivants :

- élaborer un document de référence et créer un cadre de concertation adéquat avec l'implication de tous les acteurs concernés ;
- identifier et évaluer les menaces afin d'éliminer les conditions propices au développement de l'extrémisme violent et du terrorisme commis tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de territoire nationale ;
- renforcer le sentiment d'appartenance à une même nation juste et solidaire et intensifier les mesures de lutte contre l'impunité conformément aux instruments internationaux dont le Mali est partie ;
- apporter des réponses justes et diligentes en cas d'attaque terroriste ou d'actes d'extrémisme violent perpétrés sur le territoire national dans le respect des droits humains et de l'Etat de droit.

## **STRATEGIE :**

Elle est constituée autour de cinq piliers : la prévention, la protection, la poursuite, la réponse et la cohésion sociale.

### **Pilier 1 : la prévention**

**Objectif spécifique 1.** Eliminer les conditions propices à la radicalisation, à l'extrémisme violent et au terrorisme ;

**Objectif spécifique 2.** Circonscrire les foyers propices au fondamentalisme religieux, à la radicalisation et à l'extrémisme violent ;

**Objectif spécifique 3.** Priver les extrémistes violents et les groupes terroristes de moyens, d'espace et capacités techniques pour mener leurs opérations ;

**Objectif spécifique 4.** Renforce les capacités et les moyens des services de renseignements, des personnes et agents chargés de l'application des lois ;

**Objectif spécifique 5.** Renforcer la coopération sous régionale, régionale et internationale en matière de prévention de l'extrémisme violent et du terrorisme ;

### **Pilier 2 : La protection**

**Objectif spécifique 1 :** Préserver l'intégrité du territoire national ;

**Objectif spécifique 2 :** Protéger les citoyens, les bien, le patrimoine matériel de l'Etat et des collectivités territoriales contre l'extrémisme violent et le terrorisme ;

### **Pilier 3 : La poursuite**

**Objectif spécifique 1 :** Renforcer l'arsenal juridique institutionnel pour prendre en charge la poursuite dans le cadre de la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent ;

**Objectif spécifique 2 :** Renforcer la coopération dans le domaine de la poursuite et du jugement des terroristes ;

**Objectif spécifique 3 :** Harmoniser l'arsenal institutionnel et juridique national avec les instruments juridiques internationaux en matière de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent ;

### **Pilier 4 : La réponse**

**Objectif spécifique 1 :** Améliorer le cadre institutionnel de l'action humanitaire et de gestion des crises ;

**Objectif spécifique 2 :** Renforcer la résilience des populations victimes d'actes terroristes et d'extrémisme violent ;

**Objectif spécifique 3 :** Développer la coopération sous régionale, régionale et internationale en matière de gestion des conséquences des attaques terroristes ;

**Pilier 5 : La cohésion sociale**

**Objectif spécifique 1 :** Promouvoir les pratiques démocratiques et de bonne gouvernance, l'état de droit et le respect des droits humains ;

**Objectif spécifique 2 :** Harmoniser le développement des régions du pays

**Objectif spécifique 3 :** Promouvoir l'intégration et l'insertion des couches sociales vulnérables sur l'ensemble du territoire national

**Dispositif de pilotage :**

**1.1.1.7. STRATEGIE NATIONALE DE L'ETAT CIVIL**

La Stratégie Nationale de l'état civil résulte de la reconnaissance de l'importance des Systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques vitales (CRVS) dans la promotion de l'agenda de développement en Afrique.

Consécutives à l'évaluation des cadres juridiques, institutionnel et organisationnel du système d'état civil, la stratégie nationale de l'état civil, adoptée en Conseil des ministres le 20 juillet 2018 pour la période 2018-2022, constitue désormais le cadre de référence pour les interventions dans ce domaine.

**Objectif général :**

L'objectif général est d'améliorer la performance/ l'efficacité du système d'enregistrement des faits d'état civil comme moyen d'assurer l'exercice de la citoyenneté formelle, la sécurité juridique du citoyen, la paix et la stabilité, la reconnaissance du statut et des droits humains en général, et spécifiquement des femmes et des enfants et de produire des statistiques sociodémographiques, utiles à la planification des politiques et programmes de développement.

**Objectifs spécifiques :**

- améliorer les cadres juridique, institutionnel et organisationnel du système d'enregistrement des faits et des statistiques vitales notamment par la mise en place d'un système d'interopérabilité entre les différentes institutions concernées par les questions de l'état civil ;
- renforcer les capacités des acteurs concernés par les questions d'état civil ;
- promouvoir l'adhésion des populations à l'enregistrement systématiques des faits d'état civil ;
- améliorer la couverture spatiale des services de l'état civil ;
- assurer le financement du système de l'état civil par l'Etat et les collectivités territoriales ;
- améliorer la qualité et la sécurisation des documents de l'état civil ;
- améliorer la qualité de la production et de l'utilisation des statistiques vitales ;
- mettre en place un mécanisme de collecte et de gestion des données sur les causes des décès (mise en place d'outils, définition de rôles des acteurs, mécanisme de communication et d'échanges de données entre acteurs du système...) ;
- développer une procédure pour le plaidoyer et le renforcement du système d'enregistrement des faits et des statistiques vitales ;
- lutter contre l'apatridie ;

- promouvoir l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans le traitement des d'état civil et la production des statistiques vitales ;
- mettre en place un mécanisme de pilotage et de suivi-évaluation du système.

Les actions sont répertoriées par axe stratégique et par objectif opérationnel.

La stratégie nationale est bâtie autour de six (6) axes stratégiques :

- **Axe stratégique n°1** : le renforcement des cadres juridiques, institutionnel et organisationnel du système d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques vitales (CRVS) :
  - **Objectif opérationnel n°1.1.** : renforcer le cadre juridique ;
  - **Objectif opérationnel n°1.2.** : renforcer les cadres institutionnel et organisationnel ;
- **Axe stratégique n°2** : l'amélioration de la qualité de l'offre de service du système CRVS :
  - **Objectif opérationnel n°2.1.** : couvrir au moins 90% des structures impliquées dans la gestion et le fonctionnement du système CRVS en ressources humaines qualifiées ;
  - **Objectif opérationnel n°2.2.** : renforcer les capacités d'au moins 90% des ressources humaines impliquées dans la gestion et le fonctionnement du système CRVS ;
  - **Objectif opérationnel n°2.3.** : renforcer au moins 95% des structures du système CRVS en infrastructures et en équipements ;
  - **Objectif opérationnel n°2.4.** : informatiser à hauteur de 90% au moins la gestion des actes de l'état civil ;
- **Axe stratégique n°3** : la promotion de l'adhésion des populations à l'enregistrement systématique des faits d'état civil :
  - **Objectif opérationnel n°3.1.** : rapprocher les services de l'état civil des populations ;
  - **Objectif opérationnel n°3.2.** : réaliser des campagnes d'IEC/CCC sur l'importance et l'utilité des faits d'état civil ;
- **Axe stratégique n°4** : l'amélioration de la qualité de la collecte, de la production et de l'utilisation des statistiques vitales :
  - **Objectif opérationnel n°4.1.** : mettre en place un système performant de collecte, de traitement, de production et de diffusion des statistiques vitales ;
  - **Objectif opérationnel n°4.2.** : promouvoir l'utilisation des statistiques vitales ;
- **Axe stratégique n°5** : le financement de la stratégie nationale de l'état civil :
  - **Objectif opérationnel n°5.1.** : accroître et garantir le financement du système de l'état civil par l'Etat et les collectivités territoriales ;
  - **Objectif opérationnel n°5.2.** : mobiliser le financement complémentaire auprès des partenaires techniques et financiers ;
- **Axe stratégique n°6** : le pilotage et le suivi évaluation de la stratégie nationale de l'état civil :
  - **Objectif opérationnel n°6.1.** : piloter la stratégie nationale de l'état civil ;
  - **Objectif opérationnel n°6.2.** : suivre et évaluer la mise en œuvre du plan d'actions de la stratégie nationale de l'état civil.

#### 1.1.1.8. STRATEGIE NATIONALE DE REDUCTION DES RISQUES ET CATASTROPHES

Le Mali est régulièrement confronté à des catastrophes naturelles et est particulièrement vulnérable à la sécheresse, aux inondations, aux invasions acridiennes, aux épidémies et épizooties. Cette

vulnérabilité est liée principalement, à son enclavement au cœur de l'Afrique de l'Ouest entre sept pays (Algérie, Mauritanie, Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger) et son climat de type sahélien, tropical sec, présentant une grande variabilité alternant périodes sèches et de fortes précipitations. Elle est aussi liée, en période de pluies, aux crues des deux grands fleuves Niger et Sénégal et de leurs affluents, qui constituent un important réseau hydrographique inscrit dans d'immenses bassins versants que le Mali partage avec douze pays.

La vulnérabilité du Mali est accentuée par des facteurs socio-économiques et environnementaux, en particulier : une économie essentiellement basée sur une agriculture pluviale, un problème d'aménagement du territoire et d'occupation des sols ...

Une stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes (RRC) au Mali a été rédigée en juin 2013. Trois objectifs stratégiques ont été identifiés :

- Intégrer la RRC dans les politiques et programmes de développement durable ;
- Mettre en place et renforcer les institutions, les mécanismes et les moyens pour améliorer la résilience des communautés ;
- Incorporer systématiquement des méthodes de RRC dans les programmes d'urgence, de préparation et de relèvement.

## **1.1.2. PROGRAMMES DU BUDGET PROGRAMME**

### **1.1.2.1. PROGRAMMES DU MATD**

Le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation prépare et met en œuvre la politique nationale dans les domaines de l'administration du territoire, de la décentralisation, du développement des régions et des pôles de développement.

A ce titre, il est compétent pour :

- l'organisation de la représentation territoriale de l'Etat ;
- la coordination et le contrôle de l'action des représentants de l'Etat dans les circonscriptions administratives;
- l'organisation des opérations électorales et référendaires, en rapport avec les autres structures intervenant dans ces opérations ;
- la gestion des frontières nationales et la promotion de la coopération transfrontalière ;
- la gestion de l'état civil ;
- la gestion des personnes réfugiées au Mali ;
- la participation à l'organisation des opérations de retour des Maliens réfugiés dans les pays voisins ;
- l'élaboration et le suivi de l'application de la législation relative aux fondations, aux associations et aux groupements et partis politiques ;
- la coordination des relations du Gouvernement avec les partis, groupements et associations politiques ;
- la participation à la préparation et à la mise en œuvre de la défense civile de l'Etat ;
- l'organisation du contrôle du fonctionnement des organes des collectivités territoriales ;
- l'information régulière du Gouvernement sur la situation politique et sociale du pays ;

- la conduite des réformes politiques, administratives et institutionnelles concourant à la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation nationale ;
- la promotion de la coopération décentralisée ;
- la mise en cohérence des politiques et programmes de développement des collectivités territoriales avec ceux de l'Etat ;
- le développement et l'organisation des relations de coopération entre l'Etat et les collectivités locales, entre les collectivités territoriales et entre celles-ci et les entreprises et sociétés du secteur privé ainsi que des relations de collaboration entre services techniques de l'Etat et les collectivités territoriales ;
- la définition de mesures propres à faciliter l'exercice par les collectivités territoriales de leurs compétences ;
- le suivi des relations entre les collectivités territoriales et les partenaires techniques et financiers ou/et les organisations non gouvernementales ;
- l'élaboration du taux de la fiscalité applicable aux collectivités territoriales et aux entreprises locales, en rapport avec le ministre de
- l'Economie et des Finances ;
- l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de stratégies visant à accroître les ressources financières des collectivités locales ;
- la tutelle technique des collectivités territoriales ;
- la détermination des compétences transférées aux collectivités territoriales ;
- l'élaboration et la mise en œuvre de la politique nationale de l'administration et de gestion des fonctionnaires des collectivités territoriales ;
- les actions de prise en compte des spécificités régionales et de correction des disparités régionales dans les programmes de développement économique et social ;
- les contrats-plans Etat/régions ;
- l'appui à la définition et à la gestion des espaces agricoles et pastoraux ;
- l'aménagement de pôles de développement, en rapport avec les ministres chargés de l'agriculture, de l'aménagement du territoire et de l'élevage et de la pêche.

Le MATD dispose de cinq programmes :

Le programme n° 2.037 Gestion Commune des Frontières et Coopération Transfrontalière et le programme n°2.038 Dispositif d'appui technique aux collectivités territoriales concernent respectivement la Politique nationale des frontières et la Politique nationale de la Décentralisation.

■ **Programme : 1.014 Administration Générale et Contrôle ;**

Le cadre de performance du 1.007 est bâti autour de quatre objectifs spécifiques : (i) mettre en synergie les actions des services centraux, des circonscriptions administratives et des projets & programmes du département ; (ii) assurer la gestion efficiente des ressources humaines, matérielles et financières du département; (iii) contrôler l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives à la gestion administrative, financière et matérielle dans les services centraux et les structures déconcentrées et décentralisées ; (iv) améliorer le cadre juridique et institutionnel de la déconcentration.

■ **Programme : 2.036 Administration du Territoire ;**

Le cadre de performance du programme 2 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques : (i) Assurer un suivi régulier des circonscriptions administratives, (ii) Assurer l'exercice effectif des libertés publiques, (iii) Renforcer et Améliorer le Système Electoral, (iv) Adapter et renforcer le système d'Etat Civil.

■ **Programme : 2.037 Gestion commune des frontières et coopération transfrontalière ;**

Le cadre de performance du programme 3 est bâti autour de quatre (04) objectifs spécifiques : (i) renforcer la coopération administrative frontalière ; (ii) équiper et développer les zones frontalières (iii) matérialiser les frontières (iv) renforcer les capacités en matière de gestion des frontières (v) contribuer au renforcement de la sécurisation des zones frontalières

■ **Programme : 2.038 Dispositif d'appui Technique aux collectivités**

Le cadre de performance du programme est bâti autour de trois objectifs spécifiques : (i) améliorer la qualité des services rendus par les Collectivités Territoriales ; (ii) améliorer la prévisibilité des ressources financières des Collectivités Territoriales ; (iii) renforcer les capacités des élus et des agents des Collectivités Territoriales.

■ **Programme : 2.064 Développement Régional et Local**

Le cadre de performance du programme développement régional et local est bâti autour de trois (3) objectifs spécifiques : (i) Renforcer les capacités des CT dans la mise en œuvre du développement régional et local ; (ii) améliorer la mobilisation des ressources au profit du développement régional et local ; (iii) contribuer à la préservation de la paix au développement des Régions de Tombouctou, Gao, Kidal, Taoudénit et Ménaka.

#### 1.1.2.2. PROGRAMMES DU MDSTFP

Le Ministère du Dialogue Social, du Travail et de la Fonction Publique a pour mission de préparer et de mettre en œuvre la politique nationale dans les domaines du Dialogue social, du Travail et de la Fonction publique.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la promotion du Dialogue social, la prévention et la gestion des conflits collectifs ;
- la coordination des rapports du Gouvernement avec les organisations syndicales et patronales ;
- l'élaboration, la mise en œuvre et le contrôle de la législation du Travail dans le Secteur privée ;
- les mesures de lutte contre le travail des enfants, les discriminations et les harcèlements dans les lieux de travail ;
- l'élaboration, l'application ou le contrôle de l'application des règles relatives à l'emploi du personnel civil de l'Etat et des organismes publics de l'Etat ;
- l'élaboration et la mise en œuvre de la politique salariale et de rémunération de l'Etat ;
- l'amélioration de la performance du personnel civil de l'Etat et des organismes publics de l'Etat ;
- l'élaboration et l'application des règles relatives à la détermination de la représentativité et de la légitimité des organisations syndicales ;
- la gestion du personnel relevant du statut général des fonctionnaires.

Le Ministère du Dialogue Social, du Travail et de la Fonction Publique possède trois (03) programmes : (i) Administration Générale ; (ii) Amélioration de la Gestion Administrative des Agents de l'État et (iii) Amélioration du Cadre législatif du Travail ce dernier concerne la Politique nationale de travail.

■ **Programme : 1.012 Administration Générale**

Le cadre de performance de ce programme est bâti autour de quatre objectifs spécifiques :

- préserver et consolider la paix sociale,
- promouvoir le Dialogue Social,
- assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières,
- renforcer les relations entre le Gouvernement et les autres Institutions.

■ **Programme : 2.030 Amélioration de la Gestion Administrative des Agents de l'État**

Il poursuit quatre (04) objectifs spécifiques qui concourent à la résolution des problèmes relatifs à la gestion des ressources humaines de la Fonction publique de l'État. Il s'agit de :

- maîtriser les effectifs du Personnel de la Fonction Publique de l'État ;
- satisfaire les besoins en formation et en recrutement des nouveaux agents ;
- disposer d'un système d'information national à jour sur les ressources humaines de l'État et accessible ;
- assurer l'équité genre dans la Fonction publique de l'État.

■ **Programme : 2.031 Amélioration du Cadre législatif du Travail**

Le programme poursuit quatre (4) objectifs spécifiques qui sont :

- promouvoir le dialogue social ;
- s'assurer de l'application de la législation et de la réglementation du travail ;
- rendre performant les services du Travail ;
- promouvoir les actions de lutte contre le Travail des Enfants.

### 1.1.2.3. PROGRAMMES DU MRIRSC

Le Ministère des Réformes Institutionnelles et des Relations avec la Société Civile a pour mission de préparer et de mettre en œuvre la politique nationale en matière de Réforme des Institutions et de Relations avec la Société civile.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la conduite des réformes institutionnelles relatives à la modernisation et à la consolidation de l'État de droit et de la démocratie ;
- la coordination et le renforcement des relations entre le Gouvernement et les acteurs de la Société civile ;
- la proposition de mesure de renforcement de la Société civile et la promotion de sa participation au débat public ;
- la mobilisation des acteurs de la Société civile dans le cadre de la mise en œuvre de l'action gouvernementale.

Le Ministère des Réformes Institutionnelles et des Relations avec la Société Civile dispose deux programmes :

■ **Programme : 1.044: Administration Générale et Contrôle**

Le cadre de performance de ce programme est bâti autour de deux quatre objectifs spécifiques : (i) Améliorer la coordination et le pilotage de la politique du département et (ii) Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières.

■ **Programme : 2.032 Reformes Administratives et Institutionnelles**

Le programme « Reformes administratives et institutionnelles » est bâti autour de deux objectifs spécifiques suivants : (i) promouvoir la culture de résultats et de transparence dans l'Administration publique ; (ii) créer les conditions de modernisation de l'Administration publique.

#### 1.1.2.4. PROGRAMMES DU MSPC

La politique nationale de sécurité et de protection civile est une politique publique de sécurité. Elle s'intègre dans la politique de sécurité nationale dont les grandes orientations sont définies par le Conseil Supérieur de la Défense Nationale présidée par le président de la République. Elle tient compte, dans sa conception, des politiques publiques ayant une incidence sur la sécurité : politique nationale d'action environnementale, stratégie nationale de sécurité alimentaire, stratégie nationale de réduction de la pauvreté, politique nationale d'égalité entre les sexes, politique nationale de l'emploi, etc.

Neuf (09) priorités essentielles constituent les axes stratégiques de la politique nationale de sécurité et de protection civile :

- 1) privilégier la prévention ;
- 2) renforcer la capacité des forces de sécurité ;
- 3) renforcer les capacités nationales en prévention et gestion des catastrophes ;
- 4) endiguer l'insécurité routière et l'insécurité fluviale ;
- 5) asseoir les bases d'une police de proximité au profit des communautés urbaines ;
- 6) renforcer la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes ;
- 7) mettre en place une gouvernance partagée de la sécurité ;
- 8) consolider et renforcer la coopération bilatérale et multilatérale ;
- 9) adopter une stratégie de communication conséquente.

L'objectif principal que vise la politique nationale de sécurité et de protection civile est d'assurer la sécurité des personnes et des biens et la promotion de la paix sociale.

Trois objectifs spécifiques concourent à la réalisation de cette politique

#### **Objectif global :**

- renforcer les capacités de l'Etat à répondre aux attentes de la société en matière de sécurité ;
- répondre aux exigences démocratiques et de bonne gouvernance à travers la participation de tous les acteurs et le contrôle démocratique ;
- créer un climat de paix et de stabilité propice au développement économique et sociale.

#### 1.1.2.5. PROGRAMMES DU MCSPRN

Conformément au Décret n° 2019-0331/P-RM du 13 mai 2019, modifié, fixant les attributions spécifiques des membres du Gouvernement, le Ministère de la Cohésion, Sociale, de la Paix et de la Réconciliation nationale a pour mission de préparer et de mettre en œuvre la politique de réconciliation nationale en vue du renforcement de la Cohésion sociale, de la Paix et de cohésion sociale.

A ce titre, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- la conduite du processus de dialogue inclusif et de réconciliation nationale ainsi que le suivi des institutions mises en place à cet effet ;
- la participation aux négociations en vue de parvenir à une paix durable ;

- la participation au suivi des relations du Mali avec les gouvernements étrangers et les organisations internationales impliquées dans le processus de rétablissement et de consolidation de la paix dans les régions du Nord ;
- l'instauration d'un climat de paix et de confiance entre les différentes communautés ;
- la participation à la sensibilisation et à l'information pour le retour au Mali des Maliens réfugiés à l'étranger.

Le Département est structuré en deux (02) programmes.

■ **Programme 1.016 : Administration Générale**

Le cadre de performance du programme 1.016 est bâti autour de trois objectifs spécifiques.

- objectif 1 : Coordonner l'élaboration et la mise en œuvre de la Politique Nationale de Réconciliation ;
- objectif 2 : Renforcer les capacités de pilotage et de suivi du processus de réconciliation nationale ;
- objectif 3 : Assurer une gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières du département.

■ **Programme 2-040 : Renforcement du processus de Dialogue et de Réconciliation Nationale**

Le cadre de performance du programme 2.040 est bâti autour de trois objectifs spécifiques :

- objectif 1 : établir la vérité sur les violations graves des droits de l'Homme qui ont eu lieu au Mali, en prenant en compte les causes, la nature et les conséquences de ces violations et pour en établir les responsabilités ;
- objectif 2 : restaurer la dignité de la victime en lui donnant l'occasion de dire ce qu'elle a vécu en faisant des recommandations pour des mesures de réparations ;
- objectif 3 : promouvoir la Justice et la Réconciliation et éviter la récurrence des violations.

#### 1.1.2.6. PROGRAMMES DU MARC

Au terme du décret n°2012-479/P-RM du 20 août 2012, le Ministère des Affaires Religieuses et du Culte a pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre la Politique nationale en matière d'exercice, d'expression, d'enseignement ou de diffusion des convictions religieuses ou morales et des cultes. A ce titre, il est chargé de :

- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives à l'exercice de la liberté religieuse et du culte, à l'enseignement des religions et des cultes, aux prêches, à la création et au fonctionnement des établissements religieux, des missions et congrégations, des édifices de culte et des associations confessionnelles ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives à l'organisation des pèlerinages et des fêtes religieuses ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives au financement des activités religieuses ou de culte, aux œuvres caritatives des établissements religieux et des édifices de culte, des missions, congrégations et associations confessionnelles ;
- le suivi des relations des associations confessionnelles ou de culte avec les associations étrangères et les organisations internationales non gouvernementales poursuivant des buts similaires.

Pour l'exécution de sa mission, le MARC est doté d'un budget/programme qui se présente comme suit :

■ **Programme : 1.015 Administration Générale**

Le cadre de performance du programme est bâti autour de deux (02) objectifs spécifiques qui contribuent à la résolution des problèmes relatifs à (i) la mise en synergie les actions des structures du département et s'assurer de leur bon fonctionnement (ii) à la gestion efficiente des ressources matérielles et financières du département.

■ **Programme : 2.039 Religion et Culte**

Ce programme vise à créer un meilleur cadre de tolérance pour l'expression, l'exercice des libertés, des croyances et des pratiques religieuses et du culte. Il contribue à renforcer la cohésion entre les courants confessionnels.

Il vise à atteindre spécifiquement trois objectifs à savoir (i) faciliter le bon accomplissement du culte (ii) renforcer le dialogue inter et intra religieux (iii) encadrer le verbe et l'action religieux. Ces objectifs sont assortis d'indicateurs de performance.

## 1.2. MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES/STRATEGIES ET PROGRAMMES DU BUDGET PROGRAMME

### 1.2.1. POLITIQUES ET STRATEGIES

#### 1.2.1.1. POLITIQUE NATIONALE DE LA GESTION AXEE SUR LES RESULTATS (PN-GAR)

Les actions suivantes ont fait l'objet de réalisation au cours de l'année 2019 sur le PDI 2''

#### **Objectif 1. : Créer les conditions d'implantation de la gestion axée sur les résultats dans l'Administration**

- établissement de l'état des lieux des ressources humaines (audit) et élaboration d'une feuille de route pour son opérationnalisation et le suivi de la réforme de la GRH ;
- reprise d'un audit des multiples paiements dans les CT à la suite de la mobilité du personnel en vue d'unifier le système de paiement des soldes (Etat et collectivités) ;
- dissémination des conclusions de l'Etude sur la sous-représentation des femmes à Bamako et dans la région de Koulikoro, au total 50 participants;
- réalisation de 4 ateliers de formation en EHF les représentants de l'Etat ;
- formation en équité genre de 60 cadres du CDI, du MTFPRI et des autres structures impliquées dans la réforme de la GRH ;
- élaboration et validation d'un programme de formation continue suivant les besoins des agents de l'Etat ;
- réalisation de 3 ateliers de validation des feuilles de route des groupes de travail et sous-groupes thématiques mis en place par l'arrêté interministériel n° 2018-2515/Prim-Cab/MEF/MATD/MENC/MTFP/MERS-SG du 16 juillet 2018 ;
- élaboration des normes de rendement, des critères de performance et des fiches d'évaluation ;
- élaboration des modules types de lettre de mission de contrats de performance et d'objectifs ;
- expérimentation de la rémunération partiellement liée à la performance pour le personnel du CDI.

#### **Objectif 2. : Améliorer la performance de l'Administration Publique et la qualité des services délivrés aux citoyens**

- réalisation de l'audit de performance des cinq plus grands hôpitaux et recommandations sur l'amélioration de leur performance ;
- réalisation de 2 ateliers de cadrage méthodologique et d'évaluation des besoins des secteurs de la santé et de la décentralisation ;
- élaboration et la validation du guide méthodologique servant de feuille de routes aux **RSI**.

#### **Objectif 3 : Favoriser l'émergence d'un management professionnel des politiques et programmes de développement.**

- développement des modules de formation pour l'ENA, le CFCT et le CFD, à savoir les conditions d'un management des politiques, les projets et les équipes dans les organisations publiques sont améliorées au travers de l'émergence et la professionnalisation d'une nouvelle génération de managers

**Objectif 4 : mettre les préoccupations des citoyens au cœur de l'action administrative en vue de renforcer l'Etat de droit.**

- réalisation d'un atelier de suivi de la mise en œuvre du plan d'action de la stratégie de contrôle interne ;
- élaboration d'un nouveau plan d'actions de la stratégie de contrôle interne.

**Objectif 5 : Assurer un pilotage renforcé et un pilotage technique efficace.**

- élaboration de l'état des lieux de la dématérialisation des procédures et actes de l'administration publique et établissement de la feuille de route ;
- réalisation de diverses sessions de formation des acteurs impliqués dans le pilotage de la réforme (politique et technique) en GAR sur le module formulation et suivi-évaluation des projets/programmes publics ;
- réalisation de 4 session de formation de 12 auditeurs au Maroc et une visite ministérielle de travail et de partage d'expériences dans les domaines de l'équité-genre, de la gouvernance, des réformes institutionnelles et des relations avec la société civile a été effectuées au Canada (Cf. lettre 0062/MRIRSC-SG du 27 septembre 2019) ;
- élaboration des termes de référence pour le câblage des réseaux informatique, téléphonique et électrique du CDI ;
- élaboration des termes de référence pour la formation en réseaux et sécurité avec certifications ;
- installation et fonctionnalisation du logiciel TOM2 PRO au niveau des DFM de 7 ministères (MRATVP, MTFP, MEF, MEN, MSHP, MDFL, MPFEF) ;
- formation des utilisateurs sur le logiciel TOM2PRO Windows licence mono projet, mono site et clés supplémentaires pour postes additionnels ;
- réalisation des termes de référence pour la prise en charge de la logistique pour la participation à la session de formation en réseaux et sécurité avec certifications ;
- exécution des actions de promotion du CDI et du PDI-2 (plan de communication).

#### 1.2.1.2. POLITIQUE NATIONALE DE LA DECENTRALISATION

Les activités principales qui concourent à la réalisation de ces objectifs sont les suivantes :

■ **Objectif Général n°1 : Promouvoir le développement territorial équilibré des régions et des pôles urbains :**

- **Objectif spécifique n°1.1 : Réorganiser le territoire pour asseoir la cohérence du développement régional ;**
  - élaboration et transmission au cabinet du MATD les projets de textes de création des nouvelles collectivités territoriales.
- **Objectif spécifique n°1.2 : Développer une économie régionale et territoriale afin de créer des richesses et des emplois au niveau régional et local ;**
  - réalisation des missions d'évaluation de performance des ADR ;
  - adoption du Décret n°0258 du 27 mars 2019 fixant les modalités de transfert des services déconcentrés de l'Etat aux Collectivités territoriales dans les domaines concernés (les secteurs de l'Education, de la Santé, de l'Hydraulique, de l'Agriculture, de la Pêche, de la Culture, de l'Assainissement et de la Lutte contre les Pollutions et des Nuisances, de la Jeunesse et des Sports, des Mines, de l'Urbanisme et de Construction et des Infrastructures routières) ;
  - validation des outils d'opérationnalisation du Décret n°0258 du 27 mars 2019 ;

- réalisation des missions de suivi et accompagnement dans toutes les régions qui ont signé des CPER (Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal) pendant la période du 20 au 29 novembre 2019 ;
- tenue des réunions du comité de suivi des CPER et la programmation des missions de suivi des CPER ;
- suivi et accompagnement des structures de coopération inter collectivités dans les Cercles de Kéniéba, Bafoulaba, Kita, Bla, Kolokani, Banamba, Tominian, Yorosso, Sikasso et Yanfolila ;
- réalisation des missions d'information et de sensibilisation des acteurs des CT autour des enjeux de la coopération inter collectivités en vue de promouvoir la solidarité et la mutualisation des moyens dans la maîtrise d'ouvrage du développement local dans les cercle de Kadiolo, Kolondiéba, Kangaba, Diéma, Nioro et Koulikoro ;
- élaboration et transmission à la CPS le document de projet pour contribuer à la mobilisation des financements pour la mise en œuvre du programme d'investissements des CT dans les communes transfrontalières ;
- édition de 3000 exemplaires de guide d'élaboration des PDESC intégrant les changements climatiques, le genre, la sécurité alimentaire, la migration et la cohésion sociale, l'opération de dissémination du guide est en cours ;
- organisation des missions d'appui de Régions dans la conception et la réalisation des projets d'investissements structurants dans les régions de Kayes et Sikasso et la tenue des ateliers de renforcement des capacités des élus et des agents techniques du 26 au 30 octobre 2019 simultanément dans les deux régions.
- **Objectif spécifique n°1.3 : Promouvoir une politique volontariste et anticipatrice de la ville fondée sur la détermination du statut, de la vocation et des fonctions des différents types d'agglomérations sur le territoire.**
- réalisation des missions d'évaluation de performance des villes participantes au Projet d'appui aux Communes urbaines du Mali du 08 au 09 juin 2019 ;
- **Objectif Général n°2 : Améliorer la qualité des services rendus par les collectivités territoriales.**
- **Objectif spécifique n°2.1 : Rendre la fonction publique territoriale attractive ;**
  - enregistrement de 53 113 fonctionnaires des CT dans la base de données de gestion des fonctionnaires des collectivités territoriales ;
  - organisation d'un concours direct de recrutement de 2 233 enseignants dans la fonction publique des CT au titre de l'année 2019;
  - élaboration du projet d'arrêté d'intégration dans la fonction publique des CT de 2 233 enseignants ;
  - élaboration du projet d'arrêté d'intégration dans la fonction publique des CT de 688 enseignants contractuels ;;
  - élaboration du projet d'arrêté de titularisation de 108 fonctionnaires stagiaires des CT
  - élaboration des projets d'arrêts d'avancement d'échelon de 877 fonctionnaires des CT ;
  - élaboration des projets de mutation de 1 460 fonctionnaires des CT ;
  - élaboration du projet d'autorisations de formation de 625 fonctionnaires des CT ;
  - élaboration des projets d'arrêté de mise en congé de formation de 203 fonctionnaires des CT ;
  - élaboration des projets d'arrêté de rappel à l'activité de 88 fonctionnaires des CT ;

- élaboration des projets d'arrêté de radiation de 170 fonctionnaires des CT ;
- élaboration des projets d'arrêté de mise à disposition de 37 fonctionnaires des CT ;
- élaboration des projets d'arrêté de changement de catégorie par voie de concours professionnel de 36 enseignants.
- **Objectif spécifique n°2.2 : Développer les capacités des ressources humaines des collectivités territoriales ;**
  - formation de 92 agents des CT sur les normes communautaires (UEMOA) en matière de finances des CT, compte administratif et restitution publiques ;
  - formation de 168 agents des CT sur l'élaboration du budget dans le cadre des normes communautaires de l'UEMOA ;
  - formation de 373 agents des CT sur la gestion administrative et financière des CT, la maîtrise d'ouvrage, les schémas et plans d'aménagement du territoire ;
  - formation de 360 élus sur la gestion financière et budgétaire des collectivités.
- **Objectif spécifique n°2.3 : Accélérer les transferts de compétences et de ressources en vue d'améliorer l'offre de services aux citoyens.**
  - partage avec la CADD la note stratégique relative aux modalités de transfert des services déconcentrés de l'Etat aux collectivités territoriales ;
  - réalisation de deux missions de suivi de la déconcentration des services concernés par le transfert des ressources dans les Cercles de Sikasso et Ségou et Kolondiéba avec la CADD-MEF ;
  - participation à l'atelier de dissémination du guide de mobilisation et d'exécution des ressources budgétaires transférés aux collectivités territoriales à Sikasso avec la CADD-MEF ;
  - réalisation des missions de formation et de suivi des fonds transférés aux CT dans les Cercles de Koulikoro, Kolokani, Yorosso et Kadiolo Kita, Bafoulabé, Niono et Kati avec la CADD-Santé.
- **Objectif Général n°3 : Renforcer l'accompagnement de l'Etat.**
  - **Objectif spécifique n°3.1 : Rendre plus efficace la déconcentration ;**
    - néant
  - **Objectif spécifique n°3.2 : Systématiser le contrôle interne et l'évaluation externe des collectivités territoriales afin d'accroître la redevabilité des élus.**
    - réalisation d'une étude pour l'élaboration du projet de dispositif d'opérationnalisation du contrôle à posteriori ;
    - validation lors d'un atelier national du guide d'exercice du contrôle de légalité des CT issu de l'étude ;
    - tenue d'un atelier de partage du guide à Ségou et trois ateliers sont en préparation (Koulikoro, Sikasso et Tombouctou) ;
    - mise en œuvre du mécanisme de rapportage des indicateurs du DCPND au niveau régional et local.
- **Objectif Général n°4 : Renforcer la gouvernance inclusive du territoire.**
  - **Objectif spécifique n°4.1 : Renforcer l'implication des chefs de village, de fractions et de quartiers dans le processus de gestion des affaires publiques locales**
    - mise en place de la coordination des autorités traditionnelles avec l'appui de la Suisse et de LuxDev;
    - élaboration des répertoires implication dans la médiation sociale, dans la prévention et la gestion des conflits fonciers à travers les COFOS avec l'appui de la Suisse et de LuxDev

- **Objectif spécifique n°4.2 : Améliorer la gouvernance de la sécurité au niveau régional et local ;**
  - élaboration et validation des avant-projets de textes de création, les attributions et l'organisation de la police territoriale.
- **Objectif spécifique n°4.3 : Améliorer la transparence, la redevabilité et la collégialité de la gestion publique ;**
  - élaboration et édition de 2 000 exemplaires du guide pour la participation et l'engagement citoyen dans les collectivités territoriales avec l'appui Suisse ;
    - **Objectif spécifique n°4.4 : Améliorer l'intégration du genre dans la gestion des collectivités territoriales.**
      - organisation d'une session de formation à l'attention de 676 femmes élues dans les régions de Mopti et de Tombouctou sur la décentralisation et la gouvernance locale
      - soutien aux femmes candidates aux législatives par NDI avec l'appui USAID et Suisse, PNUD, MINUSMA.
- **Objectif Général n°5 : Améliorer le financement de la décentralisation.**
- **Objectif spécifique N°5.1 : Procéder à une allocation substantielle et garantie des dotations budgétaires de l'État aux collectivités territoriales ;**
  - production de deux notes d'analyse sur la progression des 30% des recettes budgétaires de l'État aux CT ainsi que les modalités de transferts des services techniques déconcentrés aux CT ;
  - implantation du logiciel budgétaire et comptable dans 181 communes dont 21 communes pour le premier semestre et une mission de suivi de l'opérationnalisation du logiciel a été effectué dans quatre (04) tests communes en vue d'élargir son implantation dans les autres collectivités territoriales ;
  - cofinancement par la banque mondiale, la Suisse, les Pays Bas et l'AFD d'un projet PDREAS cherchant à augmenter les ressources de de 102 communes.
- **Objectif spécifique N°5.2 : Renforcer la fiscalité locale ;**
  - formation de 25 communes des cercles de Koulikoro, Kati et Kolokani sur la technique du recensement de la matière imposable ;
  - formation de 30 communes de la région de Kayes sur le recensement de la matière imposable et l'évaluation du potentiel fiscal.
- **Objectif spécifique N°5.3 : Améliorer la mobilisation de l'Aide publique au Développement.**
- **Pilotage, suivi et communication de la politique de décentralisation.**
  - édition et distribution de 5.000 exemplaires du document de politique de décentralisation (DCPND) ;
  - édition et distribution de 5 000 exemplaires du document de politique de décentralisation (DCPND) traduits en 5 langues nationales ;
  - distribution de plus de 3 000 exemplaires du document de politique de décentralisation (DCPND) ;
  - édition et distribution du DCPND et de son plan d'action aux élus et représentants de l'Etat ;
  - ajout de 60.000 documents à la bibliothèque numérique accessible sur web [www.dgct.gouv.ml](http://www.dgct.gouv.ml);

- édition et distribution de 6 700 recueils des textes de base de la décentralisation et des décrets de transferts de compétences et de ressources de l'Etat aux CT ;
- édition de 2 300 exemplaires du plan d'archivage des CT et sa diffusion est en cours à travers des missions de dissémination dans les Régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti ;
- élaboration des TDR relatifs au renforcement des capacités des agents de la DGCT en numérique et gestion documentaire ;
- renforcement des équipements permettant un accès à l'information : matériels et équipements, matériel informatique, matériel de transport (deux véhicules et cinq (5) motocyclettes) ;
- appui à la tenue de 3 rencontres entre le Ministre et les PTF dans le cadre du pilotage de la mise en œuvre du DCPND ;
- élaboration des projets de Décret de révision du CNO ;
- mobilisation de la DAT pour le financement des actions de suivi de coordination des actions de développement au niveau national, régionale et local (CNO, CROCSAD et CLOCSAD et association d'élus) ;
- mise en place d'un réseau intranet à la DGCT interconnecté à l'intranet du gouvernement.
- Poursuite de la migration de la base OISE vers une application en ligne ;
- actualisation du plan de redynamisation de la base OISE (ce plan n'est pas encore soumis au CNO) ;
- révision de l'instruction sur la base OISE ;
- élaboration des TDR relatifs à la formation des administrateurs sur la migration de la base OISE ;
- production du rapport annuel sur l'état de lieux de la décentralisation ;
- réalisation des missions d'évaluation des villes participantes au PACUM et réalisation d'une étude pour l'opérationnalisation d'un dispositif pour le contrôle a posteriori ;
- tenue des ateliers de renforcement des capacités des élus, des agents des collectivités et des services déconcentrés sur quatre (4) pôles.
- réalisation des missions de supervision dans les villes du PACUM ;
- réalisation de 6 missions de suivi dont 3 conjointes (DGCT-UE) dans les régions de Kayes (Diéma), Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti ;
- tenue d'une réunion du comité de pilotage pour la validation du plan d'action annuel du projet PADRE ;
- contribution à la formulation d'un nouveau programme d'appui à la décentralisation et à la régionalisation (2020-2021) ;
- validation des TDR pour les modules de formation contenus dans le plan d'action 2019-2020 ;
- tenue du comité de pilotage du SDNM II ;
- réalisation d'une mission conjointe DGCT-Banque mondiale dans les Communes de Koutiala, Sikasso et Ségou dans le cadre de la formulation du projet décentralisation budgétaire et fiscale (la liste définitive des 100 communes bénéficiaires dudit projet a été signée et transmise à la Banque mondiale) ;
- élaboration des projets de textes de relecture relatifs à la création, l'organisation et le fonctionnement et le cadre organique de la Direction générale des collectivités territoriales (ces projets de textes ont fait l'objet de réunion interministérielle et attente pour programmation en Conseil des ministres).

### 1.2.1.3. POLITIQUE NATIONALE DES FRONTIERES

Courant l'année 2019, la DNF a réalisé les activités suivantes :

#### **Objectif n° 1 : Renforcer la coopération administrative frontalière :**

Les acquis ont porté sur la réalisation des rencontres suivantes :

- tenue de 3 rencontres entre les autorités administratives du Département de Tengrela (RCI) et du Cercle de Kolondiéba (Mali) pour le renforcement de la Coopération transfrontalière entre les deux circonscriptions, respectivement du 11 au 13 Janvier 2019 et du 11 au 14 Septembre 2019 à Tengrela et du 12 au 13 Avril 2019 à Kolondiéba.

#### **Objectif n° 2: Favoriser l'intégration de proximité des populations de part et d'autres des frontières**

Courant l'année 2019, la coopération transfrontalière a été marquée par l'intensification des activités de coopération entre le Mali, la Guinée Conakry et la Cote d'Ivoire. L'intégration de proximité des populations de part et d'autres des frontières a connu un progrès notable avec l'identification et la mise en place de certains espaces de coopération transfrontalière :

- **Mali-Guinée :**
  - l'espace de coopération transfrontalière Kangaba-Siguiri ;
  - l'espace de coopération transfrontalière Yanfolila-Mandiana.
- **Mali- Cote d'Ivoire :**
  - la tenue de la rencontre des Gouverneurs des Régions de Sikasso, des Cascades (Burkina) et de Tioloko (RCI) à Sikasso ;
  - la tenue de la rencontre entre les autorités administratives du Cercle de Kolondiéba (Mali) et du Département de Tengrela (RCI) pour le renforcement de la Coopération transfrontalière entre les deux circonscriptions à Kolondiéba ;

#### **Objectif n°3 : Equiper et développer les zones frontalières**

- réalisation d'une étude de faisabilité de trois (03) adductions d'eau aux frontières Mali-Mauritanie et Mali-Burkina dans le cadre du programme de coopération transfrontalière soutenue par la Suisse au niveau du Conseil des Collectivités Territoriales de l'UEMOA ;
- réalisation de projets transfrontaliers dans la zone C3Sahel (Tombouctou), SKBO;

##### **Région de Kayes :**

- réalisation d'une adduction d'eau avec château dans le village frontalier de Kakouloun, cercle de Yélimané (Frontière Mali-Mauritanie) ;
- réalisation de quatre (4) forages positifs équipés de pompe à motricité humaine (PMH) dans les cercles de Nioro du Sahel et Yélimané (Frontière Mali-Mauritanie) ;
- réalisation d'une mission de contrôle et de la surveillance des travaux de trois (03) forages équipés de pompes à motricité humaine dans le cercle de Nioro ;
- réalisation d'une mission de contrôle et de la surveillance des travaux de réalisation d'une adduction d'eau avec château du village frontalier de Kakouloun, cercle de Yelimane.

##### **Région de Sikasso :**

- réalisation des études de faisabilité des forages équipés en pompe à motricité humaine (PMH) dans les villages de :
  - Koreodougou Kafegue dans la commune de Zegoua, cercle de Kadiolo;
  - Zeoulana, commune de Ourikila, cercle de Yorosso;
  - Wafourouma dans la commune de Boura du cercle de Yorosso;

- Nassoulou dans la commune de Zegoua du cercle de Kadiolo ;
- Sandougoula dans la commune de Koussan de Yanfolila;
- Frafing dans la commune de sibirila, cercle de Bougouni ;
- Titibougou dans la commune de Finkolo Arrondissement central du cercle de Sikasso ;
- Kona dans la commune de Sibirila du cercle de Bougouni ;
- Koreodougou Kafegue dans la commune de Zegoua du cercle de Kadiolo;
- réalisation des études de faisabilité des forages équipés en adduction d'eau sommaire (AES) dans les villages de :
  - Finkolo, chef-lieu de la commune de Finkolo Arrondissement central, cercle de Sikasso;
  - Sona dans la commune de Mahou, cercle de Yorosso;
- réalisation des études de faisabilité de trois équipements marchands dans les villages de :
  - Zegoua, cercle de Kadiolo ;
  - Fanidiama, cercle de Kadiolo ;
  - Filamana, cercle de Yanfolila.

**Objectif n°4 : Matérialiser les frontières**

- tenue de 3 rencontres de la Commission Technique Mixte de Matérialisation de la frontière Mali-Guinée pour la validation de la proposition de tracé de la ligne frontière, tenue respectivement du 18 au 22 février 2019 et du 07 au 11 octobre 2019 à Conakry et à Bamako du 20 au 25 mai 2019 ;
- tenue de 2 rencontres de la Commission Technique Mixte d'abornement de la frontière Mali-Burkina :
  - du 08 au 19 avril 2019 à Sikasso pour l'élaboration et le listing des coordonnées du segment II en vue de la densification de cette frontière ;
  - du 25 août au 06 septembre 2019 à Bobo-Dioulasso (Burkina) pour la finalisation de l'élaboration et le listing des coordonnées du segment II en vue de la densification de cette frontière.

#### 1.2.1.4. POLITIQUE NATIONALE DU TRAVAIL

La réalisation de ces activités conformément aux objectifs spécifiques de la politique nationale du travail se décline comme suit :

**Objectif spécifique n°1 : Promouvoir un cadre juridique et institutionnel favorable à la réalisation du travail décent**

- poursuite des travaux d'élaboration et d'adoption des projets de décret et d'arrêté d'application du Code du Travail modifié ;
- délivrances d'avis techniques et assistances-conseil apportés dans plus de 6 100 cas enregistrés par la DNT et ses démembrements pour une meilleure application de la législation et de la réglementation du travail ;
- vérification de la conformité aux dispositions légales, réglementaires et conventionnelles d'environ 37 533 contrats de travail dont 1 358 occupés par les travailleurs de nationalité étrangère. Sur ce total, seulement 6 912 sont occupés par les femmes. 26 209 contrats sont conclus pour une durée déterminée (CDD) et 11 324 pour une durée indéterminée (CDI) ;
- suivi du processus de relecture des conventions collectives et des accords d'établissement ;

- participation au Comité spécialisé pour le Développement social, le Travail et l'Emploi de l'Union Africaine en avril 2019 ;
- participation à la 108<sup>ème</sup> session de la Conférence Internationale du Travail du 28 mai au 08 juin 2019 à Genève ;
- participation à la 42<sup>ème</sup> Session ordinaire du Conseil d'Administration du Centre Régional Africain d'Administration du Travail (CRADAT) ;
- participation à la cinquième réunion du Groupe de Travail Tripartite du Mécanisme d'Examen des Normes tenue à Genève du 23 au 27 septembre 2019 ;
- participation à la 10<sup>ème</sup> Assemblée Générale du CTDS-UEMOA à Ouagadougou du 13 au 15 octobre 2019 ;
- participation à la quatorzième (14<sup>ème</sup>) Réunion régionale de l'OIT du 03 au 06 décembre 2019 à Abidjan.

**Objectif spécifique n°2 : Promouvoir la santé et la sécurité au travail :**

- poursuite des visites de contrôle des bureaux de placement payant et des entreprises de travail temporaire ;
- contrôle de 671 entreprises au cours de l'année 2019 ;
- contrôle de la mise en place des comités d'hygiène et de sécurité au niveau des entreprises ;
- organisation de l'atelier de formation des inspecteurs du travail sur les normes internationales du travail en juillet 2019 ;
- organisation de l'atelier de promotion sur la ratification de la convention n°102 sur la sécurité sociale (normes minimum).

**Objectif spécifique n°3 : Promouvoir l'égalité au travail :**

- poursuite des discussions sur les projets de décrets et d'arrêté d'application de la loi n°2017-021 du 12 juin 2017 portant modification de certaines dispositions de la loi n°92-020 du 23 septembre 1992 portant Code du Travail en République du Mali.

**Objectif spécifique n°4 : Promouvoir le dialogue social :**

➤ **Gestion des conflits du travail :**

- enregistrement de 1 752 conflits de travail par les services du Travail dont **1 698** conflits individuels et 54 conflits collectifs conformément aux dispositions du Code du Travail. Sur ce total, 1 206 conflits ont reçu une issue favorable ;
- levée ou suspension de 27 mots d'ordre de grève sur 54 préavis de grève déposés.

➤ **Relecture des conventions collectives et des accords d'établissements :**

- poursuite et exécution du programme de révision des conventions collectives de travail (les conventions collectives des Chauffeurs et des Industries hôtelières), ces conventions sont toujours en discussion entre les parties ;
- examen et transmission au ministre en charge du Travail pour visa plusieurs projets d'accords d'établissement émanant des organismes ci-après :
  - Water AID Mali ;
  - Société « Groupe Éléphant Vert » ;
  - Organisation pour la réflexion, la formation, l'éducation et le développement ;
  - Population Services Internationale Mali (PSI MALI) ;
  - Compagnie Malienne de Développement des Textiles (CMDT SA) ;
  - Caisse d'Intermédiation et de Développement CID Amanah Finances ;
  - Organisation de Développement suisse Helvetas Mali ;

- Help-Hilfe Zur Selbsthilfe, Organisation humanitaire et d'Aide au Développement Allemande (HELP MALI);
- Société Rangold Resources Exploration Mali ;
- Société des Brasseries du Mali (SOBRAM SARL);
- Agence Nationale d'Assistance Médicale (ANAM) ;
- Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA);
- ONG Mines Advisory Group (MAG);
- ONG « EDUCO » ;
- Laboratoire Central Vétérinaire (LCV).

#### 1.2.1.5. POLITIQUE NATIONALE DE TRANSPARENCE (PNT)

Dans le cadre de mise en œuvre de cette politique deux activités avaient été planifiées et une a été réalisée à savoir :

- appui à l'élaboration d'un code de la transparence dans la gestion des affaires publiques.

#### 1.2.1.6. POLITIQUE NATIONALE DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE L'EXTREMISME VIOLENT ET LE TERRORISME (PNLEVT)

En 2019, les activités suivantes ont fait l'objet de réalisation :

- **Formations :**

- réalisation des formations des leaders religieux sur les techniques d'expression et de messages respectivement tenues du 10 au 11 et du 17 octobre 2019 ;
- formation des maitres coraniques pour qu'ils soient des modèles pour les élèves dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme en matière d'éléments de langage pour éviter l'enrôlement des enfants et jeunes par des terroristes;
- formation de 45 jeunes dont 18 jeunes femmes dans la région de Mopti sur les notions de paix, de sécurité et de l'extrémisme violent ;
- formation de 81 jeunes apprentis et chauffeurs des transports urbains de Bamako à travers leurs syndicats sur la prévention et gestion des conflits dans le secteur du transport ;
- réalisation d'un atelier de formation à l'endroit des leaders femmes et jeunes filles » du cercle de Koro sur la « gestion et résolution des conflits et prévention de l'extrémisme violent, au total *40 participants dont 20 jeunes filles, 15 femmes et 5 hommes* ;
- réalisation d'un atelier de formation de 46 participants dont 21 femmes et des jeunes filles dans la région de Tombouctou sur la prévention et la gestion des conflits ;
- Participation à un atelier d'échange et de partage d'expérience pour l'élaboration d'un manuel de formation sur l'éducation civique et la citoyenneté axé sur la prévention de l'extrémisme violent du 1<sup>er</sup> au 3 juillet 2019.

- **séances/réunions de travail :**

- réalisation des séances d'écoutes des personnes détenues dans le cadre des animations au niveau des prisons ;
- rencontre d'échange et de renforcement des capacités de 54 membres dont 14 femmes des ADR des régions de Mopti et de Ségou sur leurs stratégies de prévention, gestion et résolution des conflits, de cohésion sociale, et la lutte contre l'extrémisme violent ;

- tenue d'une réunion de travail sur la gestion des dossiers des prévenus entre les animateurs de prison, la Direction nationale de l'Administration pénitentiaire et les régisseurs des prisons de Bamako et Koulikoro;
  - mise en place d'un organe national de lutte contre l'extrémisme violent dans les écoles coraniques
  - **tenue des rencontres de travail avec l'AGEMPM, le CEM, la DNAPES, le Procureur Spécial de lutte contre le Terrorisme, le Haut représentant du chef de l'Etat pour le Centre et le Chef de la section des affaires judiciaires et pénitentiaires de la MINUSMA.** ;
  - dotation des bureaux régionaux de Mopti et Gao en matériels, équipements, mobiliers de bureaux et ordinateurs etc.
- **Sensibilisations :**
    - réalisation d'un Peace Talk (Parlons Paix) entre les représentants des partis politiques et la population du cercle de Niono sur les mesures préventives des conflits en période électorale, au total 59 participants dont 22 jeunes, 21 femmes et 16 hommes ;
    - réalisation des tables rondes radiophoniques entre les candidats ou leurs représentants et les populations du cercle de Dire et la circonscription de Tombouctou sur la prévention des conflits en période électorale ;
    - organisation d'un cadre d'échange et de résolution des conflits entre les groupes des pêcheurs de la commune d'Ansongo, au total 67 participants dont 17 jeunes, 33 hommes et 17 femmes ;
    - organisation de la journée d'échange et de réflexion sur la prévention des tensions sociales et la gestion participative du marché de Kayes. Elle a réuni 39 participants dont 23 hommes, 3 jeunes et 13 femmes ;
    - Espace d'échange et d'information avec les leaders communautaires sur les questions de réduction de la violence armée (RVA) en impliquant les personnes en situation de handicap déplacées de (Tombouctou-Kidal-Gao-Mopti) résident en commune II, au total 41 participants 20 hommes et 21 femmes ;
    - réalisation d'un cadre de concertation pour lutter contre la violence urbaine en luttant contre la consommation des stupéfiants par les jeunes à Sikasso, au total 87 participants dont 40 jeunes, 18 hommes et 29 femmes ;
    - réalisation de 2 missions d'écoute des présumés terroristes à la maison centrale d'Arrêt (MCA) de Bamako tenue respectivement les 13 février et 19 Décembre 2019 ;
    - réalisation d'un atelier de prise de contact entre l'EMEP de Kidal et les autorités administratives, coutumières et d'autres acteurs clés de la région. Au total, il y'avait 50 participants, dont 40 hommes et 10 femmes
    - réalisation d'une campagne de sensibilisation sur les conflits fonciers dans la commune de koula (villages de Bangassi et Batiensou) dans le cercle de Tomian (Segou). Il y'avait au total 150 personnes qui ont pris part à l'activité dont *50 femmes, 70 jeunes et 30 hommes* ;
  - **Lobbying et plaidoyer :**
    - organisation d'une série de rencontre de médiation par l'EMEP de Koulikoro pour trouver des solutions aux problèmes des syndicats de la gare routière de Koulikoro, au total 47 participants dont 8 jeunes, 28 hommes et 11 femmes.

- organisation d'une journée de plaidoyer auprès des leaders communautaires pour leur implication au retour de la paix et la coexistence des communautés en conflit dans la commune de Nioro (Kayes). 120 participants mobilisés dont 44 femmes, 8 hommes et 59 jeunes ;
- réalisation de 03 journées de plaidoyer pour l'enseignement de modules de paix dans les medersas et écoles coraniques.

#### 1.2.1.7. STRATEGIE NATIONALE DE L'ETAT CIVIL

Le Document de Stratégie nationale est bâtie autour de six (06) axes stratégiques. Les activités enregistrées en 2019 sont présentés ci-dessous par axe stratégique.

- **Axe stratégique n°1** : le renforcement des cadres juridique, institutionnel et organisationnel du système d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques vitales (CRVS) :
  - élaboration du projet loi portant création de la Direction Générale de l'état civil (DGEC) et projet de décret fixant son cadre organique ;
  - élaboration du projet de loi de création de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) et projet de décret fixant son cadre organique ;
  - élaboration du projet de loi sur la gestion électronique de l'état civil ;
  - élaboration du projet de loi dérogatoire sur RAVEC et projet de décret d'application ;
  - élaboration du projet de loi dérogatoire sur rétablissement d'identité des personnes à identité multiple ;
  - élaboration du projet de loi instituant un moratoire pour la déclaration à l'état civil des enfants nés dans les localités affectées par la crise de 2012 ;
  - acquisition de matériels informatiques et équipements de bureaux au profit des centres d'état civil en vue de leur informatisation ;
  - création d'une Cellule Technique d'Accueil Citoyen (CTAC) au niveau des six communes du District de Bamako ;
  - élaboration du Schéma directeur d'informatisation de l'état civil (SDIEC), adopté le 25 octobre 2019;
  - informatisation et la sécurisation de la DNEC ;

**Axe stratégique n°2** : l'amélioration de la qualité de l'offre de service du système CRVS :

- adoption d'un plan de formation des acteurs de l'état civil assortie d'un plan d'action ;
- création de la Cellule pédagogique chargée de la coordination des activités de formation ;
- réalisation de la formation test du tronc commun des acteurs de l'état civil sur la base de nouveaux modules disponibles ;
- réalisation d'un voyage d'étude en France dans le cadre de l'informatisation du système d'état civil ;
- participation à la 5<sup>ème</sup> Conférence des ministres africains en charge de l'état civil tenue à Lusaka en Zambie ;
- approvisionnement régulier des centres d'état civil, de l'intérieur comme de l'extérieur, en documents et imprimés d'état civil ;
- acquisition de quatre véhicules dont un Mini bus ;

**Axe stratégique n°3** : la promotion de l'adhésion des populations à l'enregistrement systématique des faits d'état civil ;

- élaboration d'un plan de communication de l'état civil adopté le 16 janvier 2020;
- célébration de la Journée africaine de l'état civil ;
- diffusion de la Stratégie nationale de l'état civil à travers un atelier national de lancement à Bamako et trois ateliers de diffusion à Koulikoro, Ségou et Mopti ;
- organisation des débats publics sur la gestion de l'état civil ;
- communication à l'endroit des décideurs et les partenaires techniques et financiers (PTF) respectivement en faveur de la mobilisation de la part de l'Etat dans la mise en œuvre du Plan d'action de la SNEC et celle du financement de la part complémentaire.

**Axe stratégique n°4** : l'amélioration de la qualité de la collecte, de la production et de l'utilisation des statistiques vitales :

- collecte et production des données statistiques ;
- réalisation des missions de suivi des centres d'état civil et des centres de déclaration des six (06) communes du District de Bamako.

**Axe stratégique n°5** : le financement de la Stratégie nationale :

- démarrage d'une étude sur le financement pérenne de l'état civil au Mali ;
- communication à l'endroit des décideurs et les partenaires techniques et financiers (PTF) respectivement en faveur de la mobilisation de la part de l'Etat dans la mise en œuvre du Plan d'action de la SNEC et celle du financement de la part complémentaire.

**Axe stratégique n°6** : Le pilotage et le suivi-évaluation de la stratégie nationale de l'état civil.

- création d'une cellule technique de suivi-évaluation de la SNEC au niveau de la DNEC, un cadre de définition et de mise en œuvre du système de suivi-évaluation de la Stratégie nationale en vue d'éclairer la prise de décisions par les comités de pilotage et de coordination.

Le taux de réalisation des activités est très faible au niveau de cet axe stratégique.

Pour rappel, en vue d'assurer le pilotage et le suivi-évaluation de la stratégie nationale de l'état civil, son plan d'action prévoit la création du **Comité National d'Orientation Stratégique (CNOS) et le Comité de Coordination Technique (CCT)** dont le premier au niveau stratégique, présidé par le Premier ministre, et le second au niveau opérationnel, présidé le Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation.

A ce jour, les projets de textes de création de ces deux cadres de coordination sont dans le circuit d'adoption. Mais, parallèlement une cellule technique de suivi-évaluation de la SNEC a été mise en place au niveau de la DNEC. Elle œuvre à l'évaluation de la SNEC en attendant l'opérationnalisation des cadres dédiés.

#### 1.2.1.8. STRATEGIE NATIONALE DE REDUCTION DES RISQUES ET CATASTROPHES (SNRRC)

- renforcement des capacités opérationnelles, mais aussi sur le plan logistique avec la mise en place d'un numéro vert pour les alertes et d'un réseau téléphonique de communication accessible et fiable qui sert à coordonner et alerter nommé : lignes flottes.
- redéploiement d'un dispositif par le repositionnement des ambulances aux carrefours importants à travers la ville de Bamako et dans les banlieues sur les grands axes qui mènent à la capitale ;
- enregistrement des cas d'inondations :

- 82 cas d'inondation avec dégâts matériels (253 maisons touchées à Bamako) et perte en vies humaines (31 morts dont 16 à Bamako, 5 à Tombouctou, 3 à Ségou, 2 à Sikasso et 1 à Kayes) ;
- 82 communes et 221 villages touchés réparti comme suit : Ségou 22 communes et 41 villages, Koulikoro 15 communes et 59 villages, Taoudénit 11 communes et 35 villages, Kayes 10 communes et 26 villages, Ménaka 5 communes et 12 villages, Tombouctou 4 communes et 9 villages, Sikasso 4 communes et 6 villages, Gao 3 communes et 5 villages, Kidal 3 communes et 3 villages, Mopti 2 communes et 12 villages, Bamako 3 communes et 13 quartiers ;
- 90 018 personnes sinistrées réparti ainsi : District de Bamako 4 997 personnes, les régions de Tombouctou 22 692 personnes, Kayes 15 162, 14 655 à Ségou, Ménaka 14 616 personnes, Koulikoro 12 348, Gao 3 140 personnes, Mopti 2 635 personnes, 2 293 à Taoudénit, Kidal 2 018 et Sikasso 459 personnes ;
- 14 260 ménages touchés, ainsi réparti : Tombouctou 3 782, Ménaka 2 436, Ségou 2 265, Koulikoro 1 438 ménages, Kidal 906, Bamako 885, Kayes 812, Mopti 697, Gao 685, Taoudénit 335 et 46 ménages touchés à Sikasso
- 630 victimes, 2 blessés et 15 morts.

## 1.2.2. PROGRAMMES DU BUDGET PROGRAMME

### 1.2.2.1. PROGRAMMES DU MATD

#### ■ Programme : 1.014 Administration Générale et Contrôle ;

**Objectif n°1** : Mettre en synergie les actions des services centraux, des circonscriptions administratives et des projets & programmes du département :

- organisation des réunions de coordination élargies ;
- élaboration des rapports mensuels de suivi des instructions du premier ministre
- suivi de la mise en œuvre du PTG;
- évaluation du Programme de Travail Gouvernemental (PTG) du département ;
- enregistrement de 197 réfugiés par la CNCR dont 74 femmes ;
- soumission au Comité d'Eligibilité 146 demandes dont 62 femmes et 78 hommes ont obtenu un avis favorable (statut de réfugié) et 6 cas ont fait l'objet de rejet ;
- enregistrement d'un cas de détention de réfugié pour délit mineur ;
- accord d'une bourse DAFI à 10 réfugiés titulaires du baccalauréat de diverses nationalités (2 congolais RDC, 2 ivoiriens, 1 mauritanien et 5 centrafricains) ;
- rapatriement volontaire vers les pays d'origine de 77 ménages soient 276 personnes dont 250 ivoiriens et 26 centrafricains ;
- production et diffusion du rapport de la 19<sup>ème</sup> Revue des Projets et Programmes du secteur ;
- production et diffusion du rapport de la 8<sup>ème</sup> Revue Sectorielle du secteur ;
- production et diffusion de l'annuaire statistique 2018 du secteur ;
- révision des indicateurs de l'annuaire statistique du secteur ;
- réalisation des missions de supervision et de suivi évaluation des projets/programmes du secteur.

**Objectif n°2 :** Assurer la gestion efficiente des ressources humaines, matérielles et financières du département :

- poursuite de la mise en œuvre du plan de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences du personnel ;
- finalisation du nouveau plan sectoriel de formation et de perfectionnement du personnel 2018-2020 ;
- appui-conseil aux chefs de service des départements du secteur, des Gouverneurs et des Préfets dans le domaine de la gestion des ressources humaines de leur ressort ;
- poursuite du renforcement des capacités des services en matériel et équipements ;
- élaboration, suivi et exécution du plan de passation des marchés publics ;
- renforcement des capacités des acteurs impliqués dans l'exécution du plan de passation des marchés publics.

**Objectif n°3 :** Contrôler l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives à la gestion administrative, financière et matérielle dans les services centraux et les structures déconcentrées et décentralisées :

- réalisation de 44 missions de vérifications de gestion dans les collectivités des régions de Kayes (04), Koulikoro (12), Sikasso (10), Ségou (10) et le District de Bamako huit (08) ;
- exécution de 19 missions de suivi de l'application des recommandations dans les collectivités des régions de Kayes (03), Koulikoro (05), Sikasso (05) et Ségou (06) ;
- réalisation de 7 missions de vérification de faits signalés dans les communes rurales de Koulikoro (03), Mandé (02), cercle de Kangaba (01) et Zantiébougou (01) ;
- réalisation de 6 missions de vérification de Performance avec l'appui de la SNGP dans les communes urbaines de Kayes et San et les communes rurales de Massigui, Nièna, Ouelessebougou et Wassoulou Ballé.

**Objectif n°4:** Renforcer la déconcentration ;

- élaboration du plan de la déconcentration du MATD (atelier national de validation est en cours);
- élaboration des projets de textes de la déconcentration avec l'Accord de Paix signé en 20 juin 2015.

■ **Programme : 2.036 Administration du Territoire ;**

Les activités suivantes ont été réalisées au titre de l'Administration territoriale :

**Objectif n°1 :** Assurer un suivi régulier des circonscriptions administratives

- suivi régulier de ... circonscriptions administratives ;
- organisation du retour de l'administration dans la circonscription du nord (Cabinets des Gouverneurs, Préfets et Sous-préfet)

**Objectif n°2 :** Assurer l'exercice effectif des libertés publiques

- enregistrement de 370 D'ASACE ayant déposé leur rapport annuel
- fonctionnalisation des Associations Signataires d'Accord cadre avec l'Etat.

**Renforcement des institutions administratives :**

- participation au fonctionnement des Régions Fonctionnement Gouvernorat des Régions Réhabilitation infrastructures de tutelle des collectivités ;
- élaboration et adoption des lois fixant le régime des fondations ;
- construction/ réhabilitation de deux (2) pied-à-terre ;

- construction des bureaux et logements : bureau préfet (1), bureau sous-préfet (1) et 1 Mur de clôture cercle.

**Objectif n°3** : Renforcer et Améliorer le Système Electoral

**Objectif n°4** : Adapter et renforcer le système de l'état civil

Cet objectif n°4 sera traité dans la Stratégie nationale de l'état civil.

- **Programme n°3 : Gestion commune des frontières et coopération transfrontalière ;**

- **Programme : 2.037 Gestion commune des frontières et coopération transfrontalière ;**

Le programme « Gestion Commune des Frontières et Coopération Transfrontalière » sera traité dans la Politique nationale des Frontières.

- **Programme : 2.038 Dispositif d'appui Technique aux collectivités**

Le programme « Dispositif d'appui technique aux collectivités territoriales » concerne la Politique nationale de la Décentralisation.

### 1.2.2.2. PROGRAMMES DU MDSTFP

- **Programme : 1.012 Administration Générale**

Les activités suivantes ont été réalisées :

**Objectif n°1** : Préserver et consolider la paix sociale ;

- conduite et pilotage de la politique du travail, de la fonction publique, du dialogue gestion des préavis de grève gérés ;
- exécution des accords conclus avec les centrales syndicales ;

**Objectif n°2** : Promouvoir le dialogue social :

- exécution des activités de renforcement des capacités par la formation en dialogue social ;

**Objectif n°3** : Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières :

- réalisation des activités de renforcement des capacités par la formation des agents de l'État ;
- exécution des dépenses relatives à la prise en charge des besoins (dépense de fonctionnement, acquisitions de matériels d'équipement, de moyens roulants, la rénovation des structures du programme etc.) ;
- élaboration, suivi et exécution du plan de passation des marchés publics ;

**Objectif n°4** : Renforcer les relations entre le gouvernement et les autres institutions

- exécution du programme d'activités de renforcement des relations avec les Institutions ;

- **Programme : 2.030 Amélioration de la Gestion Administrative des Agents de l'État**

**L'objectif 1** : Maîtriser les effectifs du personnel de la Fonction Publique d'Etat

- exécutions après un examen du Conseil de Cabinet les trois (03) recommandations concernant la DNFPP, notamment la suspension des salaires des absents au contrôle, la levée de la suspension des salaires des agents et la mise à jour des affectations ;
- mise à jour mensuelle des situations administratives au niveau du fichier du Bureau central de la Solde.
- élaboration des projets d'arrêté d'avancement de catégorie des fonctionnaires ayant terminé leur cycle de formation en cours de carrière ;
- édition de la lettre d'avertissement de départ à la retraite des agents contractuels ayant atteint la limite d'âge au 1<sup>er</sup> janvier 2020 ;

- centralisation et traitement des documents de notation des Fonctionnaires et des contractuels pour les avancements d'échelon et de grade et les reclassements pour compter du 1er janvier 2020 ;
- publication des arrêtés portant avancement d'échelon et de grade au 1<sup>er</sup> janvier 2019 ;
- titularisation des fonctionnaires stagiaires pour les mouvements du 1<sup>er</sup> octobre 2019 et 1<sup>er</sup> janvier 2020 ;
- réalisation d'une mission d'échange d'expériences en Estonie du 25 octobre au 02 novembre 2019 dans le cadre du renforcement des capacités du personnel de la DNFPP.

**L'objectif 2 :** Satisfaire les besoins en formation et de recrutement de nouveaux agents en tenant compte du budget.

- Préparatifs des concours directs de recrutement dans la Fonction Publique d'Etat en vue du renforcement des capacités des services publics :
    - centralisation des besoins nouveaux en personnels ;
    - détermination des emplois à pourvoir par voie de concours directs au titre de l'exercice budgétaire 2019 ;
    - élaboration du communiqué d'ouverture des concours directs de recrutement de 884 agents dans la Fonction Publique d'Etat ;
    - déroulement des épreuves des concours directs de recrutement ;  
recrutement au concours direct de 866 candidats (18 postes sont restés vacants dont 16 pour faute de moyenne et 02 pour défaut de candidat) ;
    - élaboration de l'arrêté d'intégration des candidats admis au concours direct
  - Préparatifs des concours professionnels d'avancement de catégorie dans la Fonction Publique :
    - centralisation et traitement des dossiers de candidatures;
    - détermination des emplois à pourvoir par voie de concours professionnels au titre de l'exercice budgétaire 2019 ;
    - élaboration du communiqué d'ouverture des concours professionnels d'avancement de catégorie de 250 postes à pourvoir dans la Fonction Publique d'Etat ;
    - déroulement des épreuves des concours professionnels d'avancement de catégorie ;
    - élaboration des projets d'arrêté d'avancement de catégorie de 236 fonctionnaires des catégories C et B1 respectivement dans les catégories B1et B2 (14 postes sont restés non pourvus soit pour faute de moyenne soit pour défaut de candidats).
  - Préparatifs des tests d'intégration des contractuels de l'Administration dans la Fonction Publique d'Etat :
    - centralisation et traitement des dossiers de candidatures;
    - élaboration du communiqué d'ouverture des tests d'intégration des contractuels de l'Administration dans la Fonction Publique d'Etat;
    - déroulement des épreuves des tests d'intégration des contractuels de l'Administration dans la Fonction Publique d'Etat;
    - élaboration du projet d'arrêté d'intégration de certains contractuels du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique en qualité de fonctionnaires dans les catégories C, B1et B2 ;
- Au titre de l'année 2019, la DNFPP a réalisé les activités suivantes :
- traitement de 1 680 demandes d'autorisation de formation ;

- mise en congé de formation de 790 agents.

**L'objectif 3 :** Disposer d'un système d'information national à jour sur les ressources humaines de l'Etat et accessible

- mise à jour à 95% le système d'information nationale sur les ressources humaines de l'Etat grâce à l'amélioration de la procédure de communication.

**L'objectif 4 :** Assurer l'équité genre dans la fonction publique

La fonction publique de l'Etat compte un effectif global de 54 386 agents, réparti comme suit : 16 978 femmes dont 3 076 femmes de la catégorie A, soit 18,89%.

#### ■ Programme : 2.031 Amélioration du Cadre législatif du Travail

Ce programme sera traité dans la politique nationale de travail.

### 1.2.2.3. PROGRAMMES DU MRIRSC

#### ■ Programme : 1.044: Administration Générale et Contrôle

**Objectif n°1 :** Améliorer la coordination et le pilotage de la politique du département

- conduite et pilotage des politiques du secteur ;
- organisation des réunions de coordination élargies ;
- tenue la 2<sup>ème</sup> session du Comité de Pilotage Stratégique des Réformes de l'Etat (CPSRE) le 12 septembre 2019 à Bamako ;
- tenue d'un atelier national de réflexion sur la contribution de la Société civile au dialogue politique inclusif (du 07 au 08 septembre 2019 au CICB) ;
- tenue de la 1<sup>ère</sup> édition du symposium national sur les réformes politiques et institutionnelles au Mali (les 14, 15 et 16 novembre 2019 à Bamako) ;
- réalisation des actions de renforcement des capacités de la société civile sur des:
  - rencontres citoyennes et de concertations régionales avec la Société civile des régions de : Kayes le 29 juin 2019 ; Koulikoro, les 12 et 13 juillet 2019; Tombouctou et Taoudénit, du 29 août au 02 septembre 2019 ;
  - consultations de la Société civile sur les grandes préoccupations de la Nation notamment, la prorogation du mandat des Députés; la sécurité et le soutien au FAMa tenues respectivement le 06 juin 2019 et le 29 novembre 2019.

**Objectif n°2 :** Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières

- exécution des dépenses relatives à la prise en charge des besoins (dépense de fonctionnement, acquisitions de matériels d'équipement, de moyens roulants, la rénovation des structures du programme etc.) ;
- poursuite de la mise en œuvre du plan de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences du personnel ;
- élaboration, suivi et exécution du plan de passation des marchés publics ;

#### ■ Programme : 2.032 Reformes Administratives et Institutionnelles

Le programme « Reformes administratives et institutionnelles » sera traité dans les Politiques Nationale de la Gestion Axée sur les Résultats (PN-GAR) et de transparence (PNT)

#### 1.2.2.4. PROGRAMMES DU MSPC

Au cours de l'année 2019, des activités pertinentes ont été réalisées :

- réunions de coordination et de pilotage des activités du département ;
- missions d'inspection et de contrôle des services relevant du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile à Bamako et à l'intérieur du pays ;
- organisation des ateliers de formation sur la technique d'élaboration du manuel de procédure, sur la gestion du patrimoine et des documents comptables dans le cadre de l'application du décret n°2019-0119/PRM portant réglementation de la comptabilité matière et sur les techniques de l'enquête administrative pré disciplinaire ;
- exécution des dépenses relatives à la prise en charge des besoins (dépense de fonctionnement, acquisitions de matériels d'équipement, de moyens roulants, la réalisation des infrastructures etc.)
- mise en œuvre du programme de recrutement et de formations etc.

En 2019, les activités suivantes ont été réalisées par la DRH :

- élaboration de 542 fiches de postes/métiers au niveau de la police et produit à titre de propositions ;
- enrôlement de 6 377 agents de la police nationale à Bamako et dans les unités de la région de Koulikoro dans le cadre de la gestion du Système Informatisé des Ressources Humaines « SIRH-Pol », soit un taux de couverture de 72% ;
- réalisation des opérations d'enrôlement de 1 536 agents de la protection civile dans le District de Bamako et dans les régions de Kayes, Sikasso, Ségou et Mopti, soit 78% de taux de couverture ;
- organisation des missions d'information et de sensibilisation à l'endroit des personnels de la police nationale et de la protection civile dans le district de Bamako et dans les régions de Ségou, Sikasso, Kayes et Koulikoro sur les missions et rôles de la DRH et le rappel des efforts consentis par le département de la sécurité;
- renseignement et la mise à jour des bases de données (Police Nationale et Protection Civile) se sont poursuivis ;
- traitement des dossiers relatifs à des actes d'administration et de gestion du personnel de la Police Nationale et de la Protection Civile ;
- renforcement des capacités du personnel par la formation ;

En 2019, la Direction Générale de Gendarmerie nationale à travers ces légions et Service d'Investigation Judiciaire a enregistré 3 646 arrestations, 1 166 Crimes, 2 618... délits et 1 638 contraventions.

La Police nationale a effectué 22 440 patrouilles avec 90 796 effectifs déployés, 36 381 renforts. Au cours de ces patrouilles 22 642 personnes ont été interpellées dont 6 094 femmes, 282 cas de repris de justice, 22 étrangers, 1 501 personnes déférées, 1 432 engins à quatre roues saisis et 11 659 engins à deux roues saisis.

Le SP-CNLP a organisé, courant 2019 plusieurs ateliers de formation et de renforcement des capacités au profit non seulement de son personnel mais également au profit des acteurs clés impliqués dans la lutte contre la prolifération des armes légères au Mali.

Formations :

- organisation d'un atelier de renforcement de capacité des parlementaires maliens du 09 au 10 avril 2019 dans le cadre de faire le plaidoyer auprès des parlementaires pour expliquer la pertinence des dispositions du Traité sur le Commerce des Armes (TCA) ainsi que la nécessité d'harmoniser la législation nationale sur les armes à feu avec les dispositions pertinentes du dudit traité ;
- tenue d'un atelier de relecture de l'avant-projet de loi sur les armes en République du Mali le mardi 25 juin 2019 ;
- organisation d'une série d'atelier de renforcement de capacités au profit des chasseurs et artisans fabricants d'armes du Mali dans le District de Bamako et dans les régions de Sikasso et Mopti ;
- tenue d'une série de formation de 35 éléments au profit du personnel du Secrétariats et de certains membres des FDS (Armée, Police, Gendarmerie, Administration pénitentiaire, Sapeurs-pompiers, Eaux et Forêt, Douanes ) sur les techniques d'identification, de profilage et de traçage des armes illicites dans le District de Bamako et la région de Gao ;
- organisation d'une formation de soixantaine de participant portant sur le terrorisme dans les opérations de paix avec focus sur le cas malien ;
- réalisation d'un atelier de renforcement de capacités d'une vingtaine de journalistes sur les dangers liés à la prolifération des armes légères et de petit calibre afin d'assurer une meilleure sensibilisation des populations ;

**Sensibilisation :**

- organisation de la journée officielle de lancement des activités de sensibilisation sur les armes légères et de petit calibre le 18 juin 2019, sur le thème: « *Ensemble engageons –nous contre la détention illégale et le commerce illicite des armes* ».
- réalisation des actions de communication à travers la préparation et la diffusion d'un magazine de présentation de la structure et rediffusé sur plusieurs chaines de télévision ;
- réalisation de deux tables rondes sur les dangers liés à la détention illégale des armes légères et de petit calibre.
- réalisation d'une dizaine d'émissions radiophoniques sur les dangers liés à la détention illégale des armes
- création d'un bulletin semestriel d'information intitulé STOP ARMES permettant d'informer et de sensibiliser sur les différentes entreprises du SP-CNLP.
- lancement des campagnes de sensibilisation à la mairie du District de Bamako le 10 octobre 2019 sur les dangers de la détention illégale et du commerce illicite des armes.
- contrôle de certains ateliers de fabrication des armes légères et de petit calibre dans le District de Bamako.
  - organisation par les bureaux régionaux de Tombouctou et Gao une activité d'identification les armes saisies et mises sous scellé au niveau des juridictions ainsi que celles saisies dans le cadre des opérations menées par les Forces Armées Maliennes (FAMa) ;
- réalisation des enquêtes par les bureaux régionaux de Tombouctou et Gao sur les composantes qui entrent dans la fabrication des Engins Explosifs Improvisés (EEI) dans le but

de faire une cartographie du circuit suivi par ces composantes afin de mener efficacement la lutte contre ce nouveau phénomène qui est entrain de causer des souffrances aux FDS et aux populations.

Dans le cadre de renforcement des capacités, l'OCS a organisé et ou bénéficié une cinquantaine de sessions de formation et de missions et des lots d'équipement reçus de différents partenaires et des saisies ont été effectuées.

L'OCS a également mené des activités de prévention, de sensibilisation, de contrôle et de répression en matière de trafic illicite des stupéfiants.

Les activités suivantes ont été réalisées :

- saisies des produits :
  - 5 070,465 kg de cannabis réparti entre les antennes Kayes 357,643 kg, 4 565,204 kg Sikasso, Rive droite/Bamako 71,35kg, CAAT 28 kg, 20,93 kg rive gauche/Bamako, 7,558 kg Ségou, 7 kg Gao, 5,480 kg Mopti, 4,1kg Tombouctou et 3,2 kg Koulikoro ;
  - 6 kg d'héroïne, antenne de CAAT ;
  - 75 g de haschisch, antenne de Rive gauche/Bamako ;
  - 5,03 kg de cocaïne repartie entre les antennes de CAAT 2,75kg, Rive gauche/Bamako 1,5 kg et 0,78 kg Sikasso ;
  - 36 boules de cailloux soit 72 g, antenne de Rive droite/Bamako ;
  - 15 g de crack réparti entre les antennes de Sikasso 12 g et 3 g Kayes ;
  - 101 g et 10 boules de Off réparti les antennes de Rive gauche 100g, 1 g Sikasso et 10 boules Rive droite/Bamako.
- Interpellation des personnes :
  - 196 personnes interpellées dont 12 femmes(Kg), 157 déférées, 12 recherchées et 9 étrangers impliqués
- autres produits saisis (produits psychotropes) :
  - 17 372 comprimés de Tramadol réparti entre les antennes comme suit : 12 202 Kayes, 3 023 Sikasso, Gao 1 086, 640 Koulikoro, Ségou 221 et 200 Rive droite ;
  - 15 701 comprimés de Diazépam réparti comme suit : antenne de Kayes 11 377, antenne de Sikasso 2 721, antenne de Gao 1 123, 400 antenne de la Rive droite et 80 antenne de la Rive gauche ;
  - 976 kg de PPC repartie entre les antennes de Ségou 674 kg, 296 kg Kayes et 6 kg Rive droite/Bamako ;
  - 46 comprimés de Rivotril antenne de Sikasso dont 6 comprimés saisis par l'antenne de Gao ;
  - 230 comprimés de dristan, antenne de Sikasso ;
  - 3 844 comprimés d'Ephédrine saisis par l'antenne de Sikasso dont 44 pour l'antenne Ségou ;
  - 112 comprimés de Métamphétamine, antenne de la Rive gauche 80 et 32 antenne de Sikasso.

**Dans le cadre de la sécurisation des frontières, les activités suivantes ont été réalisées par la Garde Nationale :**

- réalisation de 6 370 patrouilles le long des frontières reparti entre les groupements régionaux (GR) de Gao 3 220, Sikasso 800, 700 à Mopti, Tombouctou 500, 100 au Groupement d'intervention et à la FORSAT ;
- 1 347 patrouilles le long des axes routiers reparti ainsi entre groupements régionaux : 200 au Groupement d'intervention à Gao, 190 à Mopti, Sikasso 157, Groupement maintien d'ordre 135, Kayes 125, Tombouctou 110, 90 à Ségou et à la FORSAT, Koulikoro 50 ;
- réalisation de 1170 escorte de matériels, 4 950 escorte des véhicules interurbains, 2 050 escorte de fonds et 2 500 patrouilles urbains ;
- 12 997 missions d'escortes sur les axes RN reparti entre les unités de la Garde nationale comme suit 4 160 Groupement territorial de District de Bamako, 2 630 Gao, 1 573 Groupe d'intervention, 1 215 Sikasso, 936 Mopti, 686 Ségou, 600 Groupement de Maintien d'Ordre, Kayes 516, Koulikoro 405 et 276 Tombouctou ;
- 9 316 patrouilles mixtes urbaines et sécurisation des frontières reparti entre les unités Gao 4 112, Sikasso 1 120, Groupement de Maintien d'Ordre 1 117, Mopti 1 002, 630 Kayes, 510 à Koulikoro et à Ségou et 315 Tombouctou ;
- interpellation de 411 personnes dont 59 femmes ;
- saisies de 524 engins dont 442 à deux roues et 82 à quatre roues
- saisie de 718 armes dont 686 armes de guerre et 32 armes artisanales

**En 2019, la DGPC enregistré les cas suivants :**

- 15 925 cas d'accidents de la circulation routière avec 27 929 cas de victimes, 27 184 cas de blessés et 638 cas de décès ;
- 1 653 cas de secours à victime, 891 cas de victimes, 1 692 cas de blessés et 238 cas de décès ;
- Incendies : 1 014 cas, 166 cas de victime, 99 cas de blessés et 27 cas de décès.
- 725 cas d'effondrement, 75 victimes, 47 cas de blessés et 25 morts ;
- 253 cas d'assistance à personnes avec 280 cas de victimes, 271 blessés et 9 cas de morts ;
- Couverture sanitaire : 207 cas, 54 victimes, 53 blessés et 1 cas de décès ;
- eau-électricité-gaz : 158 cas, 4 victimes, 2 blessés et 9 morts ;
- découverte de cadres : 132 cas, 141 victimes et 141 morts
- opérations diverses : 119 cas, 2 cas de victimes et 2 blessés ;
- 100 cas de protection des biens, 20 victimes et 20 blessés ;
- 82 cas d'inondation, 630 victimes, 2 blessés et 15 morts ;
- 77 cas de noyade, 103 victimes, 41 blessés et 62 morts ;
- Faits d'animaux : 54 cas, 4victimes, 3 blessés et 1 cas de mort ;
- Personnes tombées dans un puits : 37 cas, 12 blessés et 25 morts ;
- fausse alerte : 38 cas ;
- lutte contre la pollution : 11 cas
- attaque terroriste : 10 cas, 92 victimes, 17 blessés et 75 morts.

### 1.2.2.5. PROGRAMMES DU MCSPRN

Le Rapport Annuel de Performance du MCSPRN comporte deux programmes, dont le premier Administration Générale et le second un programme spécifique au renforcement du processus de dialogue et de réconciliation nationale

#### ■ Programme : 1-016 Administration Générale

**Objectif 1** : Coordonner l'élaboration et la mise en œuvre de la politique nationale de réconciliation

- tenue de **33** rencontres thématiques dont **20** à l'intérieur et **13** à l'extérieur du pays ;
- mise en œuvre de deux partenariats stratégiques (l'UNESCO et GIZ).

**Objectif 2** : Renforcer les capacités de pilotage et de suivi du processus de réconciliation nationale ;

- renforcement de 13 structures opérationnelles du département ;
- réalisation de 10 sessions de formation des agents et acteurs de la réconciliation.

**Objectif 3** : Assurer une gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières du département.

- recrutement de 34 agents d'appui au compte des 09 ERAR ;
- dotation des structures opérationnelles en matériels (tables, fauteuils, chaises ...) et équipements.

#### ■ Programme : 2.040 Renforcement du processus de dialogue et de réconciliation nationale :

**Objectif 1** : Etablir la vérité sur les violations graves des droits de l'Homme qui ont eu lieu au Mali, en prenant en compte les causes, la nature et les conséquences de ces violations et pour en établir les responsabilités :

- déclaration de 6 800 cas de violation graves des droits de l'homme vérifiés réparti entre les antennes de Ségou 11%, Gao 10%, Mopti 46%, 13% à Tombouctou , Kidal 7% et le District de Bamako 13% ;
- traitement de 3 cas sur 23 plaintes recensées (cas emblématique), ces cas concernent la répression de la société civile en 1962 suite au changement du Francs CFA , la révolte de Kidal en 1963 et la Révolte paysanne en 1968 à Wéléssebougou ;

**Objectif 2.** Restaurer la dignité de la victime en lui donnant l'occasion de dire ce qu'elle a vécu en faisant des recommandations pour des mesures de réparations.

- réalisation de 19 séances de sensibilisation à l'endroit des associations des victimes, les leaders religieux et les leaders d'opinion etc. par la CVJR au niveau des antennes de Koulikoro (Banamba, Nara), Ségou (Ségou, Niono), Tombouctou (Goundam et Tombouctou) Gao( Gao) Ménaka (Ménaka) et dans le camp des réfugiés de M'Berra en Mauritanie ;
- audition de 63 témoins survivants, il s'agit des auditions individuelles des victimes des cas de violations des droits de l'homme, dénommées « écoute des grands témoins sur les crises connues par le Mali »;
- opérationnalisation de deux (02) groupes mobiles ( Ménaka et Taoudéni) . A ces 02 groupes mobiles s'ajoutent ceux de Tombouctou, Gao, Kidal, Aguelhok et Tessalit qui sont déjà opérationnelles.

**Objectif 3** : Promouvoir la Justice et la Réconciliation et éviter la récurrence de ces violations.

- réalisation d'une audience publique en décembre 2019 au cours de laquelle 13 victimes ont été auditionnées et ont pu relater devant le grand public et sur l'ORTM les violations qu'elles ont subi.

### 1.2.2.6. PROGRAMMES DU MARC

Au cours de l'année 2019, les activités suivantes ont été réalisées :

#### ■ Programme: 1.015 Administration Générale

**Objectif 1** : mettre en synergie les actions des structures du département et s'assurer de leur bon fonctionnement :

- réalisation des réunions élargies de coordination du département ;
- élaboration du programme d'activités du département ;
- organisation de ..... missions et suivi ;
- appui à l'installation et l'animation de centre et édifices religieux ;
- appui à la construction et à l'entretien d'édifices religieux ;
- appui financier aux célébrations des fêtes religieuses ;
- élaboration des textes règlementaires et législatifs ;

**Objectif 2** : assurer la gestion efficiente des ressources matérielles et financières du département

- réalisation de 3 sessions de formation ;
- entretien des bâtiments ;
- préparation du budget du département.

#### ■ Programme :2.039 Religion et Culte

**Objectif n°1** Faciliter le bon accomplissement du culte

Le bon accomplissement du Culte a été facilité à travers :

- organisation du pèlerinage musulman, 13 321 pèlerins reparti entre les deux filières, filière gouvernementale 1 500 dont 744 femmes ; filière privée 11 821 dont 6 007 femmes ;
- appui financier à l'organisation du pèlerinage catholique de Kita ;
- appui financier à l'organisation du pèlerinage protestant à Jérusalem.

**Objectif n°2** : Renforcer le dialogue inter et intra religieux

- exécution du programme de concertation/d'échanges inter/intra religieux;
- gestion des conflits inter et intra confessionnels.

**Objectif n°3** : Encadrer le verbe et l'action religieux

- exécution du programme de formation des acteurs religieux ;
- animation mensuelle des activités de la commission nationale d'observation du croissant lunaire.

## 1.3. DESCRIPTION DU CADRE PARTENARIAL: ELEMENTS SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA CONCERTATION ENTRE LES DIFFERENTS ACTEURS

### 1.3.1. POLITIQUES ET STRATEGIES

#### 1.3.1.1. POLITIQUE NATIONALE DE LA GESTION AXEE SUR LES RESULTATS (GAR)

- Coopération Canadienne ;
- Agence belge de développement (ENABEL) ;
- Délégation de l'Union Européenne à travers le PDI-2.

#### 1.3.1.2. POLITIQUE NATIONALE DE DECENTRALISATION

Le cadre partenarial de la politique nationale de la décentralisation est constitué des Partenaires Techniques et Financiers suivants :

- L'Agence française de développement à travers :
  - le Projet d'appui à la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali (AMAPAR) ;
  - le Projet Sécurité et Développement au Nord du Mali, Phase 2 (SDNM II) ;
  - le Projet d'Appui au Développement Economique des Territoires Ruraux des Régions de Ségou et Tombouctou (PADER).
- le **Programme des Nations Unies pour le Développement** à travers le Projet décentralisation et gouvernance locale inclusive et durable ;
- la **Coopération luxembourgeoise** à travers le Programme indicatif de coopération Mali 23 ;
- la Coopération Danoise à travers la Programme d'Appui à la Décentralisation (PAD) ;
- l'**Union Européenne** (UE) à travers le Projet de Renforcement des Capacités des Conseils Régionaux de Kayes, Koulikoro, Ségou, Sikasso et Mopti dans le cadre du Développement Economique Régional (DER) ;
- la **Coopération japonaise** à travers le Projet de renforcement de capacités de la Direction générale des Collectivités territoriales et des Autorités intérimaires des Régions de Tombouctou, Gao et Kidal ;
- la **Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation du Mali (MINUSMA)** ;
- la **Banque Mondiale** à travers le *Projet d'Appui aux Communes Urbaines du Mali* (PACUM) ;
- Les partenaires qui appuient la mise en œuvre du renforcement des capacités des élus et agents des collectivités territoriales : la Dotation pour les Appuis Techniques, Lux Dev, le PREM, le PAAMEFIP, et le PAFHa ;
- Les partenaires intervenants dans le budget 2019 de l'ANICT :
  - la KfW (Coopération financière allemande) à travers le financement des Projets d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT 4 et PACT5) ;
  - l'agence Française de Développement AFD : PADER, SDNMII ;
  - NEF ;
  - UNCDF ;
  - l'ambassade Royale du Danemark à travers le PAD ;

- la Coopération Luxembourgeoise (LUX DEV).

#### **1.3.1.3. POLITIQUE NATIONALE DES FRONTIERES**

Le cadre partenarial de la Politique Nationale des frontières est constitué des Partenaires Techniques et Financiers suivants :

- GIZ/PFUA ;
- PNUD ;
- OIM ;
- EUCAP-SAHEL Mali ;
- MINUSMA.

#### **1.3.1.4. POLITIQUE NATIONALE DU TRAVAIL**

- le Bureau International du Travail (BIT) ;
- le Centre Régional Africain d'Administration du Travail (CRADAT).

#### **1.3.1.5. POLITIQUE NATIONALE DE TRANSPARENCE**

- Pays-Bas.

#### **1.3.1.6. POLITIQUE NATIONALE DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE L'EXTREMISME VIOLENT ET LE TERRORISME (PNLEVT)**

- PNUD ;
- MINUSMA.

#### **1.3.1.7. STRATEGIE NATIONALE DE L'ETAT CIVIL**

Le cadre partenarial de la stratégie nationale de l'état civil est constitué des Partenaires Techniques et Financiers suivants :

- UNICEF intervient à travers la mise en œuvre de projets en lien avec les actions de la SNEC ;
- Union Européenne à travers le Programme d'Appui au fonctionnement de l'état civil et à la mise en place d'un système d'information sécurisé au Mali (PAECSIS).

#### **1.3.1.8. STRATEGIE NATIONALE DE REDUCTION DES RISQUES ET DES CATASTROPHES**

- BANQUE MONDIALE ;
- UNICEF ;
- PNUD.

## II. EVOLUTION DES INDICATEURS

### 2.1. LES INDICATEURS PAR DEPARTEMENT

#### 2.1.1. LES INDICATEURS DU MATD

Tableau 1 : Présentation des objectifs et indicateurs du MATD

Programme : 1.014 Administration générale et contrôle

Objectif 1 : Mettre en synergie les actions des services centraux et des circonscriptions administratives du département

Indicateurs et cibles de performance	Références		Evaluation 2019		
	2017	2018	Prévu	Réel	Taux (%)
Taux de réalisation des réunions de coordination élargie du cabinet. Moyen de Vérification : Rapports d'activités des services, PV de réunions et compte rendu de réunions. Précision Méthodologique : (Nombre de réunions tenues/Nombre de réunions programmées) x 100.	-		100	100	100
Taux d'exécution du plan de travail du gouvernement (PTG) du département. Moyen de Vérification : Projet de textes Précision Méthodologique : (Nombre de dossiers élaborés/ Nombre de dossiers prévus) x 100.	-	65	100	27	27
Taux de rapatriement volontaire des réfugiés Moyen de Vérification : Rapport annuel commission nationale chargée des réfugiés Précision Méthodologique : (Nombre de réfugiés rapatriés volontaires/effectif recensé ayant opté pour le retour) x 100	-	13.12	100	39.74	39.74
Taux de production de documents statistiques et de planification Précision Méthodologique : Rapport annuel d'activités de la CPS Formule : (Nombre de documents produits/Nombre de documents programmés)*100	-	-	100	100	100
Taux de déconcentration des activités Moyen de Vérification : Rapports annuel d'activités de la CADD Précision Méthodologique : (Nombre d'activités effectivement réalisées/ Nombre d'activités programmées) X 100	-	-	100	100	90

Objectif 2 : Assurer la gestion efficiente des ressources humaines, matérielles et financières du département

Indicateurs et cibles de performance	Références		Evaluation 2019		
	2017	2018	Prévu	Réel	Taux (%)
Taux de déconcentration du personnel Moyen de Vérification : Rapports d'activités des services	-	74	100	70.95	70.95

Indicateurs et cibles de performance	Références		Evaluation 2019		
	2017	2018	Prévu	Réel	Taux (%)
Moyen de Vérification : Rapports annuels d'activités de la DRH Précision Méthodologique : (Effectifs existant dans les circonscriptions administratives / Effectifs prévus par les cadres organiques des circonscriptions administratives) x 100					
Taux de satisfaction des besoins en matériel Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DFM Précision Méthodologique : (Nombre de besoins satisfaits / Nombre de besoins exprimés) x 100	-	98	100	100	100
Taux d'exécution du plan de passation des marchés publics Moyen de Vérification : Rapport annuel d'activités de la DFM, Plan de passation des marchés publics Précision Méthodologique : (Nombre de marchés publics exécutés / Nombre de marchés publics prévus dans le PPM) x 100	-	100	100	90	90

**Objectif 3** : Contrôler l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives à la gestion administrative, financière et matérielle dans les services centraux et les structures déconcentrées et décentralisées

Indicateurs et cibles de performance	Références		Evaluation 2019		
	2017	2018	Prévu	Réel	Taux (%)
Le taux d'exécution du programme annuel de contrôle Moyen de Vérification : Programme annuel d'activités Précision Méthodologique : (nombre d'activités de contrôle exécutées/ nombre d'activités programmées) x 100	-	86,3	100	78,48	78,48
Taux de mise en œuvre des recommandations issues des missions de contrôle. Moyen de Vérification : Rapports de mission de suivi de recommandations. Précision Méthodologique : (nombre de recommandations mises en œuvre / nombre total de recommandation formulées) x 100	-	150	100	77,7	77,7

### Programme : 2.036 Administration du territoire

#### Objectif 1 Assurer un suivi régulier des circonscriptions administratives

Indicateurs et cibles de performance	Références		Evaluation 2019		
	2017	2018	Prévu	Réel	Taux (%)

Indicateurs et cibles de performance	Références		Evaluation 2019		
	2017	2018	Prévu	Réel	Taux (%)
Taux circonscription fonctionnelles Moyen de Vérification : rapports d'activité annuels Précision Méthodologique : (Nombre de régions fonctionnelles/nombre total de régions) x 100	-	97	100	55	55
Taux du retour de l'administration dans les circonscriptions du Nord (Cabinets des Gouverneurs, Préfets, Sous-préfets) Moyen de Vérification : Actes de nomination, Rapport annuel d'activités de la DGAT Précision Méthodologique : (Nombre de personnel en poste/Nombre de personnel prévu) x 100.	-	74	100	58,82	58,82

### Objectif 02 Assurer l'exercice effectif des libertés publiques

Indicateurs et cibles de performance	Références		Evaluation 2019		
	2017	2018	Prévu	Réel	Taux (%)
Taux d'Association Signataire d'Accord Cadre avec l'Etat (ASACE) ayant déposé un rapport d'activités Moyen de Vérification : rapports de suivi, Rapport annuel d'activités de la DGAT Précision Méthodologique : (Nombre d'ASACE ayant déposé le rapport / nombre d'ASACE existantes) x 100	-	23,67	50	16	32
Taux de mise en œuvre du programme de suivi des ASACE Moyen de Vérification : rapports de suivi, Rapport annuel d'activités de la DGAT Précision Méthodologique : (Nombre de missions réalisées/Nombre de missions prévues) x 100.	-	-	100	7.63	7.63

### Objectif 3 Renforcer et Améliorer le Système Electoral

Indicateurs et cibles de performance	Références		Evaluation 2019		
	2017	2018	Prévu	Réel	Taux (%)
Taux de scrutins validés Moyen de Vérification : rapports généraux sur les élections Précision Méthodologique : (Nombre de scrutins tenus et validés/nombre scrutins prévus) x 100	-	50	100	0	0
Taux de participation aux élections Moyen de Vérification : rapports généraux sur les élections Précision Méthodologique : (nombre de votants / nombre d'inscrits) x 100	-	38,8	51	0	0

### Objectif 4 Renforcer et améliorer le système d'état civil

Indicateurs et cibles de performance	Références		Evaluation 2019		
	2017	2018	Prévu	Réel	Taux (%)
Pourcentage centres d'état civil fonctionnels Moyen de Vérification : Rapports de supervision DNEC Précision Méthodologique : (Nombre de centres fonctionnels/ nombre de centres créés) X 100	-	99	100		0

Indicateurs et cibles de performance	Références		Evaluation 2019		
	2017	2018	Prévu	Réel	Taux (%)
Pourcentage de centres d'état civil connectés à la base de données centrale Moyen de Vérification : Rapport annuel DNEC Précision Méthodologique : (Nombre de centres d'état civil connectés / Nombre total de centres d'état civil) x 100	-	-	20		0
Pourcentage de personnes disposant d'un identifiant unique (NINA) Moyen de Vérification : Base de données population RAVEC Précision Méthodologique : (Nombre de personnes avec NINA/ nombre prévisionnel de la population) X 100	-	-	100		0
Taux d'enregistrement des naissances Moyen de Vérification : Rapports annuel DNEC Précision Méthodologique : (Nombre de naissances enregistrées/nombre de naissances attendues) x 100	-	-	99		0

## Programme : 2.037 Gestion commune des frontières et coopération transfrontalière

### Objectif 1 Renforcer la coopération transfrontalière

Indicateurs et cibles de performance	Références		Evaluation 2019		
	2017	2018	Prévu	Réel	Taux (%)
Taux de réalisation des rencontres périodiques entre Autorités frontalières Moyen de Vérification : PV des rencontres ou compte rendus de réunion Précision Méthodologique : (Nombre de rencontres réalisées /Nombre de rencontres prévues) x 100	-	74,29	100	60	60
Taux de réalisation des espaces de coopération transfrontalière Moyen de Vérification : Accord de financement GIZ ; Rapport de la rencontre, Documents de programmation Précision Méthodologique : (Nombre d'espaces identifiés/ Nombre d'espaces prévus) x 100	-	-	100	50	50
Taux de réalisation des projets intégrateurs Moyen de Vérification : Accord de financement GIZ ; documents plans d'Action Zonal ; nombre de documents de projet ; nombre de documents de programmation Précision Méthodologique : (Nombre de documents de projets réalisés/nombre de documents de projets prévus) x 100	-	-	100	0	100
Taux de réalisation des rencontres des Comités de pilotage des espaces de coopération transfrontalière Moyen de Vérification : PV des rencontres ou compte rendus de réunion Précision Méthodologique : (Nombre de rencontres réalisées /Nombre de rencontres prévues) x 100	-	-	100	100	100
Taux de réalisation des rencontres des Commissions Techniques Mixtes de mise en œuvre des activités de coopération transfrontalière Moyen de Vérification : PV des rencontres ou comptes rendus de réunion Précision Méthodologique : (Nombre de rencontres réalisées /Nombre de rencontres prévues) x100	-	-	100	100	100

Indicateurs et cibles de performance	Références		Evaluation 2019		
	2017	2018	Prévu	Réel	Taux (%)
Taux de réalisation des Accords/Conventions de coopération transfrontalière Moyen de Vérification : nombre d'accords/conventions conclues Précision Méthodologique : (Nombre d'accords/conventions réalisés/nombre d'accords/conventions prévus) x 100	-	-	100	50	50

### Objectif 2 : Equiper et développer les zones frontalières

Indicateurs et cibles de performance	Références		Evaluation 2019		
	2017	2018	Prévu	Réel	Taux (%)
Taux de contrat de marchés conclus Moyen de Vérification : Nombre de documents de marchés passés Précision Méthodologique : (Nombre de documents de marché passés/ Nombre de marchés prévus) x 100	-	50	100	0	0
Taux de réalisation des infrastructures Moyen de Vérification : Nombre de P V de réception disponible. Précision Méthodologique : (Nombre d'infrastructures réalisées/nombre d'infrastructures prévues) x 100	-	-	10	85	85

### Objectif 3 : Matérialiser les frontières

Indicateurs et cibles de performance	Références		Evaluation 2019		
	2017	2018	Prévu	Réel	Taux (%)
Taux de rencontres de la Commission Technique Mixte de Matérialisation (CTM) Moyen de Vérification : PV de rencontres, rapports/ comptes rendus Précision Méthodologique : (nombre de rencontres réalisées/nombre de rencontres prévues) x 100	-	69,05	100	100	60
Taux de missions de reconnaissance technique conjointe Moyen de Vérification : rapports de missions/compte rendus Précision Méthodologique : (nombre de missions réalisées/nombre de missions prévues) x 100	-	-	100	100	100
Taux de traités/conventions de délimitation conclus Moyen de Vérification : textes traités ou de conventions signés Précision Méthodologique : (nombre de traités ou de conventions signé / nombre de traités ou de conventions prévu) x 100	-	-	100	100	50
Taux de canevas de base mis en place Moyen de Vérification : nombre de rapports de mission et de dossiers techniques produits Précision Méthodologique : (Nombre de rapports de mission et de dossiers techniques produits / Nombre de rapports de mission et de dossiers techniques prévus) x 100	-	-	100	42,85	42,85
Taux de kilomètres bornés Moyen de Vérification : Rapports d'étapes ou rapports de fin de travaux, rapports des travaux réalisés Précision Méthodologique : (Nombre de km bornés/ Nombre de km prévus) x 100	-	-	100	34,43	34,43

#### Objectif 4 : Renforcer les capacités en matière de gestion des frontières

Indicateurs et cibles de performance	Références		Evaluation 2019		
	2017	2018	Prévu	Réel	Taux (%)
Taux de renforcement des capacités institutionnelles, juridiques, stratégiques et opérationnelles Moyen de Vérification : nombre de textes adoptés, nombre de décisions de mise à disposition du personnel, nombre de rapports de mise en place des points focaux, nombre de rapports des sessions de formation organisées Précision Méthodologique : (nombre de textes, décisions et rapports réalisés/nombre de textes, décisions et rapports prévus) x 100	-	34,43	100	0	60
Taux d'équipements réalisés Moyen de Vérification : nombre de PV de réception établis Précision Méthodologique : (nombre de PV de réception établis/ nombre de PV de réception prévus) x 100	-	42,85	100	0	80

#### Objectif 5 : Contribuer au renforcement de la sécurisation des zones frontalières

Indicateurs et cibles de performance	Références		Evaluation 2019		
	2017	2018	Prévu	Réel	Taux (%)
Taux de rencontres tenues pour la sécurisation des zones frontalières Moyen de Vérification : : PV de rencontres, rapports/ comptes rendus Précision Méthodologique : (nombre de rencontres réalisées/nombre de rencontres prévues) x 100	-	-	100	100	100

#### Programme : 2.038 Dispositif d'appui technique aux collectivités territoriales

##### Objectif 1 : Améliorer la qualité des services rendus par les Collectivités Territoriales

Indicateurs et cibles de performance	Références		Evaluation 2019		
	2017	2018	Prévu	Réel	Taux (%)
Pourcentage des projets de décrets élaborés fixant les détails des transferts de compétences et de ressources de l'Etat aux CT Moyen de Vérification : Projets de décrets présentés en Conseil des ministres Précision Méthodologique : (Nombre de décrets élaborés/ Nombre de projets de décrets programmés) X 100	-	-	80	99	99
Taux d'exécution des concours directs de recrutement dans les secteurs ayant fait l'objet de transferts de compétences et de ressources de l'Etat au CT Moyen de Vérification : Rapports des concours organisés Précision Méthodologique : (Nombre de concours tenus /Nombre de concours prévus) X 100	-	-	100	25	25

Indicateurs et cibles de performance	Références		Evaluation 2019		
	2017	2018	Prévu	Réel	Taux (%)
Taux de CT ayant bénéficié de l'assistance des ADR dans l'exercice de la maîtrise d'ouvrage du développement régional et local Moyen de Vérification : Rapport d'activités des ADR approuvés par le Conseil d'Administration Précision Méthodologique : (Nombre de CT assistées/Nombre de CT prévues à assister) x 100	-	-	100		0

**Objectif 2 : Améliorer la prévisibilité des ressources financières des Collectivités Territoriales.**

Indicateurs et cibles de performance	Références		Evaluation 2019		
	2017	2018	Prévu	Réel	Taux (%)
Pourcentage de contrats plans signés entre l'Etat et les Régions/District Moyen de Vérification : copies des contrats plans signés Précision Méthodologique : (Nombre de contrats signés / Nombre de contrats prévus) x 100	-	-	80	0	0
Délai de notification des droits de tirage aux Collectivités Territoriales Moyen de Vérification : Arrêté d'approbation du budget de l'ANICT et décisions de notification des droits de tirage aux CT Précision Méthodologique : (Nombre de CT appuyées/ Nombre de CT prévues) x 100	-	-			08 jrs
Taux de CT appuyées à l'identification et au recouvrement des taxes et impôts du ressort des collectivités territoriales Moyen de Vérification : Rapport d'activités des ADR approuvés par le Conseil d'Administration Précision Méthodologique : (Nombre de CT appuyées/Nombre de CT prévues) x 100	-	-	80		100

**Objectif 3 : Renforcer les capacités des élus et des agents des collectivités territoriales**

Indicateurs et cibles de performance	Références		Evaluation 2019		
	2017	2018	Prévu	Réel	Taux (%)
Pourcentage des élus formés Moyen de Vérification : Rapports de formation, état d'exécution du programme d'activités du CFCT Précision Méthodologique : (Nombre total d'élus formés /Nombre total d'élus prévus pour la formation) x 100	-	-	100		53
Pourcentage des agents formés en formation initiale Moyen de Vérification : Rapports de formation, état d'exécution du programme d'activités du CFCT Précision Méthodologique : (Nombre total d'agents formés en formation initiale/Nombre total d'agents prévus pour la formation initiale)x100	-	-	100		0
Pourcentage des agents formés en formation continue Moyen de Vérification : Rapports de formation, état d'exécution du programme d'activités du CFCT Précision Méthodologique : (Nombre total d'agents formés en formation continue /Nombre total d'agents prévus pour la formation continue) x 100	-	-	100		.83

**Objectif 1 : Renforcer les capacités des CT dans la mise en œuvre du développement régional et local**

Indicateurs et cibles de performance	Références	Evaluation 2019
--------------------------------------	------------	-----------------

	2017	2018	Prévu	Réel	Taux (%)
Taux de CT ayant bénéficié de l'assistance des ADR dans l'exercice de la maîtrise d'ouvrage du développement régional et local Moyen de Vérification : Rapport d'activités des ADR approuvés par le Conseil d'Administration Précision Méthodologique : Nombre de CT assistées/Nombre de CT prévues à assister x 100	-	-	100	51,33	51,33

### Objectif 2 : Améliorer la mobilisation de ressources au profit du développement régional et local

Indicateurs et cibles de performance	Références		Evaluation 2019		
	2017	2018	Prévu	Réel	Taux (%)
Pourcentage de contrats plans signés entre l'Etat et les Régions/District Moyen de Vérification : Copies des contrats plans signés Précision Méthodologique : (Nombre de contrats signés / Nombre de contrats prévus) x 100	-	-	100	33,33	33,33
Taux de CT appuyées à l'identification et au recouvrement des taxes et impôts du ressort des collectivités territoriales Moyen de Vérification : Rapport d'activités des ADR approuvés par le Conseil d'Administration Précision Méthodologique : (Nombre de CT appuyées/Nombre de CT prévues) x 100	-	-	100	36,55	36,55
Taux de CT assistées dans le recensement de la matière imposable (potentiel fiscal) Moyen de Vérification : Rapport d'activités des ADR approuvés par le Conseil d'Administration Précision Méthodologique : (Nombre de CT assistées/Nombre de CT prévues) x 100	-	-	100	15,22	15,22
Taux de CT assistées pour la mobilisation de ressources externes (fonds de projets) Moyen de Vérification : Rapport d'activités des ADR approuvés par le Conseil d'Administration Précision Méthodologique : (Nombre de CT assistées pour la mobilisation de ressources externes /Nombre de CT prévues) x 100	-	-	100	35,89	35,89

### Objectif 3 : Contribuer à la préservation de la paix au développement des Régions de Tombouctou, Gao, Kidal, Taoudénit et Ménaka

Indicateurs et cibles de performance	Références		Evaluation 2019		
	2017	2018	Prévu	Réel	Taux (%)
Nombre de concertation régionale et interrégionale sur les thématiques de paix et de développement organisées et/ou appuyées Moyen de Vérification : Dénombrement Précision Méthodologique : Procès-verbaux et comptes rendus	-	-	2		0
Nombre de jeunes réinsérés Moyen de Vérification : Démembrement Précision Méthodologique : Conventions de financement et Procès-verbaux	-	-	300		0
Nombre d'infrastructures socio-économiques réalisés et /ou réhabilités dans le cadre de l'urgence Moyen de Vérification : Démembrement Précision Méthodologique : Rapport de passation des marchés, Marchés/Contrats, Procès-verbaux de réceptions	-	-	3		0

Indicateurs et cibles de performance	Références		Evaluation 2019		
	2017	2018	Prévu	Réel	Taux (%)
Nombre de rapports de suivi des Projets et Programmes Moyen de Vérification : Démembrement Précision Méthodologique : Rapports de suivi, missions de terrain	-	-	4		0

**Programme : 2.064 Développement régional et local**

Source : RAP\_2019/MATD

**2.1.2. LES INDICATEURS DU MDSTFP**

**Tableau 2: Présentation des objectifs et indicateurs du MDSTFP**

**Programme 1.012 : Administration générale**

Programme 1.012		Références		Evaluation 2019			
Objectif	Indicateurs et cibles de performance	2017	2018	Prévu	Réel	Écart	Taux en %
		A	B	C	D	E=C-D	F=D/C*100
<b>OBJECTIF1:Préserver et consolider la paix sociale</b>	<b>Indicateur N°1.1.</b> Pourcentage des préavis de grève gérés	-	86	75	<b>63,33</b>	<b>11,67</b>	<b>84,44</b>
	<b>Indicateur N°1.2.</b> Taux d'exécution des accords conclus avec les centrales syndicales	-	65	80	<b>35,61</b>	<b>44,39</b>	<b>44,51</b>
	<b>Indicateur N°1.3.</b> Taux d'exécution du programme d'activités genres du département	-	50	80	<b>0</b>	-	<b>0,00</b>
	<b>Indicateur N°1.4.</b> Taux d'exécution du programme d'activités d'élaboration du plan de déconcentration	-	-	60	<b>0</b>	-	<b>0,00</b>
<b>OBJECTIF2 : Promouvoir le dialogue social</b>	<b>Indicateur N°2.1</b> Taux d'exécution des activités de renforcement des capacités par la formation en dialogue social	-	95,60	95	<b>80</b>	<b>15</b>	<b>84,21</b>
	<b>Indicateur N°2.2.</b> Taux de représentativité des centrales syndicales aux élections professionnelles	-	0	100	<b>0</b>	-	<b>0,00</b>
<b>OBJECTIF : 3 Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières</b>	<b>Indicateur N°3.1.</b> Taux de réalisation des activités de renforcement des capacités par la formation des agents de l'État	-	92	80	<b>65,22</b>	<b>14,78</b>	<b>81,52</b>
	<b>Indicateur N°3.2.</b> Taux d'exécution du budget	-	96,88	100	96,86	<b>3,14</b>	<b>96,86</b>

Programme 1.012		Références		Evaluation 2019			
Objectif	Indicateurs et cibles de performance	2017	2018	Prévu	Réel	Écart	Taux en %
		A	B	C	D	E=C-D	F=D/C*100
	<b>Indicateur N°3.3.</b> Taux d'exécution du plan de passation des Marchés	-	85,25	99	92,30	6,70	93,24
<b>OBJECTIF 4 : Renforcer les relations entre le gouvernement et les autres institutions</b>	<b>Indicateur N°4.1.</b> Taux d'exécution du programme d'activités de renforcement des relations avec les Institutions	-	98	80	66,60	23,40	83,25
	<b>Indicateur N°4.2.</b> Pourcentage de projets de loi adoptée par l'Assemblée Nationale	-	75	90	53	37	58,88

### Programme 2.030 Amélioration de la Gestion Administrative des Agents de l'Etat

Programme 2.030		Références		Evaluation 2019			
Objectif	Indicateurs et cibles de performance	2017	2018	Prévu	Réel	Écart	Taux en %
		A	B	C	D	E=C-D	F=D/C*100
<b>Objectif 1 : Maîtriser les effectifs du personnel de la fonction publique d'Etat</b>	<b>Indicateur N°1.1</b> Taux de mise en œuvre des recommandations issues du contrôle physique	-	98	100	98	2	98
	<b>Indicateur N°1.2.</b> Proportion de données harmonisées entre le fichier solde (BCS) et le fichier administratif (DNFPP)	-	100	100	98	2	98
<b>Objectif 2 : Satisfaire les besoins en formation et de recrutement de nouveaux agents en tenant compte du budget.</b>	<b>Indicateur N°2.1.</b> Pourcentage d'agents recrutés conformément aux profils exigés par les cadres organiques des services publics et budgétaires autorisés	-	22	55	16	39	29,09
	<b>Indicateur N°2.2.</b> Taux d'exécution des besoins de formation des agents de l'Etat	-	80	90	47	43	52,22
<b>Objectif 3 : Disposer d'un système d'information national à jour sur les ressources humaines de l'Etat et accessible</b>	<b>Indicateur N°3.1.</b> Taux de mise à jour du système d'information national sur les ressources humaines de l'Etat	-	55	95	95	0	100

Programme 2.030		Références		Evaluation 2019			
Objectif	Indicateurs et cibles de performance	2017	2018	Prévu	Réel	Écart	Taux en %
		A	B	C	D	E=C-D	F=D/C*100
	<b>Indicateur N°3.2.</b> Pourcentage d'exécution du plan de communication	-	35	90	90	0	100
<b>Objectif 4 : Assurer l'équité genre dans la fonction publique</b>	<b>Indicateur N°4.1.</b> Taux d'exécution du programme d'identification des handicapés dans la Fonction publique	-		100	-	-	0,00
	<b>Indicateur N°4.2.</b> Pourcentage de femmes cadre dans la Fonction publique	-	15	35	23,61	11,39	67,45

#### Programme 2.031 Amélioration du Cadre législatif du Travail

Programme 2.031		Références		Evaluation 2019			
Objectif	Indicateurs et cibles de performance	2017	2018	Prévu	Réel	Écart	Taux en %
		A	B	C	D	E=C-D	F=D/C*100
<b>OBJECTIF N°1 : Renforcer le dialogue social</b>	<b>Indicateur N°1.1.</b> Pourcentage des conflits de travail gérés	-	82,00	71,00	69,00	2	97,57
	<b>Indicateur N°1.2.</b> Pourcentage des conventions collectives et accords d'établissement relus et adoptés	-	71,00	65,00	64,00	1	98,46
	<b>Indicateur N°1.3.</b> Taux de progression des usagers assistés et conseillés	-	15,00	7,00	7,00	0	100
<b>OBJECTIF N°2 : S'assurer de l'application de la législation et de la réglementation du travail</b>	<b>Indicateur N°2.1.</b> Taux de progression des établissements contrôlés	-	-38,00	6,00	36,00	-30	600
	<b>Indicateur N°2.2.</b> Taux de progression des contrats de travail visés	-	35,00	5	4,00	1	80

Programme 2.031		Références		Evaluation 2019			
Objectif	Indicateurs et cibles de performance	2017	2018	Prévu	Réel	Écart	Taux en %
		A	B	C	D	E=C-D	F=D/C*100
<b>OBJECTIF N°3 : Rendre performant les services du travail</b>	<b>Indicateur N°3.1.</b> Pourcentage d'Inspecteurs ou de Contrôleurs du Travail formés (dont femmes)	-	41 (60)	40 (25)	34,00 (15,00)	6	<b>85</b>
	<b>Indicateur N°3.2.</b> Pourcentage d'acquisition de matériels roulant (véhicules et motos)	-	50,00	30,00	40,00	-10	<b>133</b>
<b>OBJECTIF N°4 : Promouvoir les actions de lutte contre le travail des enfants</b>	<b>Indicateur N°4.1.</b> Taux de réalisation du programme d'activités de la Cellule Nationale de Lutte contre le Travail des Enfants	-	50,00	60	80,00	-20	<b>133</b>
	<b>Indicateur N°4.2.</b> Taux de réinsertion des enfants retirés des pires formes de travail des enfants (Filles)	-	0,00	50	0,00	0	<b>0</b>

Source : RAP\_2019/MDSTFP

### 2.1.3. LES INDICATEURS DU MRIRSC

Tableau 3: Présentation des objectifs et indicateurs du MRIRSC

Programme :1.044 Administration Générale et Contrôle

Objectif 1 : Améliorer la coordination et le pilotage de la politique du département

Indicateurs et cibles de performance	Références		Evaluation 2019		
	2017	2018	Prévu	Réel	Taux (%)
Taux de mise en œuvre du programme annuel d'activités du département Moyen de Vérification : Rapport annuel du département Précision Méthodologique : (activités réalisées / activités prévues) x 100	-	-	100	100	100

## Objectif 2 : Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières

Indicateurs et cibles de performance	Références		Evaluation 2019		
	2017	2018	Prévu	Réel	Taux (%)
Taux d'exécution du budget du département Moyen de Vérification : Comptes administratifs Précision Méthodologique : (crédits liquidés / crédits notifiés) x 100	-	-	100	100	100

## Programme : 2.032 Reformes Administratives et Institutionnelles

### Objectif 1 : Promouvoir la culture de la transparence et des résultats dans l'administration publique

Indicateurs et cibles de performance	Références		Evaluation 2019		
	2017	2018	Prévu	Réel	Taux (%)
Nombre de plans d'actions des Politiques Nationales de la Transparence et de la GAR adoptés Moyen de Vérification : Rapport annuel CDI Précision Méthodologique : Dénombrement	-	-	2	2	100
Taux de réalisation des activités de mise en œuvre des plans d'actions des Politiques Nationales de la Transparence et de la GAR Moyen de Vérification : Rapport d'activités du CDI Précision Méthodologique : (nombre d'activités mises en œuvre / nombre total d'activités prévues) x 100	-	-	100	100	100
Taux d'exécution du Programme d'accréditation des gestionnaires de programmes Moyen de Vérification : Rapport d'activités du CDI Précision Méthodologique : (nombre d'activités réalisées / nombre d'activités prévues) x 100	-	-	100	100	100

### Objectif 2 : Créer les conditions de modernisation de l'administration publique

Indicateurs et cibles de performance	Références		Evaluation 2019		
	2017	2018	Prévu	Réel	Taux (%)
Taux d'exécution des activités du PDI Moyen de Vérification : Rapport d'activités du CDI Précision Méthodologique : (nombre d'activités réalisées / nombre total d'activités prévues) x 100	-	-	100	95	95

Source : RAP\_2019/MRIRSC

## 2.1.4. LES INDICATEURS DU MSPC

Tableau 4 : Présentation des objectifs et indicateurs du MSPC

## 2.1.5. LES INDICATEURS DU MCSPRN

Tableau 5 : Présentation des objectifs et indicateurs du MCSPRN

Programme : 1-016 Administration Générale :

Indicateurs et cibles de performance	Références		Evaluation 2019		
	2017	2018	Prévu	Réel	Taux
<b>Objectif : 1 Coordonner l'élaboration et la mise en œuvre de la politique nationale de réconciliation</b>					
Pourcentage des rencontres thématiques tenues	102	100	95	173	173%
Taux d'adoption des textes et documents de références	60	78.9	95	33,33	33,33%
Taux de mise en œuvre des partenariats stratégiques conclus autour de la réconciliation	60	73.33	100	100	100%
<b>Objectif 2 : Renforcer les capacités de pilotage et de suivi du processus de réconciliation</b>					
Taux d'opérationnalisation des structures au niveau national et régional	76	83.33	100	86	86%
Taux de réalisation des activités de formation du personnel du département et des acteurs de la réconciliation	60	100	95	95	100 %
<b>Objectif : 3 Assurer une gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières du département</b>					
Taux d'exécution du budget	99	100	99	94	94%
Taux de satisfaction des besoins en personnel des structures	67	53.33	95	65	68
Taux d'acquisition en matériels et équipements des structures	71	100	100	100	100

Programme : 2.040 Renforcement du processus de Dialogue et de Réconciliation Nationale

Indicateurs et cibles de performance	Références		Evaluation 2019		
	2017	2018	Prévu	Réel	Taux (%)
<b>Objectif : 1 Etablir la vérité sur les violations graves des droits de l'homme qui ont eu lieu au Mali, en prenant en compte les causes, la nature</b>					
Taux de vérification des cas de violations graves des droits de	0	100	100	113,33	113,33%

Indicateurs et cibles de performance	Références		Évaluation 2019		
	2017	2018	Prévu	Réel	Taux (%)
l'homme recensés					
Taux de plaintes traitées	-	-	100	13	13
<b>Objectif : 2 Restaurer la dignité de la victime en lui donnant l'occasion de dire ce qu'elle a vécu en faisant des recommandations pour des mesures de réparation</b>					
Taux de réalisation des missions de sensibilisation	57	100	100	118,75	118,75
Taux de réalisation du programme d'auditions	0	50	100	100	100
Taux de mise en place de groupes mobiles	0	40	100	100	100
<b>Objectif : 3 Promouvoir la justice et la réconciliation et éviter la récurrence de ces violations</b>					
Taux d'exécution des mesures de réparation : Corporels, matériels et Culturels	-	-	100	0	0
Taux de réalisation des initiatives de sensibilisation et d'information	-	-	100	0	0
Taux de réparations de préjudices causés aux femmes.	-	-	100	0	0

Source : RAP\_2019/MCSPRN

## 2.1.6. LES INDICATEURS DU MARC

Tableau 6 : Présentation des objectifs et indicateurs du MARC

### Programme : 1.015 Administration Générale

#### Objectif 1 : mettre en synergie les actions des structures du département et s'assurer de leur bon fonctionnement

Indicateurs et cibles de performance	Références		Évaluation 2019		
	2017	2018	Prévu	Réel	Taux(%)
Taux de réalisation des réunions élargies de coordination du département Moyen de Vérification : Rapports d'activités, PV de réunions Prévision Méthodologique : (nbre de réunions tenues/nbre de réunions programmées)*100	-	90	100	100	0
Taux d'exécution du programme d'activités du département Moyen de Vérification : Rapport annuel Précision Méthodologique : (nbre d'activités réalisées/Nbre d'activités programmes)*100	-	80	100	100	0
Taux d'exécution d'appui aux activités religieuses	-	80	85	90	0

Indicateurs et cibles de performance	Références		Évaluation 2019		
	2017	2018	Prévu	Réel	Taux(%)
Moyen de Vérification : Rapports d'activités Précision Méthodologique : (nbre d'activités du programme d'appui aux centres, édifices religieux réalisé/nbre d'activités du programme d'appui centres, édifices)*100					

**Objectif 2 : assurer la gestion efficiente des ressources matérielles et financières du département**

Indicateurs et cibles de performance	Références		Évaluation 2019		
	2017	2018	Prévu	Réel	Taux(%)
Taux d'exécution du budget Moyen de Vérification : Compte administratif Prévision Méthodologique : (total crédits liquidés/total crédits notifiés)*100	-	98.76	100	105.14	0
Taux de réalisation des sessions de formation Moyen de Vérification : Rapports de formation Précision Méthodologique : (sessions organisées/sessions programmées)*100	-	00	100	100	0

**Programme : 2.039 Religion et Culte**

**Objectif 1 : Faciliter le bon accomplissement du culte**

Indicateurs et cibles de performance	Références		Évaluation 2019		
	2017	2018	Prévu	Réel	Taux(%)
Taux de satisfaction des pèlerins des prestations fournies Moyen de Vérification : Sondage auprès des pèlerins Prévision Méthodologique : (nbre de pèlerins satisfait/nbre de pèlerins sondés)*100	-	95	100	90	90.00
Taux d'appuis aux activités religieuses Moyen de Vérification : Rapports d'activités Précision Méthodologique : (nbre d'activités réalisées/nbre d'activités programmées)*100	-	95	90	90	100.00

**Objectif 2 : Renforcer le dialogue inter et intra religieux**

Indicateurs et cibles de performance	Références		Évaluation 2019		
	2017	2018	Prévu	Réel	Taux(%)
Taux d'exécution du programme de concertation/d'échanges inter/intra religieux	-	50	95	90	95.00

Indicateurs et cibles de performance	Références		Évaluation 2019		
	2017	2018	Prévu	Réel	Taux(%)
Moyen de Vérification : rapport d'activités Prévision Méthodologique : (nbre de rencontres tenues/nbre de rencontres programmés)*100					
Taux de prévention des litiges/conflits confessionnels	-	70	60	60	100.00
Moyen de Vérification : Rapports d'activités Précision Méthodologique : (nbre de litiges réglés/nbre de litiges rapportés)*100					

### Objectif 3 : Encadrer le verbe et l'action religieux

Indicateurs et cibles de performance	Références		Évaluation 2019		
	2017	2018	Prévu	Réel	Taux(%)
Taux d'exécution du programme de formation des acteurs religieux	-	100	80	80	
Moyen de Vérification : rapport d'activités, certificat Prévision Méthodologique : (nbre d'activités réalisées/nbre d'activités programmées)*100					

Source : RAP\_2019/MARC

## 2.2. EVOLUTION DES INDICATEURS SECTORIELS INSCRITS DANS LE CREDD 2019-2023

Tableau 7 : Indicateurs sectoriels inscrits dans le Cadre de Mesure de Performance du CREDD 2019-2023

N°	Intitulé des indicateurs	Cibles ODD	Indicateurs ODD	Structure responsable /	Périodicité	Année de	Evaluation	Valeurs cibles
----	--------------------------	------------	-----------------	-------------------------	-------------	----------	------------	----------------

		Priorisées		Source		Référence	Cibles	Réalisations				
						2018	2019	2019	2020	2021	2022	2023
<b>AXE STRATÉGIQUE 1. CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE ET AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE</b>												
<b>Objectif global 1.1. Consolider la démocratie malienne</b>												
<b>4</b>	Taux de participation aux élections (%)	16.7	16.7.2	DGAT	Quinquennale			-				
4a	Présidentielles	16.7	16.7.2	DGAT	Quinquennale	42,70 1 <sup>er</sup> tour 34,42 2 <sup>ème</sup> tour		-				60
4b	Législatives	16.7	16.7.2	DGAT	Quinquennale	38,6 1 <sup>er</sup> tour 33,8 2 <sup>ème</sup> tour (Réf 2013)		-				
4c	Locales	16.7	16.7.2	DGAT	Quinquennale	52,22 (Réf 2016)		-				
4d	Communales	16.7	16.7.2	DGAT	Quinquennale			-				
<b>6</b>	Taux de recouvrement des impôts locaux (TDRL)			DGI/DGCT	Annuelle							
<b>Objectif global 1.2. Améliorer la gouvernance administrative, économique et financière et renforcer le partenariat pour le développement durable</b>												
	Niveau de satisfaction des usagers des services publics (%)	16.6	16.6.2	CDI	biannuelle		<b>ND</b>					
	Taux de départements ministériels ayant élaboré leur code de déontologie sectorielle conformément au code de déontologie commun	16.6	16.6.2	CDI	annuelle			30	30	50	90	100
<b>Objectif global 1.3. Renforcer la décentralisation</b>												
<b>16</b>	Taux d'enregistrement des Naissances			DNEC	Annuelle	<b>70</b>	<b>100</b>	64	<b>90</b>	<b>90</b>	<b>90</b>	<b>100</b>

N°	Intitulé des indicateurs	Cibles ODD Priorisées	Indicateurs ODD	Structure responsable / Source	Périodicité	Année de Référence	Evaluation		Valeurs cibles			
							Cibles	Réalisations	2020	2021	2022	2023
						2018	2019	2019	2020	2021	2022	2023
17	Taux de transfert des recettes budgétaires aux CT	16.6		DGCT-DGB	Annuelle	19,77	21,35%	21,35	23%	25%	28%	30%
18	Nombre de Contrats plans Etat / Régions – District (CPEP/D)	16.6		DGCT	Annuelle	2		0				
	Etat d'exécution physique et financière des Contrats plans Etat / Régions – District (CPEP/D)	16.6		DGCT	Annuelle							
<b>Objectif global 1.5. Promouvoir le dialogue social</b>												
26	Taux d'exécution des accords conclus avec les centrales syndicales			Cabinet MDSTFP	Annuelle	70	80	35,61	90	95	95	100
27	Pourcentage des préavis de grève gérés			Cabinet MDSTFP	Annuelle	86	75	63,33	80	85	90	95
<b>AXE STRATÉGIQUE 2 : RESTAURATION DE LA PAIX, DE LA SÉCURITÉ ET RENFORCEMENT DU VIVRE ENSEMBLE</b>												
<b>Objectif global 2.1. Restaurer la paix et assurer la sécurité des personnes et des biens</b>						<b>Appréciation sur l'évolution des indicateurs (niveau d'atteinte des indicateurs) :</b>						
28	Nombre d'attaques terroristes	16.1	16.1.2	Rapports MSPC/Rapport SGNU MDAC/	Annuelle	237					0	
	Quantité de stupéfiants saisie			OCS	annuelle	Cannabis (kg) : 13 193,457 Héroïne (kg) : 7,6 Haschisch (kg) : 0,535 Cocaïne		Cannabis (kg) : 5 070,465 Héroïne (kg) : 6 Haschisch (kg) : 0,075 Cocaïne (kg) :				

N°	Intitulé des indicateurs	Cibles ODD Priorisées	Indicateurs ODD	Structure responsable / Source	Périodicité	Année de Référence	Evaluation		Valeurs cibles			
							Cibles	Réalisations	2020	2021	2022	2023
						2018	2019	2019				
						(kg) : 0 Crack (kg) : 62,93 Off (kg) : 0		5,03 Crack (kg) : 0,015 Off (kg) : 0,101 kg et 10 boules Cailloux (kg) : 0,072				
	Nombre de victimes de la circulation routière			MSPC	annuelle			1228 (DGGN)				
29	Pourcentage de Km de frontière bornés (en %)	16.4	16.4.1	DNF	Annuelle	34	34	34	54	54	81	81
30	Nombre d'espaces de coopération transfrontalière créés	17.3	17.3.1	DNF	Annuelle	9	10	12	12	13	14	15
<b>AXE STRATEGIQUE 4 : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE</b>												
<b>Objectif global 4.2. Renforcer la résilience au changement climatique</b>												
78	Nombre de collectivités ayant intégré la réduction des risques de catastrophe dans leur PDESC	13.2	13.2.1	DGCT/DGPC	Annuelle							
79	Nombre de personnes décédées, disparues ou directement touchées lors de catastrophes, pour 100 000 personnes	13.1	13.1.2	DGPC	Annuelle							
<b>AXE STRATEGIQUE 5 : DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN</b>												
<b>Objectif global 5.4. Créer les conditions de réalisation de l'autonomisation de la Femme, de l'Enfant et de la Famille</b>												

N°	Intitulé des indicateurs	Cibles ODD Priorisées	Indicateurs ODD	Structure responsable / Source	Périodicité	Année de Référence	Evaluation		Valeurs cibles			
							Cibles	Réalisations	2020	2021	2022	2023
						2018	2019	2019	2020	2021	2022	2023
99	Proportion de sièges occupés par les femmes dans les institutions.	16.7	16.7.1	CPS ATFPSI-CNDIFE	Annuelle	13,38%	30%		31%	32%	33%	34%
<b>Objectif global 5.6. Mieux encadrer l'urbanisation pour en faire un facteur moteur de la croissance économique et du développement</b>												
104	Nombre de communes urbaines qui disposent et appliquent un schéma d'urbanisme actualisé jour			DGCT	Annuelle							

xx

N°	Intitulé des indicateurs	Cibles ODD Priorisées	Indicateurs ODD	Structure responsable / Source	Périodicité	Année de Référence	Evaluation		Valeurs cibles			
							Cibles	Réalisations	2020	2021	2022	2023
						2018	2019	2019	2020	2021	2022	2023
<b>AXE STRATÉGIQUE 1. CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE ET AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE</b>												
<b>Objectif global 1.1. Consolider la démocratie malienne</b>												
4	Taux de participation aux élections (%)	16.7	16.7.2	DGAT	Quinquennale			0				
4a	Présidentielles	16.7	16.7.2	DGAT	Quinquennale	42,70 1 <sup>er</sup> tour 34,42 2 <sup>ème</sup> tour		0				60
4b	Législatives	16.7	16.7.2	DGAT	Quinquennale	38,6 1 <sup>er</sup> tour 33,8 2 <sup>ème</sup> tour (Réf 2013)		0				
4c	Locales	16.7	16.7.2	DGAT	Quinquennale	52,22 (Réf 2016)		0				
4d	Communales	16.7	16.7.2	DGAT	Quinquennale			0				

N°	Intitulé des indicateurs	Cibles ODD Priorisées	Indicateurs ODD	Structure responsable / Source	Périodicité	Année de Référence	Evaluation		Valeurs cibles				
							Cibles	Réalisations	2018	2019	2020	2021	2022
6	Taux de recouvrement des impôts locaux (TDRL)			DGI/DGCT	Annuelle								
<b>Objectif global 1.2. Améliorer la gouvernance administrative, économique et financière et renforcer le partenariat pour le développement durable</b>													
	Niveau de satisfaction des usagers des services publics (%)	16.6	16.6.2	CDI				Non disponible					
	Taux de départements ministériels ayant élaboré leur code de déontologie sectorielle conformément au code de déontologie commun	16.6	16.6.2	CDI				30	30	50	90	90	
<b>Objectif global 1.3. Renforcer la décentralisation</b>													
16	Taux d'enregistrement des Naissances			DNEC	Annuelle	70							
17	Taux de transfert des recettes budgétaires aux CT	16.6		DGCT-DGB	Annuelle	19,77	21,35%	21,35	23%	25%	28%	30%	
18	Nombre de Contrats plans Etat / Régions – District (CPER/D)	16.6		DGCT	Annuelle	2		0					
	Etat d'exécution physique et financière des Contrats plans Etat / Régions – District (CPER/D)	16.6		DGCT	Annuelle			Non disponible					
<b>Objectif global 1.5. Promouvoir le dialogue social</b>													
26	Taux d'exécution des accords conclus avec les centrales syndicales			Cabinet ATFPSI MDSTFP/CPS	Annuelle	70	80	35,61	90	95	95	100	
27	Pourcentage des préavis de grève gérés			Cabinet ATFPSI MDSTFP/CPS	Annuelle	86	75	63,33	80	85	90	95	
<b>AXE STRATÉGIQUE 2 : RESTAURATION DE LA PAIX, DE LA SÉCURITÉ ET RENFORCEMENT DU VIVRE ENSEMBLE</b>													
<b>Objectif global 2.1. Restaurer la paix et assurer la sécurité des personnes et des biens</b>													

N°	Intitulé des indicateurs	Cibles ODD Priorisées	Indicateurs ODD	Structure responsable / Source	Périodicité	Année de Référence	Evaluation		Valeurs cibles			
							Cibles	Réalisations	2020	2021	2022	2023
						2018	2019	2019				
28	Nombre d'attaques terroristes	16.1	16.1.2	Rapports MDAC/MSPC/Rapport SGNU	Annuelle	237					0	
	Quantité de stupéfiants saisie			OCS		Cannabis (kg) : 13 193,457 Héroïne (kg) : 7,6 Haschisch (kg) : 0,535 Cocaïne (kg) : 0 Crack (kg) : 62,93 Off (kg) : 0	Cannabis (kg) : 5 070,465 Héroïne (kg) : 6 Haschisch (kg) : 0,075 Cocaïne (kg) : 5,03 Crack (kg) : 0,015 Off (kg) : 0,101 kg et 10 boules Cailloux (kg) : 0,072					
	Nombre de victimes de la circulation routière			MSPC								
29	Pourcentage de Km de frontière bornés (en %)	16.4	16.4.1	DNF/CPS-ATFPSI	Annuelle	34	34	34	54	54	81	81
30	Nombre d'espaces de coopération transfrontalière créés	17.3	17.3.1	DNF/CPS-ATFPSI	Annuelle	9	10	12	12	13	14	15
<b>AXE STRATEGIQUE 4 : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE</b>												
<b>Objectif global 4.2. Renforcer la résilience au changement climatique</b>												

N°	Intitulé des indicateurs	Cibles ODD Priorisées	Indicateurs ODD	Structure responsable / Source	Périodicité	Année de Référence	Evaluation		Valeurs cibles			
							Cibles	Réalisations	2020	2021	2022	2023
						2018	2019	2019				
78	Nombre de collectivités ayant intégré la réduction des risques de catastrophe dans leur PDESC	13.2	13.2.1	DGCT/DGPC	Annuelle			Non disponible <sup>1</sup>				
79	Nombre de personnes décédées, disparues ou directement touchées lors de catastrophes, pour 100 000 personnes	13.1	13.1.2	DGPC								
<b>AXE STRATEGIQUE 5 : DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN</b>												
<b>Objectif global 5.4. Créer les conditions de réalisation de l'autonomisation de la Femme, de l'Enfant et de la Famille</b>												
99	Proportion de sièges occupés par les femmes dans les institutions.	16.7	16.7.1	CPS ATFPSI-CNDIFE	Annuelle	13,38%	30%		31%	32%	33%	34%
<b>Objectif global 5.6. Mieux encadrer l'urbanisation pour en faire un facteur moteur de la croissance économique et du développement</b>												
104	Nombre de communes urbaines qui disposent et appliquent un schéma d'urbanisme actualisé jour			DGCT/CPS-SATTFPSI/DNAT	Annuelle			Non disponible <sup>2</sup>				

<sup>1</sup> Source DGCT : la liste des communes qui intègrent les risques catastrophiques dans leur PDESC n'est pas pour l'instant disponible à l'ONAV

<sup>2</sup> Source DGCT : 76 villes disposent de schémas Directeurs et 2 schémas (Mandiakuy et la révision de Fana) sont dans le circuit d'approbation

*Analyses du tableau CREDD :*

**1- Office Central des Stupéfiants**

**1.1. Intitulé de l'indicateur : Quantité de stupéfiants saisie :**

En comparant les données de 2018 à 2019, il ressort une baisse au niveau de la statistique de saisie. Cette baisse loin d'être une contre-performance, s'explique par trois raisons fondamentales :

- Primo, le trafic de drogue étant une activité illicite, les trafiquants changent constamment de mode opératoire, nous sommes amenés à chaque fois d'adapter nos moyens aux nouveaux modus operandi ;
- Secundo, nous avons en 2019 à l'OCS mis l'accent sur la formation des agents sur les techniques d'investigation spéciale pour une lutte efficace contre le trafic de drogues ;
- Tertio, la dégradation du contexte sécuritaire a fortement réduit la mobilité des hommes pour des opérations sur le terrain.

### III. PRESENTATION DE L'ETAT D'EXECUTION BUDGETAIRE DU SECTEUR

#### 3.1. ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DES P/P DU DEMARRAGE AU 31 DECEMBRE 2019

La 20<sup>ème</sup> revue des projets/programmes du Secteur Administration Territoriale, Fonction Publique et Sécurité Intérieure compte au total **trente (30)** projets/programmes dont **six (06) projets/programmes en préparation<sup>3</sup>**, soit **vingt-quatre (24)** projets/programmes en exécution en 2019.

Le coût global des P/P en exécution est évalué à **140 870 millions de F CFA** avec un financement total acquis de **92 159 millions de F CFA** à la date du 31/12/2019. Ce financement acquis se répartit en financement intérieur pour **36 330 millions de F CFA** soit **39,42%** et en financement extérieur pour **55 829 millions de F CFA** soit **60,58%**, contre respectivement **23,57%** et **76,43%** en 2018.

Le cumul du décaissement au 31/12/2019 est égal à **58 006 millions de F CFA** dont **22 900 millions de F CFA** au titre du financement intérieur, soit **39,48%** et **35 106 millions de F CFA** au titre du financement extérieur, soit **60,52%**.

Le taux global de décaissement est de **62,88 %** contre **82,67%** en 2018. Il est de **63,03%** pour l'ensemble du financement intérieur et de **62,88%** pour le financement extérieur au 31/12/2019.

La baisse du taux de décaissement entre 2018 et 2019 s'explique en grande partie par l'ampleur des projets/programmes sur financement extérieur dans la 20<sup>ème</sup> revue. Pour ces projets/programmes, le taux de décaissement demeure faible au début de la mise en œuvre, pour tendre vers les 100% à la fin du projet. Cela est dû au fait que le coût total des projets/programmes sur financement extérieur est considéré comme du financement acquis au démarrage.

La situation d'exécution financière globale des projets/programmes par Ministère est indiquée dans le tableau ci-dessous.

---

<sup>3</sup> Les projets/programmes en préparation sont ceux qui n'ont pas connu leur premier décaissement à la date du 31/12/2019, ou dont l'exécution démarre en 2020.

Tableau 8: Exécution financière des P/P en exécution du secteur :

(Les Montants sont en millions de F CFA)

N°	Ministère	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2019			Taux de décaissement			Observations
			Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	
1	MATD	109 826	24 742	52 827	77 569	14 507	33 460	47 967	58,63%	63,34%	<b>61,84%</b>	
2	MDSTFP	10 234	10 234	0	10 234	8 037	0	8 037	78,53%	0,00%	<b>78,53%</b>	
3	MSPC	0	0	0	0	0	0	0	0,00%	0,00%	<b>0,00%</b>	
4	MARC	0	0	0	0	0	0	0	0,00%	0,00%	<b>0,00%</b>	
5	MCSPRN	1 404	0	1 404	1 404	0	982	982	0,00%	69,94%	<b>69,94%</b>	
6	MRIRSC	19 406	1 354	1 598	2 952	356	664	1 020	26,29%	41,55%	<b>34,55%</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>140 870</b>	<b>36 330</b>	<b>55 829</b>	<b>92 159</b>	<b>22 900</b>	<b>35 106</b>	<b>58 006</b>	<b>63,03%</b>	<b>62,88%</b>	<b>62,94%</b>	

Source : loi des finances 2019, DNPD et Gestionnaires des P/P

## 3.2. ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DES PROJETS/PROGRAMMES PAR DEPARTEMENT :

A la date du 31/12/2019, quatre (4) Ministères du Secteur disposent des projets/programmes en exécution, notamment le Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, le Ministère du Dialogue sociale, du Travail et de la Fonction publique ; le Ministère de la Cohésion sociale, de la Paix et de la Réconciliation nationale et le Ministère des Réformes institutionnelles et des Relations avec la Société civile.

### 3.2.1. MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION (MATD) :

Au 31/12/2019, le Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation compte, au total, **vingt-quatre (24)** projets/programmes dont **cinq (5)** en préparation, soit **dix-neuf (19)** projets/programmes en exécution.

Le coût total des projets/programmes en exécution est évalué à **109 826 millions de F CFA**. Le financement total acquis est de **77 569 millions de F CFA**. Ces montants représentent respectivement **77,96%** et **84,17%** des montants globaux du Secteur.

Le cumul du décaissement au 31/12/2019 est de **47 967 millions de F CFA** soit un taux de décaissement de **61,84%** contre **82,99%** en 2018. Ce montant représente **82,69%** du décaissement global du Secteur.

Le financement intérieur fait un cumul de décaissement **14 507 millions de F CFA**, soit un taux de décaissement de **58,63%** contre respectivement **33 460 millions de F CFA** et **63,34%** pour le financement extérieur.

La situation d'exécution des projets/programmes du Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation est présentée dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 9 : Etat d'exécution financière des P/P du MATD:**

(Les Montants sont en Million de F CFA)

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2019			Taux de décaissement			Observations
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	
<b>Projets en exécution</b>				<b>109 826</b>	<b>24 742</b>	<b>52 827</b>	<b>77 569</b>	<b>14 507</b>	<b>33 460</b>	<b>47 967</b>	<b>58,63%</b>	<b>63,34%</b>	<b>61,84%</b>	
<b>Secteur Infrastructures</b>				<b>82 932</b>	<b>23 767</b>	<b>48 585</b>	<b>72 352</b>	<b>13 745</b>	<b>30 868</b>	<b>44 613</b>	<b>57,83%</b>	<b>63,53%</b>	<b>61,66%</b>	
1	2929	Réhabilitation Infrastructures Tutelle Collectivités Territoriales	2016-2020	2 654	2 654	0	2 654	1 297	0	1 297	48,87%	0,00%	48,87%	
2	3046	Prog. Bornage Développement Zones Frontaliers	2017-2020	1 603	1 233	370	1 603	554	343	897	44,93%	92,70%	55,96%	
3	2964	Programme Construction et Réhabilitation Pieds à Terre	2016-2020	4 070	4 070	0	4 070	1 955	0	1 955	48,03%	0,00%	48,03%	
4	2875	Contrat plan Etat-Régions	2015-2019	15 810	15 810	0	15 810	9 939	0	9 939	62,87%	0,00%	62,87%	
5	3147	Programme de Développement durable dans la Région Gao	2015-2020	4 662	0	4 662	4 662	0	3 510	3 510	0,00%	75,29%	75,29%	
6	3146	Programme de Développement durable dans la Région de Kidal, phase IV	2015-2020	6 974	0	6 974	6 974	0	5 099	5 099	0,00%	73,11%	73,11%	
7	NC	Programme d'appui au fonctionnement de l'état civil et à la mise en place d'un système d'information sécurisé au Mali (PAECSIS)	2017-2022	16 399	0	16 399	16 399	0	11 391	11 391	0,00%	69,46%	69,46%	les données concernent les composantes Enabel et CIVIPOL
8	NC	Programmes Stabilisation à Ménaka	2017-2020	6 560	0	1 085	1 085	0	589	589	0,00%	54,29%	54,29%	

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2019			Taux de décaissement			Observations
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	
9	NC	Programme de Réhabilitation des Routes Rurales à Gao	2019-2020	6 757	0	6 747	<b>6 747</b>	0	1 655	<b>1 655</b>	0,00%	24,53%	24,53%	
10	NC	Projet d'amélioration de l'accès à l'eau potable et Assainissement dans la Région de Koulikoro	2019-2023	5 248	0	152	<b>152</b>	0	131	<b>131</b>	0,00%	86,18%	86,18%	
11	NC	Appui aux autorités locales/ Renforcement de capacités des Conseils régionaux dans le cadre du développement économique et régional	2017-2021	4 979	0	4 979	<b>4 979</b>	0	1 993	<b>1 993</b>	0,00%	40,02%	40,02%	Les données intègrent le renforcement des capacités des Conseils régionaux, le Suivi de la DGCT et l'Appui ARM,
12	NC	Programme d'Appui à l'Association des Municipalités du Mali pour le renforcement de la gouvernance locale et la décentralisation (GOLD-AMM)	2019-2022	656	0	656	<b>656</b>	0	249	<b>249</b>	0,00%	37,96%	37,96%	
13	NC	Relance de l'Economie Locale et Appui aux Collectivités dans le nord du Mali (RELAC II)	2016-2019	6 560	0	6 560	<b>6 560</b>	0	5 908	<b>5 908</b>	0,00%	90,06%	90,06%	
<b>Secteur Ressources Humaines</b>				<b>26 894</b>	<b>975</b>	<b>4 242</b>	<b>5 217</b>	<b>762</b>	<b>2 592</b>	<b>3 354</b>	<b>78,15%</b>	<b>61,10%</b>	<b>64,29%</b>	
14	2329	Appui à la CPS Secteur Adm Territ Travail Fonct° Pub Secu. Intérieure	2008-2020	975	975	0	<b>975</b>	762	0	<b>762</b>	78,15%	0,00%	<b>78,15%</b>	-
15	3145	Décentralisation et bonne Gouvernance	2019-2022	4 930	0	3 373	<b>3 373</b>	0	2 030	<b>2 030</b>	0,00%	60,18%	60,18%	
16	NC	Projet d'Appui à la Mise en œuvre des Accords de Paix et de Réconciliation (AMAPAR)	2018-2020	524	0	524	<b>524</b>	0	227	<b>227</b>	0,00%	43,32%	<b>43,32%</b>	

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2019			Taux de décaissement			Observations
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	
17	NC	Programme d'Appui à la Décentralisation et à la Réforme de l'Etat (PADRE)	2015-2019	19 351	0	0	0	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%	Les informations financières n'ont été fournies par le projet.
18	NC	Protection et Assistance aux Réfugiés et Demandeurs d'Asile au Mali	1999-2019	114	0	114	114	0	114	114	0,00%	100,00%	100,00%	
19	NC	Projet Décentralisation et gouvernance locale inclusive et durable	2016-2020	1 000		231	231	0	221	221	0,00%	95,67%	95,67%	
<b>Projets en préparation</b>				<b>11 310</b>	<b>0</b>	<b>150</b>	<b>150</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>	
<b>Secteur Infrastructures</b>				<b>11 160</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>	
20	3223	Projet intégré de gestion durable de déchets dans le district de Bamako	2020-2024	11 160	0	0	0	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%	
<b>Secteur Ressources Humaines</b>				<b>150</b>	<b>0</b>	<b>150</b>	<b>150</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>	
21	NC	Appui au Développement économique local et à la Prévention des conflits dans les Régions de Gao et Tombouctou (ADEL)	2019-2021	8 527		2 111	2 111	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%	
22	NC	Dispositif d'appui des Conseils régionaux	2019-2022	1 640	0	1 640	1 640	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%	
23	NC	Prog. Appui Amélioration Finances Pub. Au Mali (PAAMEFIP)/DGCT	2020-2021	98	0	98	98	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%	
24	NC	Prog. Appui Amélioration Finances Pub. Au Mali (PAAMEFIP)/CFCT	2020-2021	52	0	52	52	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				<b>121 136</b>	<b>24 742</b>	<b>52 977</b>	<b>77 719</b>	<b>14 507</b>	<b>33 460</b>	<b>47 967</b>	<b>58,63%</b>	<b>63,16%</b>	<b>61,72%</b>	

Source : loi des finances 2019, DNPd et Gestionnaires des P/P.

NC : Non Codifié

### 3.2.2. MINISTERE DU DIALOGUE SOCIAL, DU TRAVAIL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE (MDSTFP)

Au 31/12/2019, le Ministère du Dialogue social, du Travail et de la Fonction Publique (MDSTFP) compte trois (3) projets/programmes en exécution. Le coût total des projets/programmes est estimé à **10 234 millions de F CFA**. Le financement total acquis est de **10 234 millions de F CFA**. Ces montants représentent respectivement **7,26%** et **11,10%** pour le Secteur.

Le cumul du décaissement au 31/12/2019 est de **8 037 millions de F CFA**, soit un taux global de décaissement de **78,53%** contre **76,91%** en 2018. Ce montant représente **13,86%** du décaissement global du Secteur.

Il faut noter qu'au compte de l'année 2019, le financement intérieur recouvre les **100%** du financement des projets/programmes du Ministère du Dialogue social, du Travail et de la Fonction Publique. Voir le tableau ci-après.

**Tableau 10: Etat d'exécution financière des P/P du MDSTFP**

(Les Montants sont en Million de F CFA)

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2019			Taux de décaissement			Observations
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	
<b>Projets en exécution</b>				<b>10 234</b>	<b>10 234</b>	<b>0</b>	<b>10 234</b>	<b>8 037</b>	<b>0</b>	<b>8 037</b>	<b>78,53%</b>	<b>0,00%</b>	<b>78,53%</b>	
<b>Secteur Infrastructures</b>				<b>3 343</b>	<b>3 343</b>	<b>0</b>	<b>3 343</b>	<b>2 109</b>	<b>0</b>	<b>2 109</b>	<b>63,09%</b>	<b>0,00%</b>	<b>63,09%</b>	
1	2870	Construction/Equipement Annexes MTFPRE	2009-2020	2 910	2 910	0	<b>2 910</b>	1 949	0	<b>1 949</b>	66,98%	0,00%	<b>66,98%</b>	
2	3041	Construction Bureau Salle Archives DNFPF	2017-2019	433	433	0	<b>433</b>	160	0	<b>160</b>	36,95%	0,00%	<b>36,95%</b>	
<b>Secteur Ressources Humaines</b>				<b>6 891</b>	<b>6 891</b>	<b>0</b>	<b>6 891</b>	<b>5 928</b>	<b>0</b>	<b>5 928</b>	<b>86,03%</b>	<b>0,00%</b>	<b>86,03%</b>	
3	1960	Programme de Renforcement des Capacité Nationales par la formation	2003-2020	6 891	6 891	0	<b>6 891</b>	5 928	0	<b>5 928</b>	86,03%	0,00%	<b>86,03%</b>	
<b>Projets en préparation</b>				<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>10 234</b>	<b>10 234</b>	<b>0</b>	<b>10 234</b>	<b>8 037</b>	<b>0</b>	<b>8 037</b>	<b>78,53%</b>	<b>0,00%</b>	<b>78,53%</b>	

Source : loi des finances 2019, DNPD et Gestionnaires des P/P

### 3.2.3. MINISTERE DES REFORMES INSTITUTIONNELES ET DES RELATIONS AVEC LA SOCIETE CIVILE (MRIRSC)

Au 31/12/2019, le Ministère des Réformes institutionnelles et des Relations avec la Société civile compte **un (1)** programme. Le coût total du programme est estimé à **19 406 millions de F CFA**. Le financement total acquis est de **2 952 millions de F CFA**. Ces montants représentent respectivement **13,78%** et **03,20%** pour le Secteur.

Le cumul du décaissement est de **1 020 millions de F CFA**, soit un taux de décaissement de **34,55%** contre **29,56%** en 2018. Ce montant représente **1,76%** du décaissement global du Secteur.

Le financement intérieur fait un cumul de décaissement **356 millions de F CFA** soit un taux de décaissement de **26,29%** contre respectivement **664 millions de F CFA** et **41,55%** pour le financement extérieur.

La situation d'exécution des projets/programmes du Ministère des Réformes institutionnelles et des Relations avec la Société civile est donnée dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 11: Etat d'exécution financière du Programme du MRIRSC**

*(Les Montants sont en Million de F CFA)*

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2019			Taux de décaissement			Observations
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	
		<b>Projets en exécution</b>		<b>19 406</b>	<b>1 354</b>	<b>1 598</b>	<b>2 952</b>	<b>356</b>	<b>664</b>	<b>1 020</b>	<b>26,29%</b>	<b>41,55%</b>	<b>34,55%</b>	
		<b>Secteur Ressources Humaines</b>		<b>19 406</b>	<b>1 354</b>	<b>1 598</b>	<b>2 952</b>	<b>356</b>	<b>664</b>	<b>1 020</b>	<b>26,29%</b>	<b>41,55%</b>	<b>34,55%</b>	
1	1935	Programme de Développement Institutionnel (2ème Génération)	2017-2021	19 406	1 354	1 598	2 952	356	664	1 020	26,29%	41,55%	34,55%	
		<b>Projet en préparation</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>	
		<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>19 406</b>	<b>1 354</b>	<b>1 598</b>	<b>2 952</b>	<b>356</b>	<b>664</b>	<b>1 020</b>	<b>26,29%</b>	<b>41,55%</b>	<b>34,55%</b>	

Source : loi des finances 2019, DNPD et Gestionnaires des P/P

### 3.2.4. MINISTERE DE LA COHESION SOCIALE, DE LA PAIX ET DE LA RECONCILIATION NATIONALE (MCSPRN)

Au 31/12/2019, le Ministère de la Cohésion Sociale, de la Paix et de la Réconciliation Nationale compte un (1) projet. Le coût total du projet est estimé à **1 404 millions de F CFA**. Le financement total acquis est de **1 404 millions de F CFA**. Ces montants représentent respectivement **1,00%** et **1,52%** pour le Secteur.

Le cumul du décaissement est de **982 millions de F CFA**, soit un taux de décaissement de **69,94%**. Ce montant représente **1,69%** du décaissement du Secteur. Le projet est exclusivement sur financement extérieur.

La situation d'exécution des projets/programmes du Ministère de la Cohésion sociale, de la Paix et de la Réconciliation nationale est donnée dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 12: Etat d'exécution financière du MCSPRN**

*(Les Montants sont en Million de F CFA)*

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2018			Taux de décaissement			Observations
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	
		<b>Projets en exécution</b>		<b>1 404</b>	<b>0</b>	<b>1 404</b>	<b>1 404</b>	<b>0</b>	<b>982</b>	<b>982</b>	<b>0,00%</b>	<b>69,94%</b>	<b>69,94%</b>	
		<b>Secteur Ressources Humaines</b>		<b>1 404</b>	<b>0</b>	<b>1 404</b>	<b>1 404</b>	<b>0</b>	<b>982</b>	<b>982</b>	<b>0,00%</b>	<b>69,94%</b>	<b>69,94%</b>	
1	NC	Ensemble vers la réconciliation pour la paix (ERP)	2016-2020	1 404	0	1 404	1 404	0	982	982	0,00%	69,94%	69,94%	
		<b>Projet en préparation</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>	
		<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 404</b>	<b>0</b>	<b>1 404</b>	<b>1 404</b>	<b>0</b>	<b>982</b>	<b>982</b>	<b>0,00%</b>	<b>69,94%</b>	<b>69,94%</b>	

Source : loi des finances 2019, et Gestionnaires des P/P

### 3.2.5. MINISTERE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE (MSPC)

A la date du 31/12/2019, le Ministère de la Sécurité et de la Protection civile porte un projet en préparation pour un coût total de **19 239 millions de F CFA**. Voir le tableau ci-dessous.

**Tableau 13 : Etat d'exécution financière du Projet du MSPC**

*(Les Montants sont en Million de F CFA)*

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2019			Taux de décaissement			Observations
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	
		<b>Projets en exécution</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>	
		<b>Projet en préparation</b>		<b>19 239</b>	<b>0</b>	<b>250</b>	<b>250</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>	
		<b>Secteur Ressources Humaines</b>		<b>19 239</b>	<b>0</b>	<b>250</b>	<b>250</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>	
1	3189	Projet de renforcement de la résilience climatique au Mali (HYDROMET)	2019-2024	19 239	0	250	250	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%	L'exécution du projet a commencé en 2020.
		<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>19 239</b>	<b>0</b>	<b>250</b>	<b>250</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>	

Source : loi des finances 2019, et Gestionnaires des P/P

### 3.2.6. MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DU CULTTE (MARC)

A la date du 31/12/2019, le Ministère des Affaires religieuses et du Cultte ne compte pas projet/programme.

### 3.3. SITUATION DES P/P PAR SECTEURS DE PLANIFICATION

Les **trente (30)** P/P (en exécution et en préparation) du Secteur Administration Territoriale, Fonction Publique et Sécurité Intérieure sont répartis entre deux (2) secteurs de planification, selon les secteurs définis dans le guide de remplissage des supports de collecte d'informations de la DNPD. Il s'agit du secteur des Infrastructures et de celui des Ressources humaines.

Le secteur des Infrastructures totalise **seize (16)** projets/programmes, dont **un (1)** en préparation, soit **53%** et le secteur des Ressources humaines compte **quatorze (14)** projets/programmes, dont **cinq (5)** en préparation, soit **47%** des projets/programmes du Secteur.

La répartition des projets/programmes par secteur de planification est donnée dans le tableau ci-après.

**Tableau 14: Répartition des P/P par secteur de planification**

Secteurs de planification(DNPD)		Nombre	Pourcentage
Infrastructures	Projets en exécution	15	50
	Projets en préparation	1	3
<b>Sous total infrastructures</b>		<b>16</b>	<b>53</b>
Ressources humaines	Projets en exécution	9	30
	Projets en préparation	5	17
<b>Sous total ressources humaines</b>		<b>14</b>	<b>47</b>
<b>TOTAL</b>		<b>30</b>	<b>100</b>

Source : CPS-SATFPSI-2019.

#### 3.3.1. ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DES P/P PAR SECTEUR DE PLANIFICATION

Le secteur des Infrastructures compte **quinze (15)** P/P en exécution pour un coût total de **86 275 millions de F CFA**, soit **61,24%** du coût global des P/P du Secteur. Le financement total acquis est de **75 695 millions de F CFA**, soit **82,14%** du financement global acquis du secteur. Le cumul du décaissement est de **46 722 millions de F CFA** soit un taux de décaissement de **61,72%**. Ce montant représente **80,55%** du décaissement du Secteur.

Le secteur des Ressources humaines compte **neuf (9)** P/P en exécution pour un coût total de **54 595 millions de F CFA**, soit **38,76%** du coût global des P/P du Secteur. Le financement total acquis est de **16 464 millions de F CFA**, soit **17,86%** du financement total acquis du Secteur. Le cumul du décaissement est de **11 284 millions de FCFA**, soit un taux de décaissement de **68,54%**. Ce montant représente **19,45%** du décaissement du Secteur.

L'état d'exécution financière des projets/programmes par secteur de planification est donné dans le tableau ci-après.

**Tableau 15: Etat d'exécution financière globale par secteurs de planification**

*(Les montants sont en Million de F CFA)*

Secteur	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2019			Taux de décaissement			Observations
		Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	
Secteur Infrastructure	86 275	27 110	48 585	75 695	15 854	30 868	46 722	58,48%	63,53%	<b>61,72%</b>	
Secteur Ressources humaines	54 595	9 220	7 244	16 464	7 046	4 238	11 284	76,42%	58,50%	<b>68,54%</b>	
<b>Total</b>	<b>140 870</b>	<b>36 330</b>	<b>55 829</b>	<b>92 159</b>	<b>22 900</b>	<b>35 106</b>	<b>58 006</b>	<b>63,03%</b>	<b>62,88%</b>	<b>62,94%</b>	

**Source :** Loi des finances 2019, DNPD-Gestionnaires des P/P.

### 3.4. REPARTITION DES P/P PAR SOURCE DE FINANCEMENT

Les sources de financement des Projets /Programmes du Secteur Administration Territoriale, Fonction Publique et Sécurité Intérieure sont le budget national (financement intérieur) et l'appui des partenaires techniques et financiers (financement extérieur).

Dans la présente classification on distingue trois types de P/P suivant les sources de financement :

- les projets/programmes exclusivement financés sur le budget national, appelés projets/programmes sur financement intérieur ;
- les projets/programmes financés simultanément sur le budget national et sur l'appui financier des partenaires techniques et financiers, appelés projets/programmes à financement mixte ;
- les projets/programmes exclusivement financés sur l'appui des partenaires techniques et financiers, appelés projets/programmes sur financement extérieur.

#### 3.4.1. FINANCEMENT INTERIEUR

Les p/p en exécution sur financement exclusif du budget national sont au nombre de **sept (7)** sur un total de **vingt-quatre (24)**, soit **29%** des projets/programmes du Secteur. Ils se répartissent entre le Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation pour **quatre (4)** projets/programmes et le Ministère du Travail et de la Fonction Publique pour **trois (3)** projets/programmes, soit respectivement **57%** et **43%**.

La répartition des p/p sur financement intérieur est présentée dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 16: Situation des p/p sur financement intérieur**

N°	Intitulé du projet/programme	Ministère
1	Réhabilitation Infrastructures Tutelle Collectivités Territoriales	MATD
2	Prog. Construction et Réhabilitation des Pieds à Terre	
3	Contrat Plan Etat-Région/District	
4	Appui à la CPS du Secteur Administration Territoriale, Fonction Publique et Sécurité Intérieure	
5	Construction bureau salle archives DNFPP	MDSTFP
6	Construction/Equipement annexes MTFPRE	
7	Programme Renforcement des Capacités nationales par la Formation des Agents de l'Etat	

Source : CPS-SATFPSI, 2020.

#### 3.4.2. FINANCEMENT EXTERIEUR

Les projets/programmes en exécution exclusivement sur le financement des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) sont au nombre de **quinze (15)** sur un total de **vingt-quatre (24)**, soit **63%** des projets/programmes du Secteur. Ils se répartissent entre Ministère de l'Administration territoriale et de la

Décentralisation pour **quatorze (14)** projets/programmes et le Ministère de la Cohésion sociale, de la Paix et la Réconciliation nationale pour **un (1)** projet, soit respectivement **93%** et **7%**.

La situation des p/p sur financement extérieur est présentée dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 17: Situation des p/p sur financement extérieur**

N°	Intitulé du projet/programme	Ministère
1	Programme de Développement durable dans la Région Gao	MATD
2	Programme de Développement durable dans la Région de Kidal, phase IV	
3	Programme d'appui au fonctionnement de l'état civil et à la mise en place d'un système d'information sécurisé au Mali (PAECSIS)	
4	Programmes Stabilisation à Ménaka	
5	Programme de Réhabilitation des Routes Rurales à Gao	
6	Projet d'amélioration de l'accès à l'eau potable et Assainissement dans la Région de Koulikoro	
7	Appui au Autorités locales/Renforcement de capacités des Conseils régionaux dans le cadre du développement économique et régional	
8	Programme d'Appui à l'Association des Municipalités du Mali pour le renforcement de la gouvernance locale et la décentralisation	
9	Décentralisation et bonne Gouvernance	
10	Projet d'Appui à la Mise en œuvre des Accords de Paix et de Réconciliation (AMAPAR)	
11	Programme d'Appui à la Décentralisation et à la Réforme de l'Etat (PADRE)	
12	Relance de l'Economie Locale et Appui aux Collectivités dans le nord du Mali (RELAC II)	
13	Protection et Assistance aux Réfugiés et Demandeurs d'Asile au Mali	
14	Projet Décentralisation et gouvernance locale inclusive et durable	
15	Ensemble vers la réconciliation pour la paix (ERP)	MCSPRN

Source : CPS-SATFPSI, 2020.

### 3.4.3. FINANCEMENT MIXTE

Les projets en exécution, financés simultanément sur le financement intérieur et sur les ressources extérieures (l'appui financier des partenaires techniques et financiers) sont au nombre de **deux (2)** sur un total de **vingt-quatre (24)**, soit **8%** des projets/programmes du Secteur. Ils se répartissent entre le Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, le Ministère des Réformes institutionnelles et des Relations avec la Société civile, pour chacun **un (1)** programme.

La répartition des p/p sur financement mixte est présentée dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 18: Situation des p/p sur financement mixte**

N°	Intitulé du projet/programme	Ministère
1	Bornage et Développement Zones Frontalières	MATD
2	Programme de Développement Institutionnel (PDI 2ème génération)	MRIRSC

Source : CPS-SATFPSI, 2020.

### **3.5. ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DES PROJETS/PROGRAMMES AU TITRE DU BSI 2019**

Au titre du BSI 2019, le total des dotations du Secteur s'élève à **35 459 millions de F CFA**. La dotation budgétaire au titre du financement intérieur est de **6 908 millions de F CFA** contre **28 551 millions de F CFA** pour le financement extérieur.

Le cumul du décaissement au 31/12/2019 s'élève à **17 403 millions de F CFA**, soit un taux global de décaissement de **49,08%** contre **55,73%** en 2018.

Le cumul du décaissement au titre du financement intérieur est de **2 468 millions de F CFA**, soit un taux de décaissement de **35,73%**, contre **49,89%** en 2018.

S'agissant du financement extérieur, le cumul du décaissement est de **14 935 millions de F CFA**, soit un taux de décaissement de **52,31%**, contre **65,78%** en 2018.

La situation globale du BSI 2019 pour le Secteur est résumée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 19 : Etat d'exécution financière des P/P au titre du BSI 2019

(Les montants sont en Million de F CFA)

SITUATION DU BSI EN 2019											
N°	Ministère	Dotation budgétaire de 2019			Décaissement en 2019			Taux de décaissement			Observations
		Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	
1	MATD	5 672	27 820	33 492	1 491	14 231	15 722	26,29%	51,15%	<b>46,94%</b>	
2	MDSTFP	951	0	951	859	0	859	90,33%	-	<b>90,33%</b>	
3	MSPC	0		0	0	0	0	-	-	-	
4	MARC	0		0	0	0	0	-	-	-	
5	MCSPRN	0	214	214	0	214	214	-	100,00%	<b>100,00%</b>	
6	MRIRSC	285	517	802	118	490	608	41,40%	94,78%	<b>75,81%</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>6 908</b>	<b>28 551</b>	<b>35 459</b>	<b>2 468</b>	<b>14 935</b>	<b>17 403</b>	<b>35,73%</b>	<b>52,31%</b>	<b>49,08%</b>	

Source : Loi des finances 2019, DNPD-Gestionnaires des p/p

### 3.5.1. ETAT D'EXECUTION DES P/P DU MATD AU TITRE DU BSI 2019

Au titre du BSI 2019, le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation a bénéficié une dotation globale de **33 492 millions de F CFA**, dont **5 672 millions de F CFA** pour le financement intérieur et **27 820 millions de F CFA** pour le financement extérieur. Cette dotation représente **94,45%** de la dotation totale du Secteur.

Le total du décaissement est de **15 722 millions de F CFA**, soit un taux de décaissement global de **46,94%**. Ce montant représente **80,33%** du montant total décaissé pour le secteur.

Le taux de décaissement est de **26,29%** pour le financement intérieur et **51,15%** pour le financement extérieur.

L'état d'exécution du BSI 2019 du MATD est présenté dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 20 : Etat d'exécution financière du BSI 2019 du MATD**

(Les montants sont en Million de F CFA)

SITUATION DU BSI EN 2019												
N°	RNP	Intitulé du projet	Dotation budgétaire de 2019			Décaissement en 2019			Taux de décaissement			Observations
			Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	
<b>Secteur Infrastructures</b>			<b>5 558</b>	<b>24 474</b>	<b>30 032</b>	<b>1 377</b>	<b>11 662</b>	<b>13 039</b>	<b>24,78%</b>	<b>47,65%</b>	<b>43,42%</b>	
1	2929	Réhabilitation Infrastructures Tutelle Collectivités Territoriales	475	0	475	475	0	475	100,00%	0,00%	100,00%	
2	3046	Prog, Bornage Développement Zones Frontaliers	333	30	363	332	30	362	99,70%	100,00%	99,72%	
3	2964	Programme Construction et Réhabilitation Pieds à Terre	570	0	570	570	0	570	100,00%	0,00%	100,00%	
4	2875	Contrat plan Etat-Régions	4 180	0	4 180	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%	
5	3146	Programme de Développement durable dans la Région de Kidal, phase IV	0	1 679	1 679	0	1 390	1 390	0,00%	82,79%	82,79%	
6	3147	Programme de Développement durable dans la Région Gao	0	1 413	1 413	0	1 229	1 229	0,00%	86,98%	86,98%	
7	NC	Programme d'appui au fonctionnement de l'état civil et à la mise en place d'un système d'information sécurisé au Mali (PAECSIS)	0	5 468	5 468	0	2 897	2 897	0,00%	52,99%	52,99%	
8	NC	Programmes Stabilisation à Ménaka	0	1 227	1 227	0	625	625	0,00%	50,94%	50,94%	
9	NC	Programme de Réhabilitation des Routes Rurales à Gao	0	6 757	6 757	0	1 655	1 655	0,00%	24,49%	24,49%	

SITUATION DU BSI EN 2019												
N°	RNP	Intitulé du projet	Dotation budgétaire de 2019			Décaissement en 2019			Taux de décaissement			Observations
			Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	
10	NC	Projet d'amélioration de l'accès à l'eau potable et Assainissement dans la Région de Koulikoro	0	152	152	0	131	131	0,00%	86,18%	86,18%	
11	NC	Appui aux autorités locales/ Renforcement de capacités des Conseils régionaux dans le cadre du développement économique et régional	0	4 979	4 979	0	1 993	1 993	0,00%	40,03%	40,03%	
12	NC	Programme d'Appui à l'Association des Municipalités du Mali pour le renforcement de la gouvernance locale et la décentralisation (GOLD-AMM)	0	656	656	0	249	249	0,00%	37,96%	37,96%	
13	NC	Relance de l'Economie Locale et Appui aux Collectivités dans le nord du Mali (RELAC II)	0	2 113	2 113	0	1 462	1 462	0,00%	69,21%	69,21%	
<b>Secteur Ressources Humaines</b>			<b>114</b>	<b>3 346</b>	<b>3 460</b>	<b>114</b>	<b>2 569</b>	<b>2 683</b>	<b>100,00%</b>	<b>76,78%</b>	<b>77,54%</b>	
14	2329	Appui à la CPS Secteur Adm Territ Travail Fonct° Pub Secu. Interieure	114	0	114	114	0	114	100,00%	0,00%	100,00%	
15	3145	Décentralisation et bonne Gouvernance	0	2 797	2 797	0	2 030	2 030	0,00%	72,58%	72,58%	
16	NC	Projet d'Appui à la Mise en œuvre des Accords de Paix et de Réconciliation (AMAPAR)	0	204	204	0	204	204	0,00%	100,00%	100,00%	

SITUATION DU BSI EN 2019												
N°	RNP	Intitulé du projet	Dotation budgétaire de 2019			Décaissement en 2019			Taux de décaissement			Observations
			Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	
17	NC	Programme d'Appui à la Décentralisation et à la Réforme de l'Etat (PADRE)	0	0	0	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%	les informations financières n'ont pas été fournies pour ce projet
18	NC	Protection et Assistance aux Réfugiés et Demandeurs d'Asile au Mali	0	114	114	0	114	114	0,00%	100,00%	100,00%	
19	NC	Projet Décentralisation et gouvernance locale inclusive et durable	0	231	231	0	221	221	0,00%	95,67%	95,67%	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			<b>5 672</b>	<b>27 820</b>	<b>33 492</b>	<b>1 491</b>	<b>14 231</b>	<b>15 722</b>	<b>26,29%</b>	<b>51,15%</b>	<b>46,94%</b>	

Source : Loi des finances 2019, DNP-D-Gestionnaires des P/P

### 3.5.2. ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DES P/P DU BSI 2019 DU MDSTFP

Au titre du BSI 2019, les **trois (3)** Projets/Programmes du Ministère du Dialogue social, du Travail et de la Fonction Publique ont bénéficié d'une dotation globale de **951 millions de F CFA**. Cette dotation représente **2,68%** de la dotation totale du Secteur.

Le total du décaissement est de **859 millions de F CFA**, soit un taux de décaissement de **90,33%** contre **67,37%** en 2018. Ce montant représente **4,94%** du montant total décaissé du Secteur. Ces projets sont financés exclusivement sur le BSI intérieur.

L'état d'exécution du BSI 2019 du MDSTFP est présenté dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 21 : Etat d'exécution des P/P du MDSTFP au titre du BSI 2019**

(Les montants sont en Millions de F CFA)

SITUATION DU BSI EN 2019												
N°	RNP	Intitulé du projet	Dotation budgétaire de 2019			Décaissement en 2019			Taux de décaissement			Observations
			Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	

Secteur Infrastructures			381	0	381	289	0	289	75,85%	0,00%	75,85%
1	2870	Construction/Equipement Annexes MTFPRE	238	0	238	183	0	183	76,89%	0,00%	76,89%
2	3041	Construction Bureau Salle Archives DNFPF	143	0	143	106	0	106	74,13%	0,00%	74,13%
Secteur Ressources Humaines			570	0	570	570	0	570	100,00%	0,00%	100,00%
3	1960	Programme de Renforcement des Capacité Nationales par la formation	570	0	570	570	0	570	100,00%	0,00%	100,00%
TOTAL GENERAL			951	0	951	859	0	859	90,33%	0,00%	90,33%

Source : Loi des finances 2019, DNP-D-Gestionnaires des P/P

### 3.5.3. ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DES P/P DU MRIRSC AU TITRE DU BSI 2019

Au Titre du BSI 2019, le Programme de Développement institutionnel (PDI 2) bénéficie une dotation totale de **802 millions de F CFA**, dont **285 millions de F CFA** en financement intérieur et **517 millions de F CFA** en financement extérieur. Cette dotation représente **2,26%** de la dotation totale du Secteur.

Le total du décaissement est de **608 millions F CFA**, soit un taux de décaissement de **75,81 %** contre **66,67%** en 2018. Ce montant représente **3,49%** du montant total décaissé pour le Secteur.

Le total du décaissement au titre du financement intérieur est de **118 millions de F CFA**, soit un taux de décaissement de **41,40%**, contre respectivement **490 millions de F CFA** et **94,78%** pour le financement extérieur.

L'état d'exécution du BSI 2019 du MRIRSC est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 22 : Etat d'exécution financière des P/P du MRIRSC au titre du BSI 2019

(Les montants sont en Million de F CFA)

SITUATION DU BSI EN 2019												
N°	RNP	Intitulé du projet	Dotation budgétaire de 2019			Décaissement en 2019			Taux de décaissement			Observations
			Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	
Secteur Infrastructure			0	0	0	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%	
Secteur Ressources Humaines			285	517	802	118	490	608	41,40%	94,78%	75,81%	

1	1935	Programme de Développement Institutionnel (2ème Génération)	285	517	<b>802</b>	118	490	<b>608</b>	41,40%	94,78%	<b>75,81%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>285</b>	<b>517</b>	<b>802</b>	<b>118</b>	<b>490</b>	<b>608</b>	<b>41,40%</b>	<b>94,78%</b>	<b>75,81%</b>

Source : Loi des finances 2019, DNPD-Gestionnaires des P/P

### 3.5.4. ETAT D'EXECUTION DES P/P DU MCSPRN AU TITRE DU BSI 2019

Au titre du BSI 2019, le projet du Ministère de la Cohésion sociale, de la Paix et de la Réconciliation nationale bénéficie une dotation de **214 millions de F CFA**. Cette dotation représente **0,60%** de la dotation totale du Secteur.

Le total du décaissement est de **214 millions de F CFA**, soit un taux de décaissement de **100%** contre **67,37%** en 2018. Ce montant représente **1,23%** du montant total décaissé du Secteur. Il est financé exclusivement sur le financement extérieur.

L'état d'exécution du BSI 2019 du MCSPRN est présenté dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 23 : Etat d'exécution financière des P/P du MCSPRN au titre du BSI 2019**

(Les montants sont en Million de F CFA)

SITUATION DU BSI EN 2019												
N°	RNP	Intitulé du projet	Dotation budgétaire de 2019			Décaissement en 2019			Taux de décaissement			Observations
			Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	
<b>Secteur Infrastructure</b>			0	0	0	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%	
<b>Secteur Ressources Humaines</b>			0	214	214	0	214	214	0,00%	100,00%	100,00%	
1	NC	Ensemble vers la réconciliation pour la paix (ERP)	0	214	214	0	214	214	0,00%	100,00%	100,00%	

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0</b>	<b>214</b>	<b>214</b>	<b>0</b>	<b>214</b>	<b>214</b>	<b>0,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>
----------------------	----------	------------	------------	----------	------------	------------	--------------	----------------	----------------

Source : Loi des finances 2019, DNPD-Gestionnaires des P/P

### 3.5.5. ETAT D'EXECUTION DES P/P DU MSPC AU TITRE DU BSI 2019

Au compte du BSI 2019, le Ministère de la Sécurité et de la Protection civile, ne compte aucun projets/programmes.

### 3.5.6. ETAT D'EXECUTION DES P/P DU MARC AU TITRE DU BSI 2019

Au compte du BSI 2019, le Ministère des Affaires religieuses et du Culte ne compte aucun projets/programmes.

## IV. DIFFICULTES ET CONTRAINTES

### 4.1. POLITIQUES ET STRATEGIES

Les difficultés et contraintes rencontrées dans le cadre de la mise en œuvre des politiques et stratégies se résument ainsi :

#### 4.1.1. DANS LE DOMAINE DE LA GESTION AXEE SUR LES RESULTATS :

- l'instabilité au niveau de l'ancrage institutionnel du CDI affecte l'exécution des activités programmées se traduisant par des retards récurrents ;
- l'insuffisance de personnel qualifié ;
- la non tenue du Conseil d'Orientation de la Réforme de l'Etat (CORE).

#### 4.1.2. DANS LE DOMAINE DE LA DECENTRALISATION :

- les problèmes de prise en charge effective par les collectivités territoriales de la gestion des services publics délégués ou transférés ;
- la faiblesse de leurs ressources internes et de transferts de ressources (humaines, patrimoniales et financières) ;
- l'insuffisance des moyens de fonctionnement des CADD (modicité des moyens matériels, humains et financiers, instabilité des ressources financières et humaines) ;
- la lenteur dans l'élaboration des textes fixant les détails des compétences transférées aux CT par certains départements ministériels ;
- la faible participation des membres statutaires aux réunions de la commission interministérielle de Pilotage des transferts de compétences ;
- la lenteur dans le transfert des ressources humaines, financières et matérielles ;
- la faible mobilisation des ressources propres des CT ;
- le paiement irrégulier des salaires des agents des CT ;
- l'instabilité institutionnelle ;
- l'insécurité ;
- l'insuffisance de Ressources humaines compétentes ;
- la non adoption des textes sur les frais de gestion et le financement pérenne pour les activités du CFCT;
- le manque de financement pour réaliser les activités de formation ;
- le manque de prévisibilité des ressources financières avec une instabilité des ressources due aux coupes budgétaires et une évolution en dent de scie du volume de financement;
- la lenteur dans la mise à disposition des ressources financières.

#### 4.1.3. DANS LE DOMAINE DES FRONTIERES :

- la situation sécuritaire dans certaines zones frontalières du pays ;
- la faible dotation annuelle du budget national ;
- l'insuffisance de financement pour la mise en œuvre efficiente de la PNF.

#### 4.1.4. DANS LE DOMAINE DU TRAVAIL :

- l'insuffisance des dotations budgétaires ;
- l'absence de véhicule pour les missions de visite d'entreprise ;

- l'insuffisance de ressources humaines qualifiées.
- l'absences répétées de la majorité des représentants des parties (employeurs et travailleurs) lors des réunions de la commission de relecture des Conventions Collectives;
- la difficulté de localisation des sièges de certains syndicats de travailleurs ;
- le défaut de financement des projets soumis par la Cellule Nationale de Lutte contre le Travail des Enfants au Budget spécial d'Investissement (BSI).

#### **4.1.5. DANS LE DOMAINE DE LA TRANSPARENCE :**

- l'instabilité au niveau de l'ancrage institutionnel;
- l'insuffisance de personnel qualifié ;

#### **4.1.6. DANS LE DOMAINE DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE L'EXTREMISME VIOLENT ET LE TERRORISME**

- la non opérationnalisation des organes de mise en œuvre (le Comité de Pilotage, le Comité de Coordination et de Suivi-Evaluation) ;
- la non mobilisation des ressources annoncées dans le Plan d'Actions ;
- le retard dans l'adoption du Décret de création du Secrétariat Permanent ;
- l'insécurité au niveau des zones d'intervention.

#### **4.1.7. DANS LE DOMAINE DE L'ETAT CIVIL**

- la non mobilisation de la part de l'Etat dans le Plan d'action de la SNEC ;
- l'insécurité dans les régions du nord du mali et certaines régions du centre du pays ;
- la non opérationnalisations des cadres de coordination de la SNEC.

#### **4.1.8. DANS LE DOMAINE DE LA REDUCTION DES RISQUES ET CATASTROPHES :**

- la construction dans les zones à risques (Bas-fonds, lits et passages naturels des cours d'eau);
- la qualité des matériaux de construction (paille, bambou, tôle, banco surtout dans les milieux rurales);
- l'insuffisance ou non curage de système de drainage des eaux de pluies ;
- l'absence de mesures de prévention surtout dans les zones rurales.

## **4.2. PROGRAMMES DU BUDGET PROGRAMME**

Parmi les multiples difficultés et contraintes rencontrées dans le cadre de l'atteinte des objectifs, on peut citer entre autres :

#### **4.2.1. DANS LE DOMAINE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE :**

- la mauvaise situation sécuritaire dans certaines parties du territoire ;
- l'insuffisance notoire du personnel au niveau de la représentation de l'Etat, personnel de sécurité (gardes) et du personnel d'exécution (secrétaires, planton, garçon de maison etc....);
- le manque de formation continue ;
- l'insuffisance de cadres;
- les différents reports des élections législatives.

#### **4.2.2. DANS LE DOMAINE DE LA FONCTION PUBLIQUE :**

- l'insuffisance de matériels et équipements ;

- l'insuffisance de crédits alloués au Département ;
- les multiples grèves de la coordination des syndicats notamment dans les secteurs de l'Education, de la santé et des Collectivités territoriales;
- la manque de motivation;
- la non tenue des élections professionnelles.
- la perturbation de l'interconnexion des fichiers BCS et DNFPF.

#### **4.2.3. DANS LE DOMAINE DES REFORMES ADMINISTRATIVES ET INSTITUTIONNELLES :**

- le Ministère des Réformes Institutionnelles et des Relations avec la Société Civile a hérité des crédits de l'ex-Ministère de la Réforme de l'Administration et de la Transparence de la Vie Publique avec des activités différentes (Relations avec la Société Civile) ;
- l'instabilité au niveau de l'ancrage institutionnel;
- l'insuffisance de personnel qualifié.

#### **4.2.4. DANS LE DOMAINE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE :**

- l'insécurité dans la bande sahélo-saharienne ;
- l'interruption de la connexion au PRED utilisé pour l'harmonisation du fichier solde et personnel et le suivi de l'exécution du budget du personnel ;
- l'absence de politique nationale de lutte contre la drogue ;
- l'absence d'unité canine spécialisée dans la recherche de drogues,
- la non accès à l'interception légale des lignes téléphoniques conformément à l'article 120 de la loi 01-078 dans le cadre de ses enquêtes.

#### **4.2.5. DANS LE DOMAINE DE LA RECONCILIATION NATIONALE :**

- l'insécurité résiduelle ;
- la difficile mobilisation de victimes par l'absence d'un mécanisme d'aide humanitaire à certaines victimes qui vivent dans la précarité ;
- l'insuffisance du budget alloué au département, représentant seulement 0,13% du budget national en 2019 ;
- l'insuffisance du personnel ;
- l'insuffisance de matériels roulants ;
- l'exiguïté des locaux ;
- le retard accusé dans le recrutement d'un expert international en rédaction ;
- l'insuffisance de structures spécialisées d'accompagnement psychologiques des victimes sur le terrain.

#### **4.2.6. DANS LE DOMAINE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DU CULTE ;**

- l'exiguïté du guichet unique dû au nombre de plus en plus croissant des pèlerins;
- l'absence d'espace pour organiser le parking aux départs et aux retours des pèlerins ;
- l'insuffisance de textes législatifs et réglementaires de gestion des pratiques religieuses au Mali ;
- l'absence de politique ou de stratégie nationale des Affaires religieuses et du culte ;
- l'inexistence des structures déconcentrées.

## V. PERSPECTIVES

Comme perspectives sur les prochaines années ont peut essentiellement retenir :

### 5.1. POLITIQUES ET STRATEGIES

#### 5.1.1. DANS LE DOMAINE DE LA GESTION AXEE SUR LES RESULTATS (GAR)

- évaluer le plan de mise en œuvre de la PN-GAR et adopter un nouveau plan.

#### 5.1.2. DANS LE DOMAINE DE LA DECENTRALISATION

Les perspectives dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique nationale de la Décentralisation se présentent ainsi :

- **Perspectives pour 2020 :**

- élaborer les textes de création des nouvelles collectivités territoriales ;
- accompagner la mise en place des ADR de Taoudénit et Ménaka ;
- suivre la mise en œuvre du plan gouvernemental de transfert des compétences et de ressources de l'État aux collectivités territoriales ;
- concevoir des approches et outils pour améliorer la gestion foncière par les CT ;
- contribuer à l'amélioration du code domanial et foncier en rapport avec les compétences dévolues aux CT ;
- identifier les formes de gestion et d'entretien des infrastructures existantes et les problèmes qui en découlent ;
- mettre en place un dispositif de veille et de fourniture d'information sur les modalités pratiques de mise en œuvre du DER ;
- produire et diffuser (presse, réseaux...) les supports de communication sur les expériences DER au Mali ;
- tenir les réunions du comité de suivi des CPER ;
- appuyer la finalisation des dossiers / signatures des CPER 1ère génération (Taoudénit et Ménaka) ;
- appuyer la préparation de la deuxième génération de CPER ;
- organiser des missions d'information et de sensibilisation des acteurs des CT autour des enjeux de la coopération entre collectivités en vue de promouvoir la solidarité et la mutualisation des moyens dans la maîtrise d'ouvrage du développement local ;
- éditer et diffuser les documents de création de la zone de développement traduits en 5 langues locales ;
- organiser les ateliers de sensibilisation sur les textes de création de la zone de développement d'interrégional des régions du nord du Mali ;
- suivre les structures de coopération entre les collectivités (inter collectivités, coopérations décentralisées et transfrontalières) ;
- accompagner les CT dans la mise en place de coopérations inter collectivités ;
- appuyer l'opérationnalisation de la zone de développement d'interrégional des régions du nord du Mali ;

- accompagner la mise en place de l'inter collectivité du Gourma ;
- rechercher des financements pour la mise en œuvre du programme d'investissements des CT dans les communes transfrontalières ;
- élaborer et adopter les textes et de la structure aux nouvelles évolutions de la décentralisation et du Rôle attendu de l'ANICT comme instrument financier d'appui aux collectivités territoriales ;
- opérationnaliser la régionalisation du Fonds Nationale d'Appui aux Collectivités Territoriales (FNACT) ;
- contribuer à l'amélioration de la qualité à travers le renforcement du contrôle de conformité des investissements financé sur le FNACT ;
- mobiliser les ressources et chercher le financements innovants dans un contexte de réduction des ressources publiques ;
- renforcer les partenariats stratégiques existants et futurs.

**Perspectives pour 2021 :**

- informer et sensibiliser les acteurs de la décentralisation sur les textes de base de la décentralisation ;
- opérationnaliser les collectivités territoriales des Régions de Taoudénit et Ménaka et la création des collectivités territoriales au niveau des Cercles d'Achibogo dans la Région de Kidal et Almoustrat dans la Région de Gao ;
- mettre en place et l'opérationnaliser les Agences de Développement Régional de Taoudénit et Ménaka ;
- accompagner les Autorités intérimaires de Cercle (Tombouctou, Gao et Kidal) et des Collèges transitoires de Cercle (Taoudénit et de Ménaka) ;
- suivre la mise en œuvre des Contrats plans Etat-Régions (CPER) : signés (Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal, Kayes) et en cours de signature (District de Bamako, Ménaka et Taoudénit);
- la poursuite de la dynamique de Développement Economique Régional (DER) ;
- renforcer le cadre juridique de la décentralisation dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route de l'Accord ;
- poursuivre l'amélioration du cadre juridique et institutionnel de la décentralisation ;
- accompagner et contrôler les collectivités territoriales ;
- renforcer le financement de la décentralisation ;
- renforcer la gouvernance inclusive .

• **Perspectives 2020-2022 :**

- consolider les partenariats existants ou enclenchés notamment avec LuxDev MLI023, l'IAM, l'ENA, le PAFHA, AMAPAR, la DNEC, le PAECSIS, le Programme de stabilisation de Ménaka (PSM) etc. ;
- renforcer la qualité de l'offre de formation et le suivi de la performance des collectivités territoriales formées;
- mettre en place les outils innovants de formation ;
- améliorer la capacité d'autofinancement du CFCT;
- réviser le plan stratégique de développement du CFCT ;

- élaborer les textes d'application du nouveau statut des fonctionnaires des collectivités territoriales;
- doter la DNFPCT en moyens logistique et ressources humaines;
- opérationnaliser la base de données de la DNFPCT.

### 5.1.3. DANS LE DOMAINE DES FRONTIERES

En termes de perspectives, les actions s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique nationale des frontières qui vise la stabilisation du territoire national. A ce stade, les perspectives sont spécifiques parce qu'elles ciblent les actions concrètes qui traduisent les besoins de toutes les parties prenantes concernées par les questions de frontières.

Ces perspectives visent à relancer la gestion des frontières suivant les différents axes d'intervention de la politique.

- ❖ **Au titre du renforcement du cadre institutionnel de la DNF :**
  - relire les projets de textes relatifs à la création, à l'organisation, au cadre organique et aux modalités de fonctionnement de la Direction Nationale des Frontières ;
  - relire le décret instituant la Commission Nationale des Frontières ;
- ❖ **Au titre de la délimitation démarcation des frontières :**
  - poursuivre les travaux de délimitation et de démarcation des frontières entre le Mali et les pays voisins notamment la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal.
- ❖ **Au titre de la coopération transfrontalière :**
  - poursuivre les activités de coopération transfrontalière entre le Mali et les pays voisins pour l'identification de nouveaux espaces de coopération transfrontalière et la mise en place des organes de gouvernance transfrontalière.
- ❖ **Au titre de l'équipement et du développement des zones frontalières :**
  - poursuivre les activités d'équipement et de développement des zones frontalières en synergie avec les collectivités frontalières du Mali.

### 5.1.4. DANS LE DOMAINE DU TRAVAIL

L'année 2020 sera marquée par :

- poursuivre l'opérationnalisation du PANETEM 2011-2020;
- négocier un nouveau PPTD 2020-2023 ;
- adopter les textes d'application du Code du travail modifié ;
- créer le Conseil national du Dialogue Social ;
- adopter la politique sectorielle en santé et sécurité au travail ;
- poursuivre la relecture des conventions collectives de travail des branches d'activités économiques ;
- renforcer les capacités opérationnelles des services du travail.

### 5.1.5. DANS LE DOMAINE DE LA TRANSPARENCE

Poursuite des actions enclenchées à travers notamment :

- suivre le projet de loi sur la transparence ainsi que la création de l'organe chargé de sa mise en œuvre ;
- suivre le dossier de mise en place du Système d'Information pour la Transparence au Mali (SITMA).

### **5.1.6. DANS LE DOMAINE DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE L'EXTREMISME VIOLENT ET LE TERRORISME (PNLEVT)**

- consolider les acquis des phases précédentes, de programmer de nouvelles activités pertinentes et à impacts réels et déterminants en termes de prévention et de réponse au fléau de l'extrémisme violent et de terrorisme ;
- réaliser l'étude ouest africaine sur les facteurs déclencheurs du radicalisme violent et de l'extrémisme ;
- évaluer le Plan d'actions 2018-2020 ;
- élaborer le nouveau Plan d'actions quinquennal de la PNLEVT.

### **5.1.7. DANS LE DOMAINE DE L'ETAT CIVIL**

En 2020, les perspectives portent les éléments ci-après :

- consolider la cartographie des centres d'état civil et des centres de déclaration à travers la collecte d'information sur les agents communaux ;
- mettre en œuvre le plan de formation des acteurs de l'état civil ;
- informatiser les centres d'état civil et leur interconnexion avec la base des données de l'état civil ;
- faire l'archivage physique et numérique des documents d'état civil.
- organiser les Assises nationales de l'état civil pour une appropriation collective de la SNEC au courant de l'année 2020 ;
- produire localement la carte NINA ;
- développer et déployer une application de gestion des faits d'état civil.

### **5.1.8. DANS LE DOMAINE DE LA GESTION DES CATASTROPHES**

- adopter les textes dans le cadre de réduction des risques et catastrophes ;
- poursuivre la sensibilisation de la population.

## **5.2. PROGRAMMES DU BUDGET PROGRAMME**

### **5.2.1. DANS LE DOMAINE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE**

Les perspectives pour 2020-2022 se présentent comme ainsi :

- continuer les campagnes de sensibilisation sur le rapatriement volontaire pour informer les réfugiés de manière adéquate sur la situation dans leur pays d'origine ;
- véhiculer les informations sur les droits et devoirs des réfugiés dans le pays d'asile ;
- promouvoir des initiatives visant à établir des relations de partenariat avec des institutions humanitaires, des ONGs nationales et internationales pour une meilleure prise en charge des réfugiés et demandeurs d'asile au Mali ;
- prendre les dispositions adéquates afin de faire la différence entre immigrants économiques et demandeurs d'asile proprement dit.
- poursuivre l'élaboration des textes d'application du Statut du Corps préfectoral ;
- valider le plan sectoriel de formation et de perfectionnement du personnel 2018-2020 ;
- élaborer le plan de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences des départements du secteur ;
- mettre en application le plan stratégique de conservation des dossiers individuels du personnel ;
- former les représentants de l'Etat de la catégorie B en collaboration avec l'Ecole Nationale d'Administration.
- renforcer les capacités opérationnelles de l'Inspection de l'Intérieur ;

- produire et diffuser le rapport de la Revue des Projets et Programmes du secteur Administration territoriale, Fonction publique et Sécurité intérieure ;
- produire et diffuser le rapport de la Revue Sectorielle (Administration territoriale, Fonction publique et Sécurité intérieure);
- produire et diffuser l'annuaire statistique du secteur Administration territoriale, Fonction publique et Sécurité intérieure ;
- organiser les missions de supervision et de suivi évaluation des projets/Programmes du secteur.
- organiser les missions de suivi des textes de la déconcentration ;
- organiser l'atelier national de validation du plan de la déconcentration ;

### **5.2.2. DANS LE DOMAINE DE LA FONCTION PUBLIQUE**

Les perspectives pour 2020-2022 dans le domaine de la fonction publique se présentent comme ainsi :

- renforcer les capacités des agents en budgétisation en mode programme ;
- renforcer les capacités du personnel et équipement du Centre.
- poursuivre les travaux de relecture de la loi portant Statut général des Fonctionnaires ;
- assurer la gestion électronique des dossiers individuels des agents et des archives de la Direction Nationale de la Fonction Publique et du Personnel ;
- élaborer et mettre en œuvre le plan de déconcentration du département.

### **5.2.3. DANS LE DOMAINE DES REFORMES INSTITUTIONNELLES ET DES RELATIONS AVEC LA SOCIETE CIVILE**

De 2020 à 2023, les objectifs à atteindre sont entre autres :

- organiser les manifestations scientifiques sur les réformes politiques institutionnelles;
- organiser une enquête annuelle de satisfaction des usagers des services publics ;
- élaborer un dispositif juridique pour la stabilisation de l'encadrement supérieur et accompagnement de la mise en œuvre des dispositions adoptées ;
- mettre en œuvre les Réformes sectorielles Intégrées ;
- initier la dématérialisation des actes et procédures administratifs ;
- renforcer les capacités de la société civile en mettant en place un Conseil Consultatif de la Société civile.

### **5.2.4. DANS LE DOMAINE DE LA SECURITE ET DE PROTECTION CIVILE**

Les perspectives au titre de l'année 2020 se présentent ainsi :

- élaborer le Document Cadre de Politique de Développement des ressources humaines et les Plans de formation pour les fonctionnaires de la Police Nationale et de la Protection civile ;
- interconnecter la DRH-SS avec la DGPN et la DGPC
- organiser des rencontres entre la CNLPAL et le commissariat à la RSS pour étudier les voies et moyens d'une plus grande prise en compte de la lutte contre la prolifération des ALPC dans le processus RSS;
- concevoir le programme de sensibilisation autour sites de DDR à mettre en œuvre en accompagnement du processus DDR afin que les armes déposées ne puissent se retrouver une fois de plus dans un circuit illicite ;
- accompagner les communes à l'insertion du volet lutte contre la prolifération des ALPC dans leurs PDSEC ;
- étudier un ancrage entre le processus de DDR et la CNLPAL pour la prise en compte des communautés qui ne sont pas éligibles au processus DDR ;
- adopter la politique nationale des Drogues (stratégie nationale et plan d'actions) ;

- élaborer le projet de texte de relecture du décret 2015-0399 du 04 juin 2015 portant mission, composition, fonctionnement de la MILD ;
- renforcer les capacités des ressources humaines et matérielles de l'OCS ;
- renforcer la coordination de la coopération en matière de lutte contre les stupéfiants ;
- opérationnaliser les régions gardes.
- renforcer les capacités opérationnelles de l'EMGN ;
- élaborer le projet de relecture du décret fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement de la DGPN ;
- poursuivre l'enrôlement biométrique de tous les fonctionnaires de la police ;
- élaborer le plan de carrière de la police nationale ;

### **5.2.5. DANS LE DOMAINE DE LA RECONCILIATION NATIONALE**

Les objectifs à atteindre en 2020 sont :

- opérationnaliser les Equipes Régionales d'Appui à la Réconciliation de Kayes et Sikasso ;
- créer les ERAR des nouvelles régions ;
- réaliser les études sur les questions de réconciliation et de vivre ensemble ;2020, 2021et 2022
- adoption de la politique nationale de réparation en faveur des victimes et ses textes subséquents;
- renforcer le DDR dans sa dimension « réinsertion » en vue de permettre d'investir dans les services sociaux de base et les activités génératrices de revenus au bénéfice des communautés.

### **5.2.6. DANS LE DOMAINE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DU CULTTE**

Dans ce domaine les perspectives de 2020-2022 se présentent comme suit :

- doter la Maison du Hadj d'un nouveau local dans la zone aéroportuaire du Mali ;
- organiser la oumra par la Maison du Hadj ;
- maintenir les efforts de réformes pour ce qui concerne le Cadre juridique de la religion et du cultte ;
- recenser les lieux du cultte ;
- élaborer le document de la Politique nationale des Affaires religieuses et du Cultte ;
- créer un cadre de concertation inter et intra religieuses.

## VI. RECOMMANDATIONS :

### 5.1. EAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE LA REVUE 2019

N°	Recommandations	Responsable	Structures impliquées	Etat d'exécution	Observations
1	Approfondir la collaboration entre la CPS et la CONFED.	CPS	CONFED	exécutée	Tenue d'une rencontre
2	Mettre à la disposition de la CPS à temps, les informations relatives aux revues (P/P et sectorielle).	Tous les Acteurs du Secteur (fournisseurs de données)	CPS	En cours de réalisation	Retard dans la mise à disposition à temps des données
3	Opérationnaliser le Comité de coordination de la CPS.	Ministère de tutelle	Tous les Ministères du Secteur	exécutée	Tenue de la 1 <sup>ère</sup> réunion du comité de coordination

### 5.2. RECOMMANDATIONS DE LA REVUE 2020

N°	Recommandations	Responsable	Structures impliquées	Observations
1	Insérer au rapport de la revue sectorielle l'analyse sur le niveau d'atteinte des objectifs des politiques/stratégie	CPS	Structures portant des politiques/stratégie	Délai 2021